



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS

WWW.ERASMUSPLUS.FR



SEMINAIRE MAYOTTE 17 septembre 2015

Présentation du programme Erasmus +

Le mot du Directeur de l'Agence Erasmus + Education Formation

Antoine Godbert

[Lien](#)

- Présentation générale Erasmus + : contexte et enjeux
- Présentation de l'action clé 1 : les projets de Mobilité
- Présentation de l'action clé 2 : les projets de Partenariats Stratégiques
- Présentation de l'action clé 3 et Jean Monnet

Erasmus + : contexte et enjeux

Qui fait quoi dans le programme?



Erasmus+

2014 - 2020 : programme Erasmus +

Stratégie Europe 2020 : 5 grands objectifs de l'UE pour 2020

1. **Emploi** : Un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans
2. **Recherche & développement** : investissement de 3 % du PIB
3. **Changement climatique & énergie**
4. **Education**
 - ⬇️ Décrochage scolaire : moins de 10% des 18-24 ans non-scolarisés
 - ⬆️ Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur: au moins 40% des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur
5. **Lutte contre la pauvreté & l'exclusion sociale**

Cadre stratégique Education et Formation 2020

- ⇒ Faire en sorte que **l'éducation et la formation tout au long de la vie** ainsi que la **mobilité** deviennent des réalités.
- ⇒ Améliorer la **qualité** et **l'efficacité** de nos systèmes d'éducation et de formation.
- ⇒ Promouvoir **l'égalité**, la **cohésion sociale** et la **citoyenneté active**.
- ⇒ Accroître la **créativité et l'innovation** à tous les niveaux d'éducation et de formation.

=> Des objectifs chiffrés en matière de mobilité internationale

QUI FAIT QUOI ?

**Commission
Européenne**

DGEAC /
DGEMPL



Politiques et
programmes

**Agence
Exécutive**

EACEA

EACEA

Agence exécutive
"Éducation, audiovisuel et culture"

Gestion des
projets
« *centralisés* »

**Agences
Nationales**



Gestion des
projets
« *décentralisés* »

L'agence Erasmus+ France / éducation formation :

- ✓ un opérateur de l'état
- ✓ une mission nationale

1. Un rôle de **gestionnaire** de fonds européens
2. Un rôle d'**impulsion**
3. Un rôle de **réflexion stratégique**

Autorités de tutelle:

Ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle

Commission européenne

ERASMUS + : chiffres clés



14,7 milliards € pour 7 ans (hors dimension internationale)
+ 40% d'augmentation



4 millions de personnes en mobilité



125 000 institutions impliquées dans
25.000 partenariats stratégiques

L'agence Erasmus + Education Formation :

Progression des subventions pour la France

Projections de la Commission européenne :

2015 : 120 780 000 €

2016 : 131 040 000 € (+ 8,49%)



2020 : 223 650 000 €

Le programme Erasmus+

Vidéo de présentation

[Lien](#)

Architecture Erasmus+

3 x 5

+ 2

L'architecture d'Erasmus +

3

Erasmus +		
Action clé 1 : MOBILITÉ d'apprentissage (63%)	Action clé 2 : COOPÉRATION POUR L'INNOVATION ET LES BONNES PRATIQUES (28%)	Action clé 3 : SOUTIEN AUX REFORMES POLITIQUES (4,3%)

Jeunesse 10%

Education des
adultes 5%

Enseignement
scolaire 15%

5

Ens/formation
professionnels 22%

Enseignement
supérieur 43%

2

Jean Monnet
Sport

AVEC QUELS PAYS ?

1. PAYS PARTICIPANTS



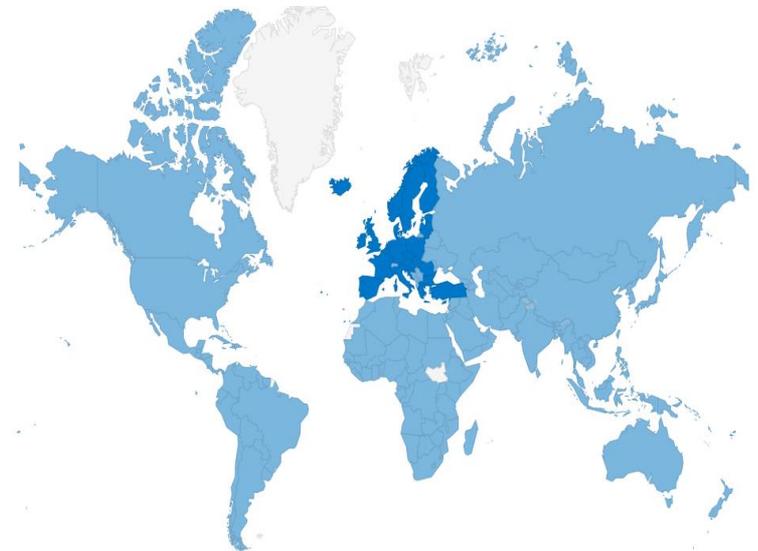
→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie)

La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

mais éligible en tant que pays partenaire

2. PAYS PARTENAIRES

- Uniquement pour l'Enseignement Supérieur dans l'action clé 1 (projets de Mobilité)
- Limité dans l'action clé 2 (projets de Partenariats stratégiques)



Les messages clefs Erasmus +



La qualité des mobilités



L'impact



La diffusion

Présentation de l'action clé 1 :

Les projets de Mobilité



Action clé 1: Mobilité d'apprentissage

Quels objectifs ?

L'action clé 1 soutient les **activités de mobilités** des apprenants et des personnels éducatifs & d'encadrement afin de développer:

- ▶ **l'acquisition et l'utilisation des compétences**
- ▶ **employabilité**
- ▶ **les compétences linguistiques**
- ▶ **la citoyenneté européenne**
- ▶ **la coopération éducative et les synergies** entre les secteurs de l'éducation

Mobilité d'apprentissage

Pour qui ?

- **Apprenants / Jeunes (secteurs Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle)**

Et/ou

- **Personnels / professionnels (tous les secteurs)**

Qui dépose ?

- **Un établissement d'enseignement/ de formation**

Ou

- **Un groupement d'établissements (consortium) avec un chef de file: le coordinateur du projet**



Action Clé 1: Mobilités apprenants

Secteurs	Pour qui?	Pour quoi faire?	Durée indicative de la mobilité
Enseignement supérieur	Etudiants de l'enseignement supérieur (après le Bac)	Mobilité d'étude et/ou Mobilité de stage	3 à 12 mois 2 à 12 mois par cycle (LMD)
Enseignement et formation professionnels	Apprenants en formation professionnelle initiale ou continue: niveau Bac max. Statut scolaire ou apprenti Personnes en recherche d'emploi sous statut stagiaire de la formation professionnelle	Mobilité de stage en entreprise ou organisme de formation	2 semaines à 12 mois

Témoignages d'apprenants partis avec Erasmus +

Chloé : en formation gestion d'entreprise hippique dans un CFA agricole (Mobilité formation Professionnelle) [Lien](#)

Emma: en formation de management (Mobilité enseignement Supérieur) [Lien](#)

Témoignages d'élèves en MFR lors d'une conférence
VITAMOB : le festival des expériences de la mobilité
[Lien](#)

Un exemple de projet secteur formation professionnelle

Projet porté par un organisme : un lycée professionnel

Projet de 2 ans : 10 mobilités par an

Contexte	Formations professionnelles niveau 4 dans les domaines de la maintenance industrielle, techniques du froid, systèmes énergétiques... Existence d'une section européenne en filière énergétique.
Participants	20 apprenants en première ou terminale Bac pro filière énergétique
Activités	4 semaines de stage dans des entreprises tchèques et irlandaises Cours du soir de langues en tchèque
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les compétences en installation et maintenance des installations énergétiques• Appréhender les aspects réglementaires dans le cadre de nouvelles législations européennes• Valider des compétences linguistiques acquises dans le domaine professionnel...
Reconnaissance des acquis d'apprentissage	Délivrance de l'Europass Mobilité et du CV Europass Présentation de la mention Europro au diplôme

Un exemple de projet secteur enseignement supérieur

Projet porté par un consortium.

Coordinateur : Ecole Nationale de formation Agronomique

Consortium	Lycée agricole (section BTS), université, EPLEFPA...
Participants	53 étudiants
Activités	49 mobilités de stage (durée 3 mois) 4 mobilités d'étude (durée 5 mois)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Encourager les étudiants à organiser un stage ou étudier en Europe afin qu'ils vivent une expérience personnelle et professionnelle• Améliorer la qualité et la coopération internationale avec d'autres organismes• Soutenir les établissements du consortium les moins expérimentés à développer leur politique de mobilité
Financement	65 397 € Durée du projet : 2 ans

Action Clé 1: Mobilités du personnel Education & Formation

Secteurs	Pour qui?	Pour quoi faire ?	Durée de la mobilité
Enseignement supérieur	Enseignants , personnels, administratifs...	<ul style="list-style-type: none">• Mission d'enseignement : dispenser un cours / une formation• Stage d'observation (formation du personnel)• Cours structuré / séminaire de formation (sauf secteur formation professionnelle)	2 jours à 2 mois
Enseignement et formation professionnels	Enseignants, formateurs, maître de stage, tuteurs, personnel		
Education des adultes	formateurs, médiateurs, éducateurs...		
Enseignement scolaire	Enseignants, chefs d'établissement, personnel de l'éducation...		

Témoignages de professionnels partis avec Erasmus +

Julien : coordinateur de projets sociaux [Lien](#)

Karine : inspectrice pédagogique [Lien](#)

Un exemple de projet secteur enseignement scolaire

Projet déposé par un collègue

Contexte	contexte rural, élèves de milieux défavorisés, problématique de harcèlement
Participants	enseignants, personnel d'éducation, personnel de santé
Activités	12 mobilités en Islande sur différentes activités (ateliers sur le thème de l'amélioration du climat scolaire, conférence, stages d'observation)
Objectifs	Améliorer le climat scolaire, souder l'équipe, mettre en place des actions transversales, dynamique européenne
Subvention	24 480 €
Durée du projet	12 mois

Un exemple de projet secteur éducation des adultes

Projet porté par un organisme : une école de la 2^{ème} chance

Contexte	Accueil de jeunes adultes déscolarisés, actions d'insertion, de remise à niveau sur les savoirs de base, de pré-orientation
Participants	10 Formateurs et encadrants
Activités	5 stages d'observation de 2 semaines auprès d'organismes d'insertion en Belgique et Italie 5 formations de 5 jours sur la gestion de groupes pluriculturels au Royaume Uni
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des compétences sur les méthodes de mobilisation et de motivation• Acquérir des compétences l'animation de groupes diversifiés
Reconnaissance des acquis d'apprentissage & valorisation	Délivrance de l'Europass mobilité, Inscription dans le plan de formation interne Article d'analyse des pratiques dans la newsletter du réseau Sessions d'échanges avec les collègues non partis en mobilité

Europass : Le Portefeuille Européen de Compétences



Curriculum Vitae



Lettre de motivation



Passeport de langue



Europass Mobilité



Supplément au diplôme



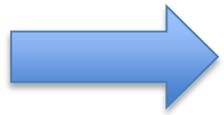
Supplément au certificat

+ Autres documents
(Lettre de recommandation, diplômes,
certificat de travail...)

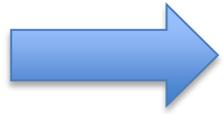


Erasmus + : lien entre mobilité et employabilité

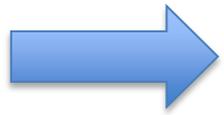
Du ressenti au mesuré grâce à des études d'impact sur les apprentis et demandeurs d'emploi :



Des effets directs sur l'employabilité:
la mobilité a un effet accélérateur sur l'accès à l'emploi



Produit un fort taux de reprise d'études ou de formation chez les Bac+2 et moins



Génère un ressenti très positif chez les participants



Permet de développer des compétences transversales recherchées par les employeurs



Quel budget ?

Le financement est une contribution aux coûts totaux

**Formation Professionnelle
Enseignement Scolaire
Education des Adultes**

Type de coût
Frais de voyage
Frais de séjour
Frais d'organisation de la mobilité
Frais de préparation linguistique (sous conditions)
Besoins spécifiques pour les personnes en situation de handicap
Coûts exceptionnels

Enseignement Supérieur

Type de coût
Frais de voyage (frais de voyage intégrés aux frais de séjour pour les étudiants)
Frais de séjour
Frais d'organisation de la mobilité
Besoins spécifiques pour les personnes en situation de handicap



Deux exemples de financement: projet de Mobilité secteur Formation Professionnelle

**20 bourses de mobilité pour
des élèves en bac pro dans un
lycée**

Durée moyenne des mobilités :
25 jours

Destinations : Irlande et
Espagne

Organisation du projet : 5 600 €
Frais de voyage : 3 980 €
Frais de séjour : 22 107 €
Budget total : 31 687 €

**32 bourses de mobilité pour des
jeunes inscrits en Mission Locale à La
Réunion**

Durée moyenne des mobilités :
92 jours

Destinations : Espagne, Italie, Grande-
Bretagne

Organisation du projet : 10 500 €
Frais de voyage : 35 200 €
Frais de séjour : 67 314 €
Budget total : 113 014 €

Quel budget ?

Des financements spécifiques pour les régions et départements d'outre mer



- **Pour l'enseignement supérieur :**

Pour les étudiants : la subvention mensuelle pour les frais de séjour est augmenté par rapport à un étudiant résident en métropole.

- **Pour la formation professionnelle / enseignement scolaire / éducation des adultes :**

Possibilité d'une prise en charge au réel des frais de voyage à hauteur de **80%** si le coût dépasse 1600€ aller-retour. Devis du transport à fournir à la candidature.

Les 20% restants : cofinancement à trouver

Comment ça marche ?

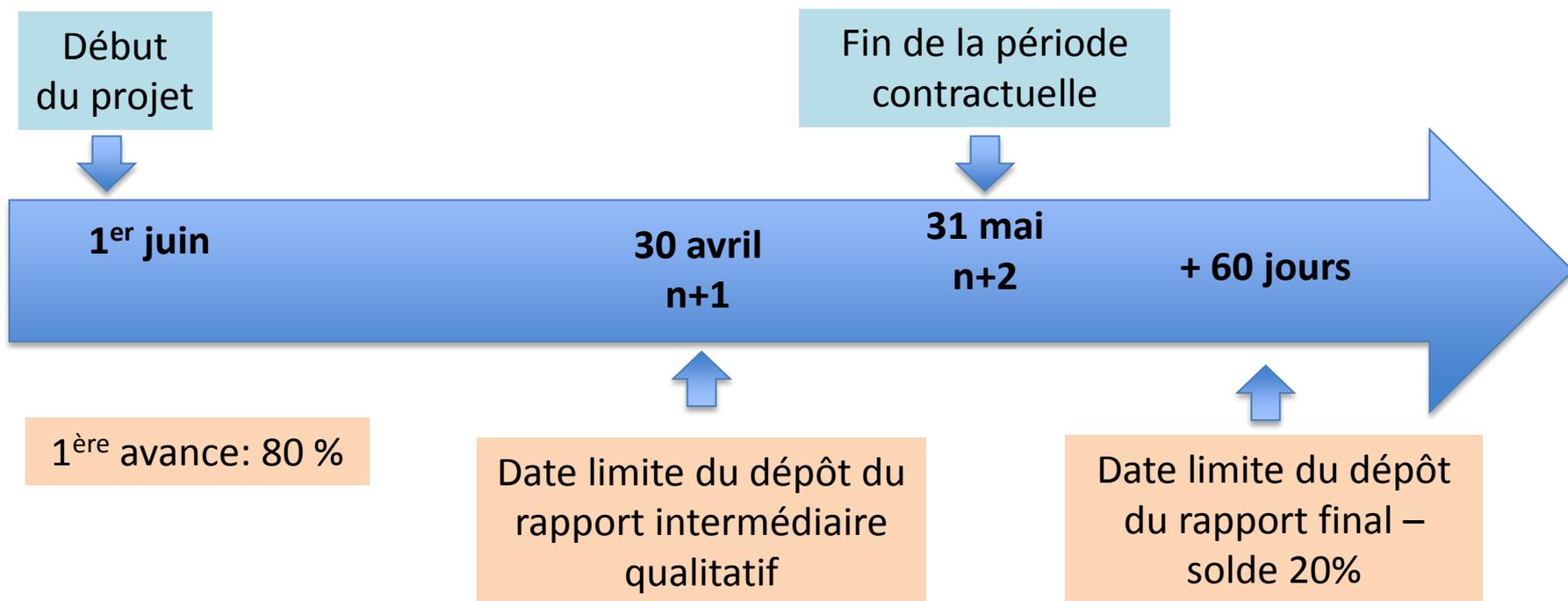
Déposer un projet de Mobilité

- Création d'un **code PIC** : identifiant pour chaque organisme
- **Dépôt d'une candidature** : 1 appel à propositions par an
Prochaine date début février 2016
- Des **critères d'éligibilité** à respecter
- Des **critères qualité** dans la candidature à prendre en compte :
Pertinence du projet, plan européen de développement, qualité et conception de la mise en œuvre du projet, impact et diffusion
- Evaluation qualitative des candidatures, notée sur 100

Cas particulier pour tout projet dans l'enseignement supérieur : demande d'une charte auprès de la CE pour entrer dans le programme

Chronologie administrative et financière

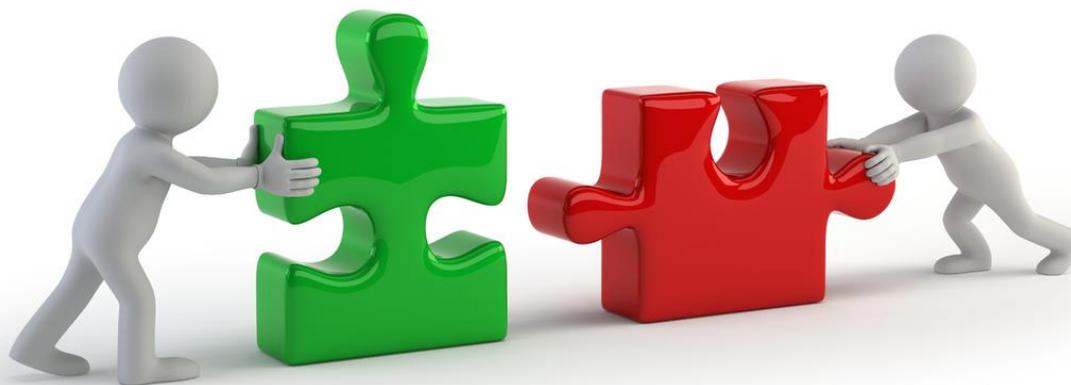
- **Projet de mobilité 24 mois**



Projet de 12 ou 24 mois

Présentation de l'action clé 2 :

Les projets de Partenariats Stratégiques



Partenariats stratégiques: qu'est-ce que c'est?

Projet de coopération pour soutenir la conception, le transfert et/ou l'utilisation de pratiques innovantes afin d'améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation.



Encourager la coopération

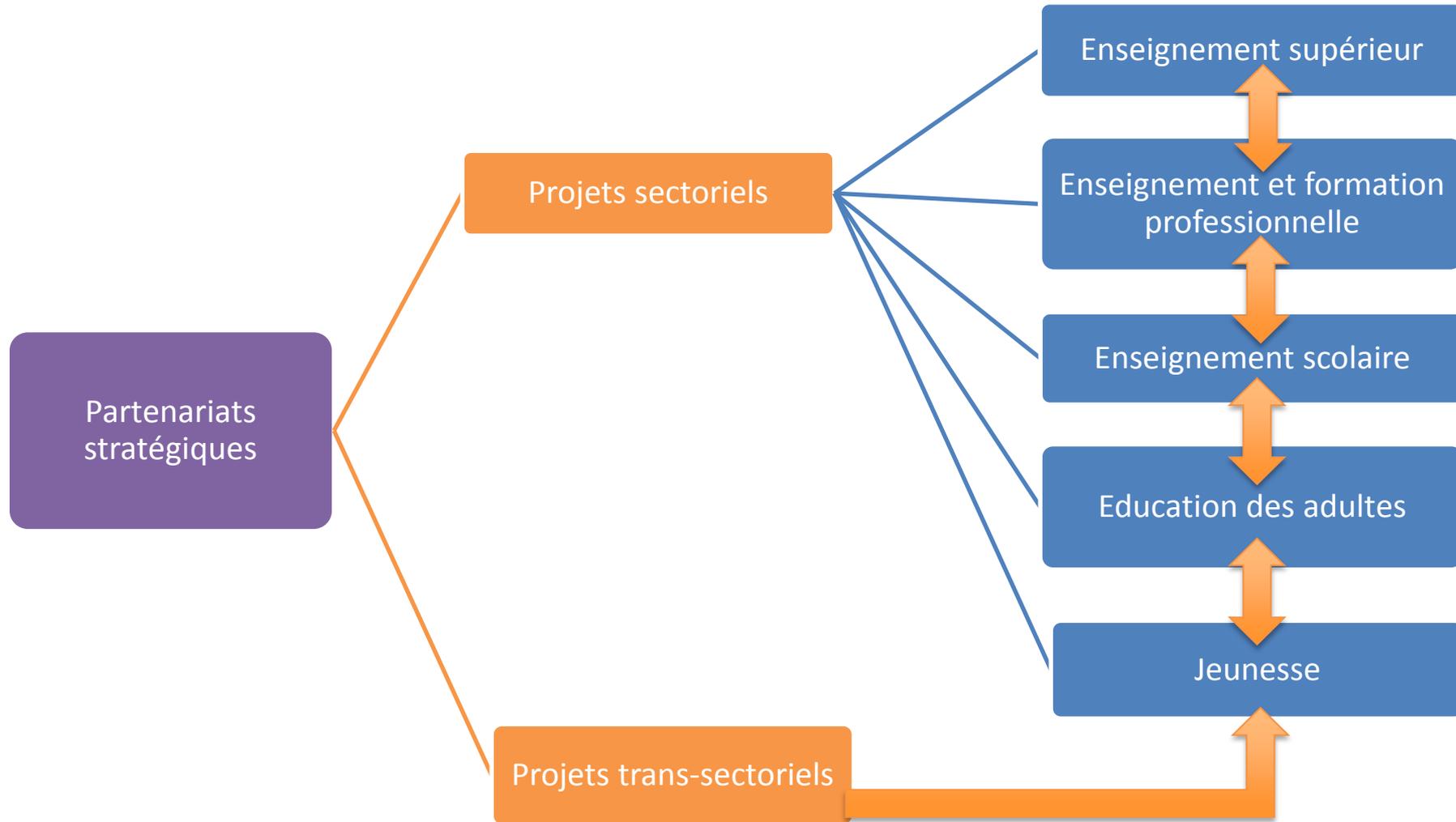


Mettre en œuvre des pratiques innovantes



Participer à la qualité des système d'enseignement, de formation, d'acquisitions de compétences et d'employabilité des jeunes

5 secteurs - ensemble ou séparément



Action clé 2: Partenariats Stratégiques

24 à 36 mois / 450 000 €

Sujet commun à plusieurs secteurs éducatifs / acteurs variés
Productions et/ou échanges
expérience



Ets scolaire FR

Mobilité
apprenants /
formateurs



Universi
té ALL

Asso IT

Projet



Entreprise BE

International: **importation**
d'expertise / limitée

Coordinateur
resp. financier
unique



Exemples de projets

- Coopération entre établissements de formation professionnelle pour le développement de nouvelles méthodes d'enseignement et de formation

Formation professionnelle



- Développement des programmes intensifs, modules/programmes communs : cibler les nouveaux besoins et l'innovation
- Développement des mobilités virtuelles

Enseignement supérieur



- Echanges de groupes d'élèves/périodes d'études/formation dans le cadre d'un projet visant à renforcer les compétences linguistiques et interculturelles

Enseignement scolaire



- Améliorer l'accessibilité des possibilités d'apprentissage
- Acquisition des compétences de base/école de la seconde chance/université du 3ème âge

Education des adultes



7 Postes budgétaires : 450 000 € max pour 3 ans

Gestion et mise en œuvre du projet



Productions Intellectuelles



Réunions transnationales



Evènements de dissémination



Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation



Besoins spécifiques



Frais exceptionnels



Exemple d'un Partenariat Stratégique

Titre: **Préparer les métiers de demain en milieu rural**

Coordinateur du projet : **L'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales**

Partenariat : FRMFR Midi-Pyrénées (FR), collège (GB), organisme de formation agricole (Lituanie), Association (IT), Association (GR)

Publics cibles : jeunes inscrits en MFR, responsables de centres de formation professionnelle

➔ Objectifs du projet :

Élargir les possibilités d'emploi des jeunes

Améliorer la qualité des formations par l'adéquation entre emploi (nouveaux métiers dans le monde rural) et formation sur chaque territoire

Développer la dimension européenne des formations et faire évoluer le métier de formateur en milieu rural

➔ Résultats du projet :

Guide méthodologique : exemples de méthodes de repérage des nouveaux besoins en compétences des territoires, innovation dans les métiers de l'agriculture et des services dans un contexte de transition énergétique...

Exemple d'un Partenariat Stratégique (suite)

- ➔ **Réunions transnationales** : différentes réunions de coordination programmées pour la gestion du projet
- ➔ **Activités de formation**: Mobilités des formateurs de MFR pour capitaliser les expériences, la comparaison et l'analyse de chacun des contextes
- ➔ **Evènements de dissémination** :
Un séminaire de dissémination en France. Promotion des résultats du projet en direction de tous les utilisateurs potentiels.

Subvention du projet : 200 185 €

Durée du projet : 2 ans

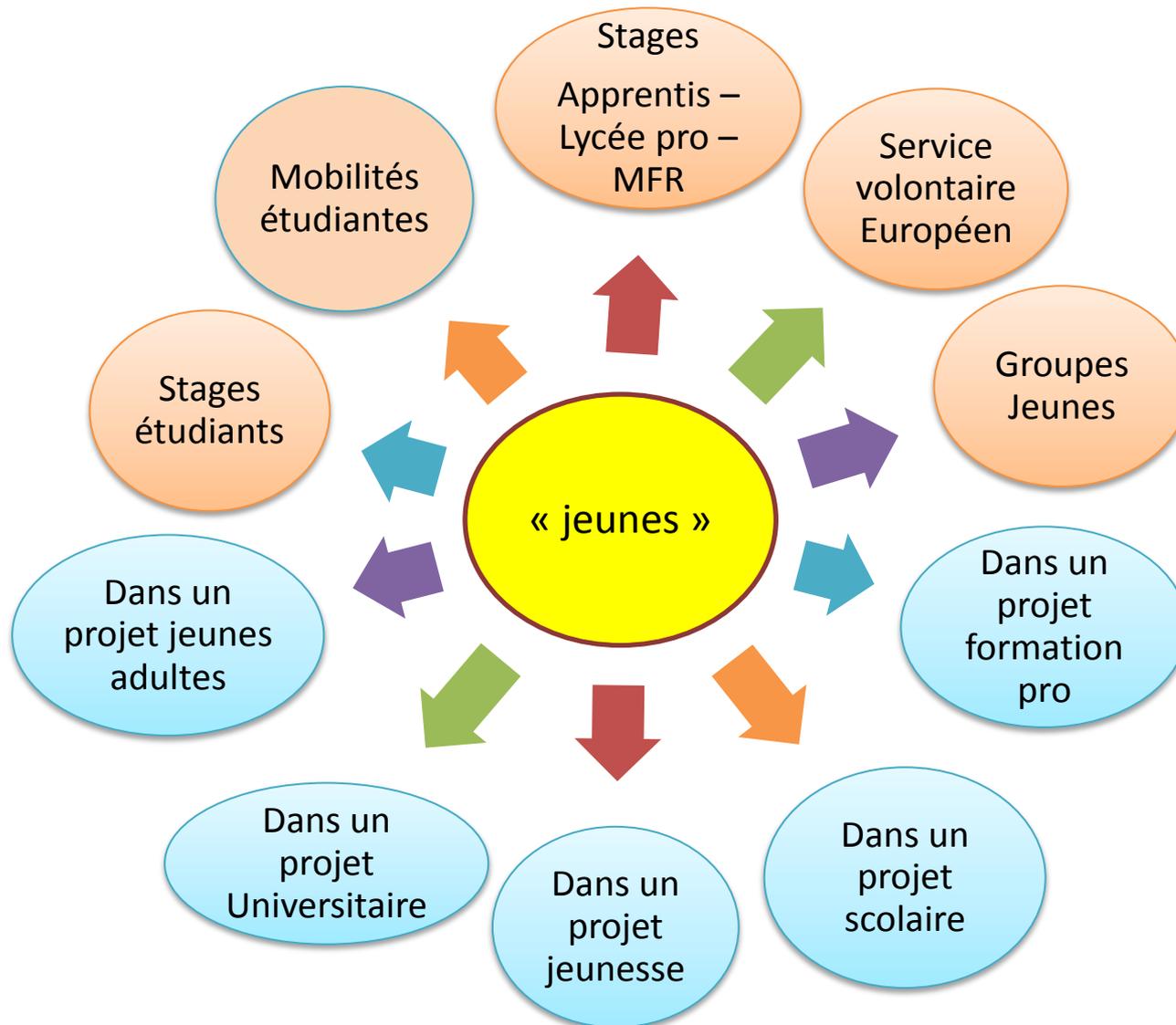
Comment ça marche ?

Déposer un projet de Partenariat Stratégique

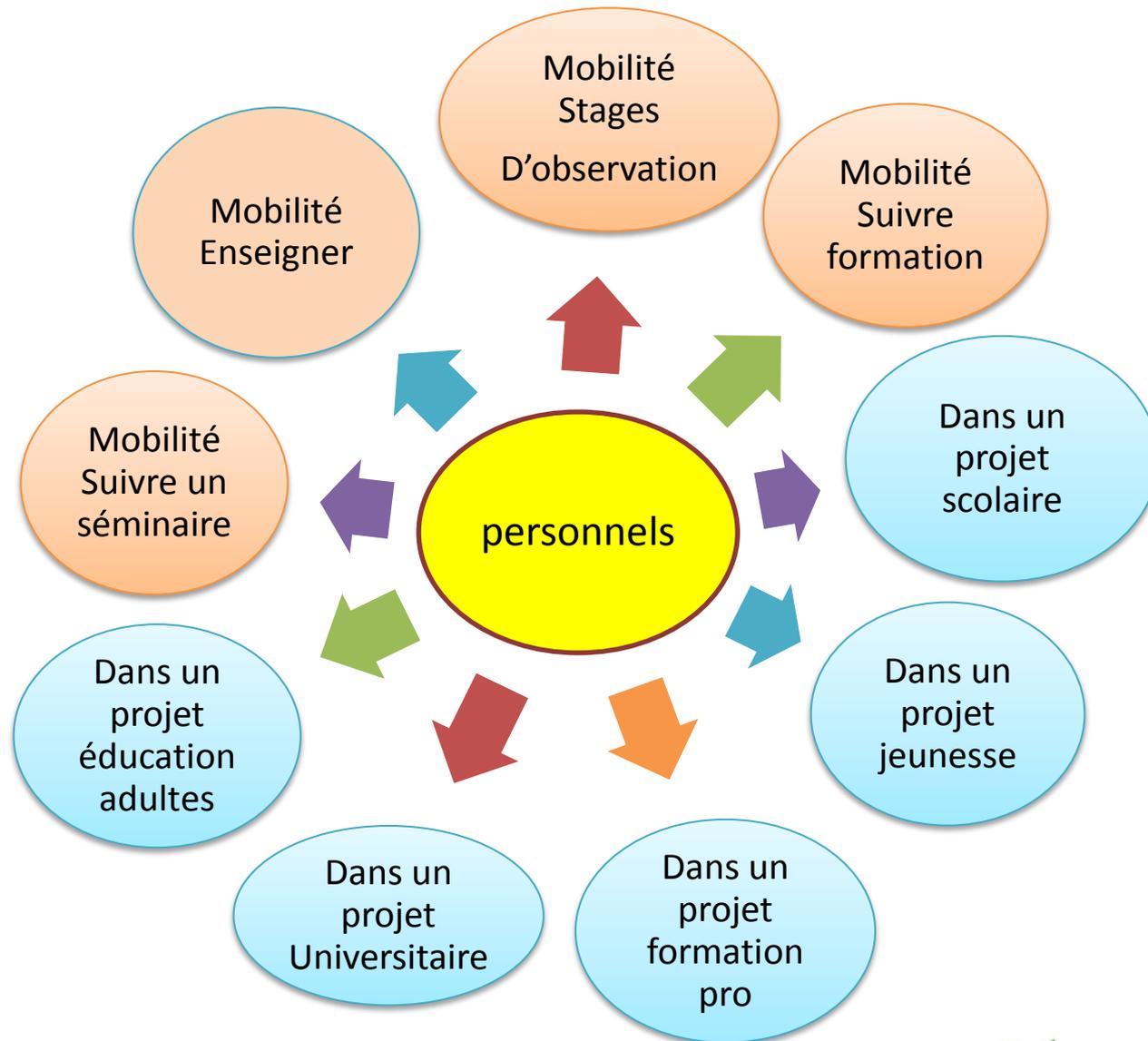
- Création d'un **code PIC** : identifiant pour chaque organisme
- **Dépôt d'une candidature** : 1 appel à propositions par an
Prochaine date fin mars 2016
- Des **critères d'éligibilité** à respecter
- Des **critères qualité** dans la candidature à prendre en compte :
Pertinence du projet, Qualité et conception de la mise en œuvre, coopération entre les partenaires, impact et diffusion
- Evaluation qualitative des candidatures, notée sur 100

Cas particulier pour tout projet dans l'enseignement supérieur : demande d'une charte auprès de la CE pour entrer dans le programme

Pour résumer: Erasmus +

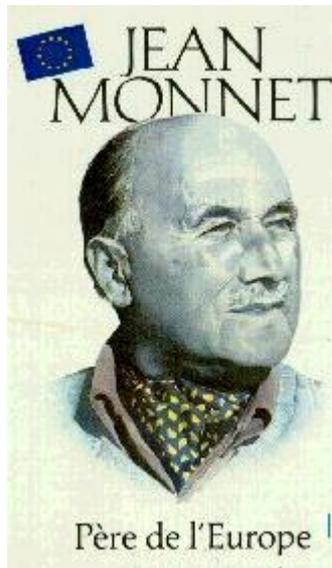


Pour résumer: Erasmus +



Présentation de l'action clé 3

Et du programme Jean Monnet



ACTION CLE 3 Soutien aux politiques

Soutien à la **gouvernance** de la stratégie 2020, des processus de Bologne et de Copenhague, « repenser l'éducation »

Soutien au développement et à la mise en œuvre des **outils de transparence de l'UE** (Europass, ECVET...) et **aux réseaux de l'UE** (Euroguidance, ENIC-NARIC, Eurydice, Bureaux Etwinning, Coordinateurs agenda éducation des adultes...)

Soutien aux politiques de dialogue avec les **pays partenaires**

Etudes et analyses, réseau d'experts, événements

5 axes d'intervention:

- Production de connaissances
- Initiatives prospectives
- Soutien des outils européens
- Coopération avec les organisations internationales
- Dialogue politique et promotion du programme

Jean Monnet : Qu'est ce que c'est ?

Créé en 1989, c'est un programme qui vise à **stimuler l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans les universités du monde entier** à travers des financements pour :

- ✓ **L'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes**
 - **Les modules** : programmes pédagogiques courts sur l'intégration européenne
 - **Les chaires** : postes d'enseignement
 - **Les centres d'excellence** : structures pluridisciplinaires qui rassemblent des ressources humaines et documentaires spécialisées dans l'étude et la recherche sur l'intégration européenne

- ✓ **Les échanges de connaissances et d'expertise :**
 - **Les réseaux** : coopération et recherche entre les acteurs de l'enseignement supérieur
 - **Les projets** : développement de nouvelles méthodologies, de programmes joints, de nouvelles réflexions...

✓ Le soutien aux associations et institutions

- Institutions : organisation de cours de masters sur l'Union européenne ou des stages professionnels ; collecter et disséminer des connaissances sur l'UE
- Associations : information sur l'UE à un large public, organisation d'activités spécifiques, etc.

Candidatures à déposer auprès de l'EACEA
http://eacea.ec.europa.eu/llp/jean_monnet/jean_monnet_en.php

Pour les organismes candidats



www.erasmusplus.fr



L'agence informations générales



Procédure de candidatures
« éducation et formation »



Le réseau des développeurs

Pour les individus



www.generation-erasmus.fr



S'orienter étudier se former en Europe
www.euroguidance-france.org/fr



Zone euro méditerranée:
opportunités de mobilité, possibilité
de projets, accompagnement

UN OUTIL EUROGUIDANCE POUR CONSEILLER LES CANDIDATS À LA MOBILITÉ

EMMA : module de formation pour les conseillers en mobilité



Module 1 Les points clé du premier entretien

Module 2 : les ressources

Module 3 : préparer le départ, anticiper le retour

<http://emma.rtrain.fr/fr/courses/>

Découvrir ▾

Démarrer ▾

Mener son projet ▾

Valoriser son projet ▾

Boîte à outils ▾

Nous contacter ▾

1 / Avoir une idée de projet

2 / Trouver le bon partenaire

3 / Elaborer le projet à plusieurs

4 / Démarrer le projet avec les élèves

5 / Conduire efficacement le projet

6 / Finaliser le projet

7 / Partager votre expérience



eTwinning en Europe, c'est :

**42081**

projets actifs

**318398**

enseignants inscrits

**142625**établissements
scolaires

EPALE



En résumé

EPALE

Actualités, ressources, évènements et débats de la communauté impliquée dans la formation des adultes en Europe



Adult Learning EU @EPALe_EU

What are the fundamental benefits of #reading for pleasure as an adult? buff.ly/1FsTtRU #adultlearning @Quick_Reads

Actualités



Blog



Événements



Se tenir informé

Inscrivez-vous de façon à ce que nous puissions vous tenir informé de l'évolution du site EPALe par le biais de notre bulletin d'information



Merci de votre attention





UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS

WWW.ERASMUSPLUS.FR

ERASMUS + :
Action Clé 1 Mobilité
Action Clé 2 Partenariats Stratégiques
Secteur de l'Education des Adultes

Vendredi 18 septembre 2015

PARTIE I

Les fondamentaux de l'action clé 1 Mobilité pour l'Education des Adultes

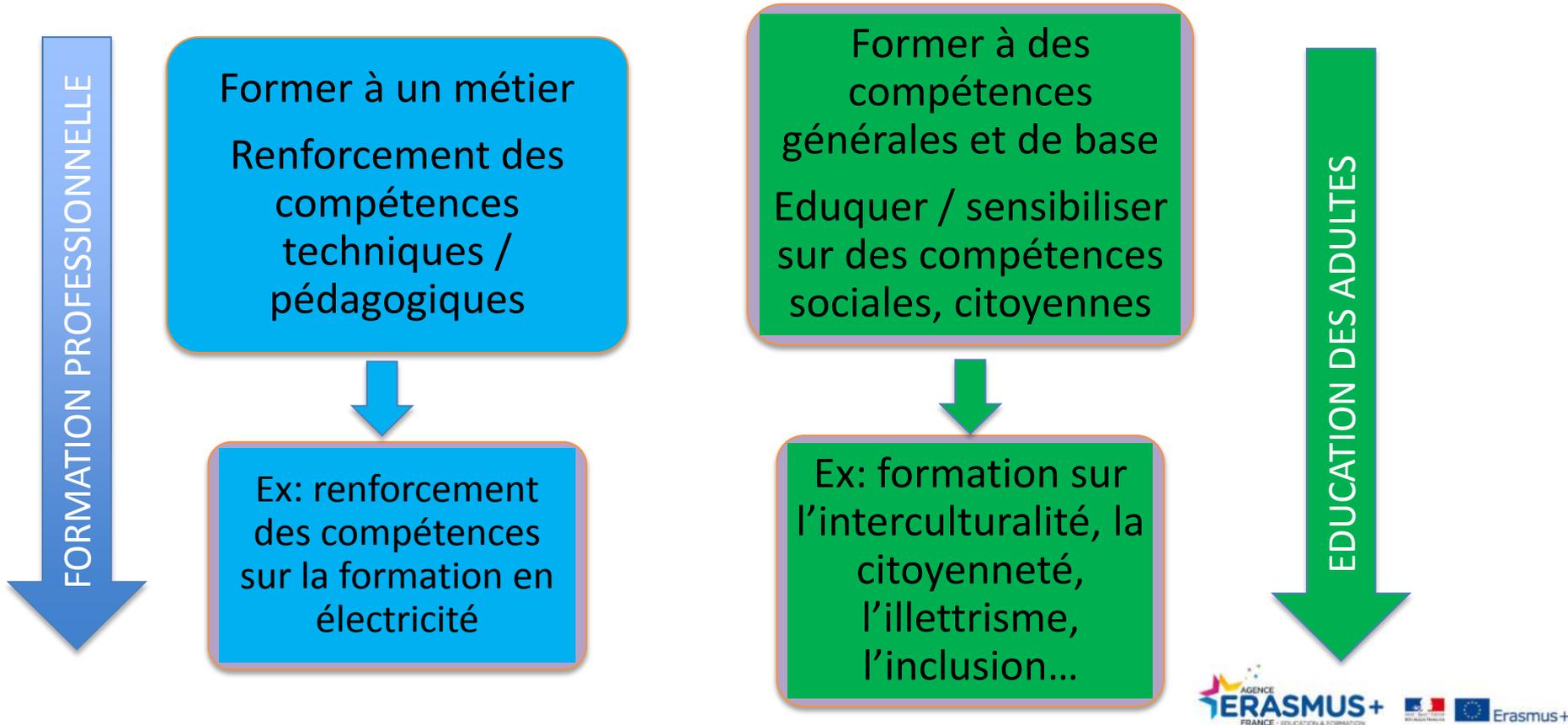
Secteur « éducation des adultes » dans Erasmus + & projets de mobilité / action clé 1

1. « Education des adultes » ne signifie pas les mobilités sont destinées à n'importe quel « adulte »
2. Sont concernés les formateurs et le personnel qui travaillent avec des apprenants sortis du système scolaire ou universitaire initial
3. Périmètre: éducation générale et populaire d'adultes, à l'exclusion de la formation professionnelle continue
4. La formation continue du personnel scolaire relève de la mobilité Erasmus + « enseignement scolaire »
5. Astuce: pour les formateurs de formateurs toujours de référer au public cible final, qui doit être des adultes

Comment choisir le bon secteur pour la mobilité des personnels?

1/ Vérifier l'éligibilité du public pour le secteur Education des Adultes

2/ Thématique du projet et objectifs de formation orientent sur le secteur:



Action clé 1: Mobilité d'apprentissage / secteur Education des adultes

Quels objectifs ?

L'action clé 1 soutient les **activités de mobilités** les personnels éducatifs & d'encadrement afin de développer:

- ▶ l'acquisition et l'utilisation des compétences
- ▶ les compétences linguistiques
- ▶ la citoyenneté européenne
- ▶ la coopération éducative et les synergies entre les secteurs de l'éducation

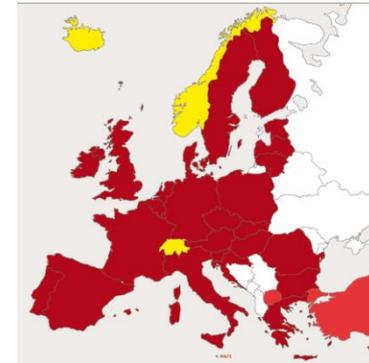
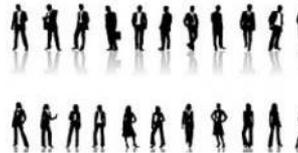
Durée du projet: 12 ou 24 mois

Début des projets: 1^{er} juin

Action clé 1: Mobilité éducation & formation

E+

une approche institutionnelle



**Dépôt d'un projet de mobilité par un établissement
/ organisation d'envoi ou un groupement
(consortium)**

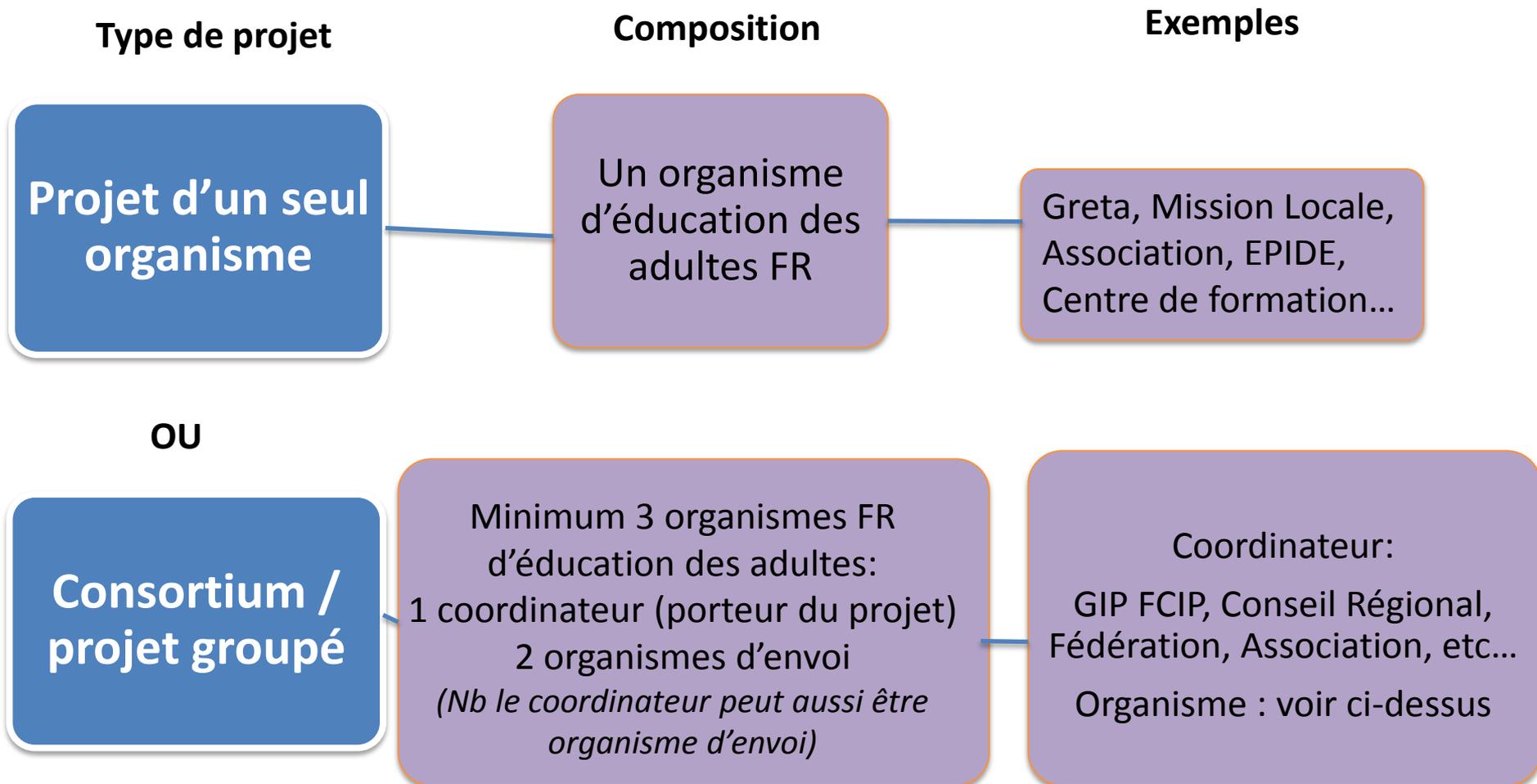
Mobilité est portée:

- Par l'employeur des équipes pédagogiques
- Par l'établissement éducatif des apprenants

Mobilité « éducation & formation » est:

- inscrite dans le cursus des apprenants
- Reconnue dans le parcours

QUI DEPOSE LE PROJET ?



Les points clés pour un consortium

- **Définir deux types d'objectifs :**
 - Objectifs de formation
 - Objectifs propres au regroupement
- **Formaliser le cadre:**
 - Cahier des charges
 - Comité de pilotage
- **Mutualiser les ressources pour les activités préparatoires et le déroulé du projet**
- **Lettre de mandat entre les membres du consortium et le coordinateur**

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

Les publics éligibles dans le secteur de la l'éducation des adultes

BOEN

Mobilité pour
les personnels

Personnels enseignants / formateurs
Personnels d'encadrement / pédagogique
Sous statut salarié ou bénévole
des organismes actifs dans le domaine de la formation/éducation
générale et populaire pour adultes

Quelles activités ?

Mobilité pour les personnels

Missions d'enseignement
(2 jours à 2 mois, hors voyage)

Mobilité de formation : période d'observation, formation courte
(2 jours à 2 mois, hors voyage)

Un exemple de projet

Projet porté par un organisme : une école de la 2^{ème} chance

Contexte	Accueil de jeunes adultes déscolarisés, actions d'insertion, de remise à niveau sur les savoirs de base, de pré-orientation
Participants	10 Formateurs et encadrants
Activités	5 stages d'observation de 2 semaines auprès d'organismes d'insertion en Belgique et Italie 5 formations de 5 jours sur la gestion de groupes pluriculturels au Royaume Uni
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des compétences sur les méthodes de mobilisation et de motivation• Acquérir des compétences l'animation de groupes diversifiés
Reconnaissance des acquis d'apprentissage & valorisation	Délivrance de l'Europass mobilité, inscription dans le plan de formation interne Article d'analyse des pratiques dans la newsletter du réseau Sessions d'échanges avec les collègues non partis en mobilité

Un exemple de projet consortium

Projet porté par un consortium : GIP FCIP + 5 Greta

Contexte	Observation et partage de pratiques de formation continue à distance
Participants	25 Conseillers en formation continue
Activités	5 sessions de 3 jours d'enseignement de la mise en place de modules en FOAD en Belgique pour des collègues Belges sur la numératie 10 formations de 5 jours en Espagne sur la création de serious games 10 stages d'observations en Suède, et Pologne sur l'apprentissage mixte
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Former les collègues Belges sur l'utilisation de modules de formation- Acquérir des compétences sur l'utilisation des NTIC et de la FOAD pour des former aux savoirs de base- Renforcer le réseau de partenaires européens
Reconnaissance des acquis d'apprentissage & valorisation	Délivrance de l'Europass mobilité, inscription dans le plan de formation interne Formalisation d'un accord cadre avec les structures Belges Fiche technique sur les serious game à destination des CFC de l'académie Propositions d'accueil de formateurs Polonais

BUDGET DU PROJET DE MOBILITE

Le financement est une contribution aux coûts totaux

Type de coût	Personnels
Frais de voyage	Une échelle kilométrique répartie en 7 paliers → calculateur de distance
Frais de séjour	Un taux journalier variable en fonction de la destination et de la durée
Frais d'inscription aux cours	Financement sur la base de coût unitaire (70 €/jour – max 700 €)
Frais d'organisation /de gestion / de préparation linguistique	Un taux dégressif en fonction du nombre de participants (200 à 350€)
Besoins spécifiques pour les personnes handicapées	Prise en charge frais réels 100% si justifié

Quel budget ?

Des financements spécifiques pour les régions et départements d'outre mer

Pour l'éducation des adultes :

Distance KM	Taux
Moins de 100 Km	0€
100-499 Km	180€
500-1999 Km	275€
2000-2999 Km	360€
3000-3999 Km	530€
4000-7999 Km	820€
Plus de 8000 Km	1100€

Si les 1100 € (montant max) couvrent moins de 70% des frais de voyage au réel (aller-retour)

Alors possibilité d'une prise en charge au réel des frais de voyage à hauteur de **80%**.

Devis du transport à fournir à la candidature.

Les 20% restants : cofinancement à trouver

Exemple pour Mayotte :

Un voyage Dzaoudzi – Dublin : 2100€ aller-retour

Le forfait 1100€ couvre moins de 70% du coût réel (70% de 2100€ = 1470€)

Montant pris en charge par l'agence sur la ligne « couts exceptionnels » : 80% de 2100€ soit 1680€.

La différence (2100 – 1680 = 420€) doit être cofinancée.

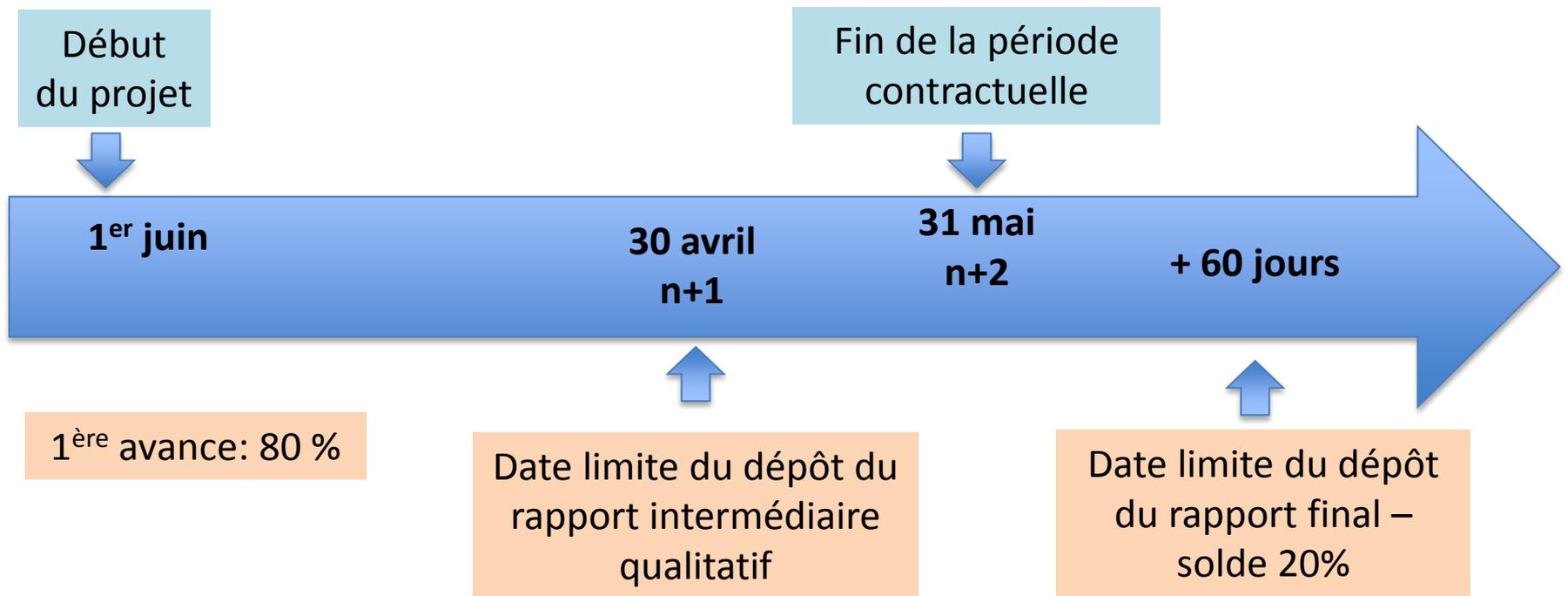
Le calendrier pour les projets de Mobilité

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
Début février* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 1 Mobilité
Mars-mai 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin mai 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} juin 2016	Démarrage des projets acceptés

*Date non connue à ce jour

Chronologie administrative et financière

- **Projet de mobilité 24 mois**



Projet de 12 ou 24 mois

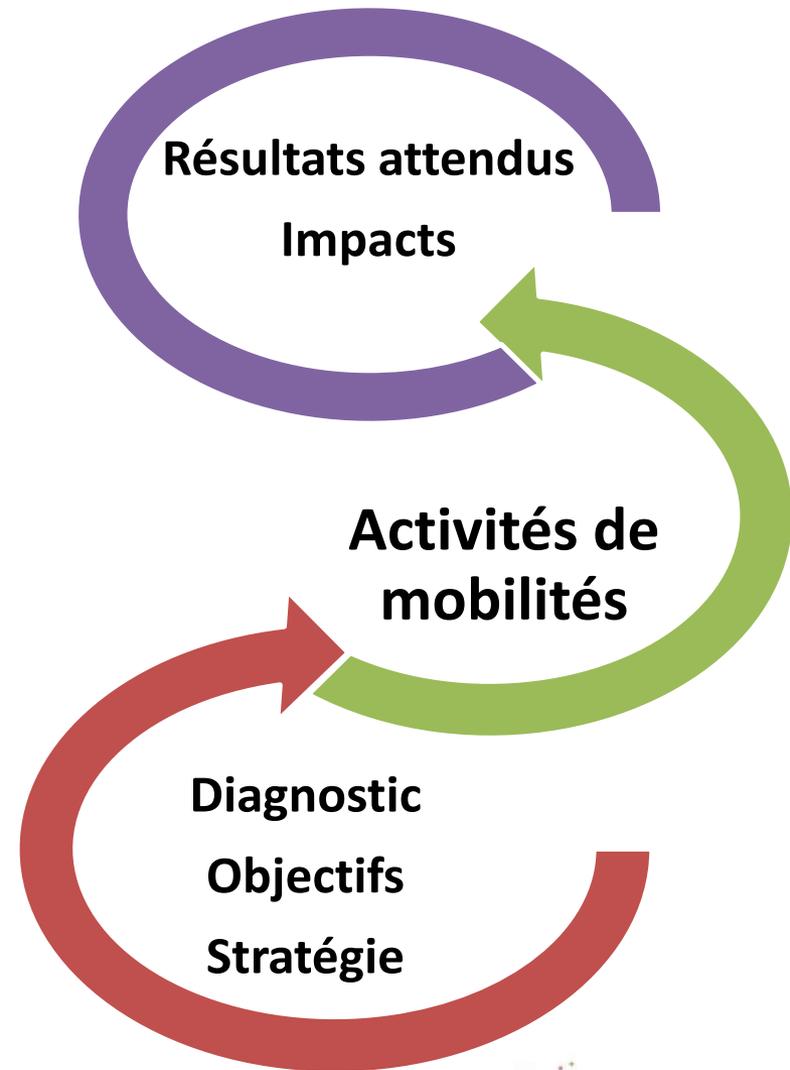
Quelques conseils pour rédiger une candidature de Mobilité

Plan de développement européen

Situation souhaitée



Situation actuelle



Projet individuel VS Consortium

UN PROJET DE MOBILITE POUR REpondre A QUELS BESOINS ?

S'appuyer sur une analyse de besoins de formation en lien avec les priorités de l'établissement ou du consortium, notamment :

- améliorer les compétences linguistiques
- gérer la diversité sociale, culturelle et linguistique
- développer de nouvelles méthodes pédagogiques et approches innovantes de l'apprentissage
- développer des compétences managériales
- faciliter la reconnaissance formelle des compétences acquises pendant les mobilités d'apprentissage à l'étranger
- développer l'utilisation du numérique

Dans le dossier de candidature, l'analyse de besoins est formalisée dans le **plan européen de développement.**

LOGIQUE DE LA CANDIDATURE

① projet conçu et porté à l'échelle de l'organisme ou du consortium

↳ PLAN EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

- analyse des besoins
- activités planifiées
- exploitation des résultats au retour

② qui veille à l'exploitation effective des résultats des expériences de mobilité



IMPACTS



DIFFUSION

③ qui intègre les étapes de préparation, de réalisation et de suivi de la mobilité (aspects logistiques et organisationnels, évaluation des activités, reconnaissance des acquis)

Se référer au formulaire de candidature commenté sur Pénélope+

GESTION DU PROJET

Le projet ne se limite pas aux activités de mobilités

- ✓ organisation de la sélection des participants à la mobilité
- ✓ dispositions pratiques (lieux, transferts, hébergement...)
- ✓ organisation de la préparation à la mobilité (informations, linguistique, culturelle, pédagogique)
- ✓ suivi budgétaire
- ✓ évaluation des résultats de la mobilité et du projet
- ✓ processus de gestion (plan de travail, outils, ressources...)

OUTILS POSSIBLES

- réunions d'information, fiche explicative de la sélection
- réunions en amont et en aval de la mobilité
- indicateurs d'évaluation des résultats de la mobilité et du projet

LA VALORISATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

L'EUROPASS MOBILITE

- ▶ Un document européen officiel, qui décrit les périodes de mobilité en Europe
- ▶ Délivré automatiquement via Mobility-tool
- ▶ Europass-Mobilité atteste une mobilité de qualité:
 - reflète la valeur ajoutée de la mobilité
 - rend lisible la mobilité et ses apports en terme d'activités réalisées et de compétences acquises
 - fait valoir une mobilité de qualité

Pour plus d'informations: www.europass.fr

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /40

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

SPECIFICITES TECHNIQUES

ENREGISTREMENT DES ORGANISMES SUR UNE PLATEFORME EU

Obligation pour l'ensemble des organismes de s'enregistrer sur une Plateforme URF/PDM et d'obtenir un code PIC valable jusqu'en 2020

DEMATERIALISATION DES CANDIDATURES

Mise en ligne des dossiers de candidature eform

Un seul formulaire par action

Possibilité d'ajouter des pièces jointes au dossier (10 Mo)

EPALE



En résumé

EPALE

Actualités, ressources, évènements et débats de la communauté impliquée dans la formation des adultes en Europe



Adult Learning EU @EPALe_EU

What are the fundamental benefits of #reading for pleasure as an adult? buff.ly/1FsTtRU #adultlearning @Quick_Reads

Actualités



Blog



Événements



Se tenir informé

Inscrivez-vous de façon à ce que nous puissions vous tenir informé de l'évolution du site EPALe par le biais de notre bulletin d'information

PARTIE II

Les fondamentaux de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques pour l'Education des Adultes

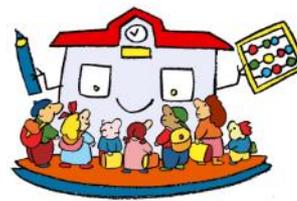
FICHE SIGNALÉTIQUE DES PARTENARIATS STRATEGIQUES

OBJECTIF	Projet de coopération pour soutenir la conception, le transfert et/ou l'utilisation de pratiques innovantes afin d'améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation
CONDITION	Au moins 3 organisations issues de 3 pays participants au programme et œuvrant dans les champs de l'éducation, la formation et/ou la jeunesse. Possibilité de participation des pays partenaires.
EXIGENCE	Ces projets doivent répondre à une (aux) priorité(s) horizontale(s) et/ou sectorielle(s) de la CE
MISE EN ŒUVRE	Une large palette d'activités pour atteindre les objectifs fixés (cf partie II)
DUREE	24 / 36 mois
FONCTIONNEMENT	Rôle important du coordinateur qui gère l'intégralité de la subvention

Action clé 2: Partenariats Stratégiques

24 à 36 mois / 450 000 €

Sujet commun à plusieurs secteurs éducatifs / acteurs variés
Productions et/ou échanges
expérience



CFA FR
Coord

Universi
té ALL

Projet

Asso IS

Mobilité
apprenants /
formateurs

Entreprise BE



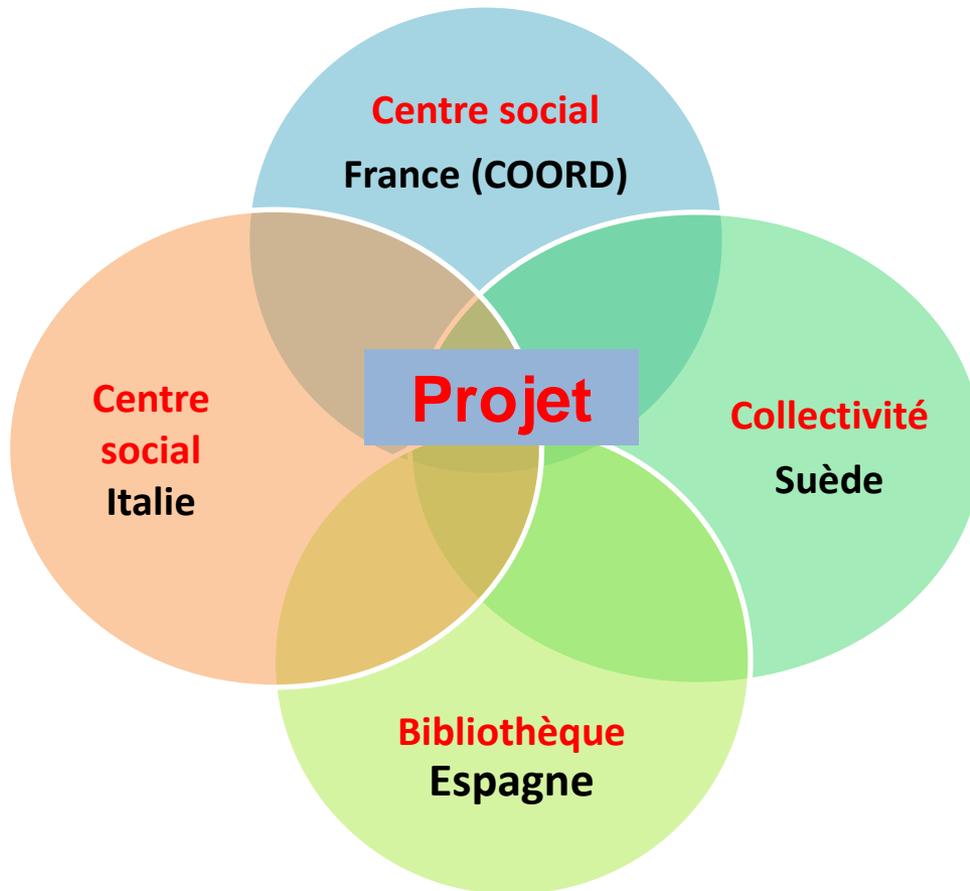
Coordinateur
resp. financier
unique



International: **importation**
d'expertise / limitée

TYPES DE PARTENARIATS STRATEGIQUES

Sur le thème de l'éducation des adultes



→ au moins **3 organismes de 3 pays** du programme E+

→ **objectifs/résultats du projet concernent le public adultes** (ex : former les mères au foyer à la lecture)

→ coordinateur responsable de la rédaction de la candidature eForm + coordination et suivi du projet + **gestion du budget**

→ possibilité d'intégrer des pays partenaires d'Erasmus+

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

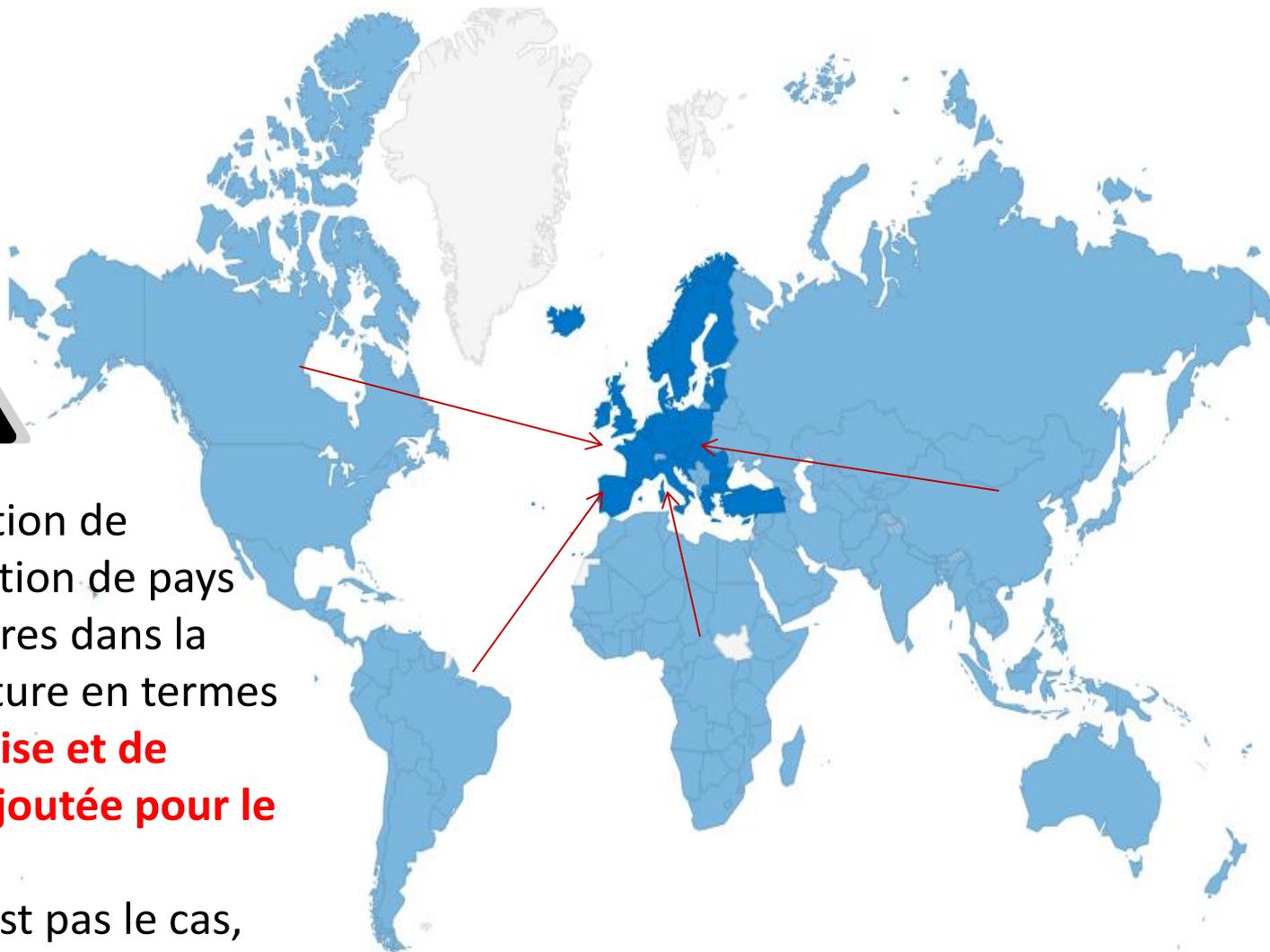
mais éligible en tant que pays partenaire

LES PAYS PARTENAIRES D'ERASMUS+



Justification de l'implication de pays partenaires dans la candidature en termes **d'expertise et de valeur ajoutée pour le projet.**

Si tel n'est pas le cas, le projet est refusé.



DES PRIORITES EUROPEENNES HORIZONTALES

- compétences de base et compétences transversales
- formation des professionnels de l'Education, Formation, Jeunesse
- intégration du numérique dans l'apprentissage, l'enseignement, la formation (TIC, ressources éducatives libres)
- meilleure cohérence entre les différents outils de transparence et de reconnaissance européens et nationaux
- réduire les disparités, soutenir l'apprentissage des publics défavorisés
- évaluer et améliorer l'efficacité des dépenses publiques (partenariats public-privé)

Se référer au GUIDE ERASMUS+

5 PRIORITES DU SECTEUR EDUCATION DES ADULTES

- ① stratégies ciblées pour l'amélioration des compétences de base pour des groupes spécifiques d'adultes
- ② améliorer l'accès à l'information sur l'orientation, la validation des acquis formels et non formels, et sur les offres de formation
- ③ méthodes innovantes pour former les adultes
- ④ améliorer les aptitudes des formateurs d'adultes à gérer des groupes diversifiés, et à utiliser les nouvelles technologies
- ⑤ évaluer l'efficacité des politiques publiques d'éducation des adultes

Liste des priorités sectorielles du [GUIDE ERASMUS +](#)

Exemple d'un projet EDUCATION DES ADULTES

Exemple fictif de projet autour des apprenants

**Partenariat : Centre social (FR – Coord.), Mission locale (FR), Centre social (NO) ,
Association locale (ES)**

Public cible : Femmes issues de l'immigration en démarche d'insertion

Pédagogie: à travers des rencontres réelles et virtuelles, actions pour mobiliser les apprenantes vers des actions d'apprentissage des compétences de base, élaboration de fiches pratiques pour les formateurs,

Exemple de mobilités d'apprentissage combinée des apprenants adultes:

- Travail préparatoire à distance sur les outils de découverte de l'écrit et de l'utilisation des TICE, création par les apprenantes de chaque pays de documents de présentation de leur quartier
- Rencontre en Espagne pendant 5 jours entre les apprenantes des 3 pays autour de la prise de parole
- Atelier en Norvège pendant 5 jours entre les apprenantes des 3 pays autour des TICE
- Atelier en France pendant 5 jours entre les apprenantes des 3 pays autour de l'écrit

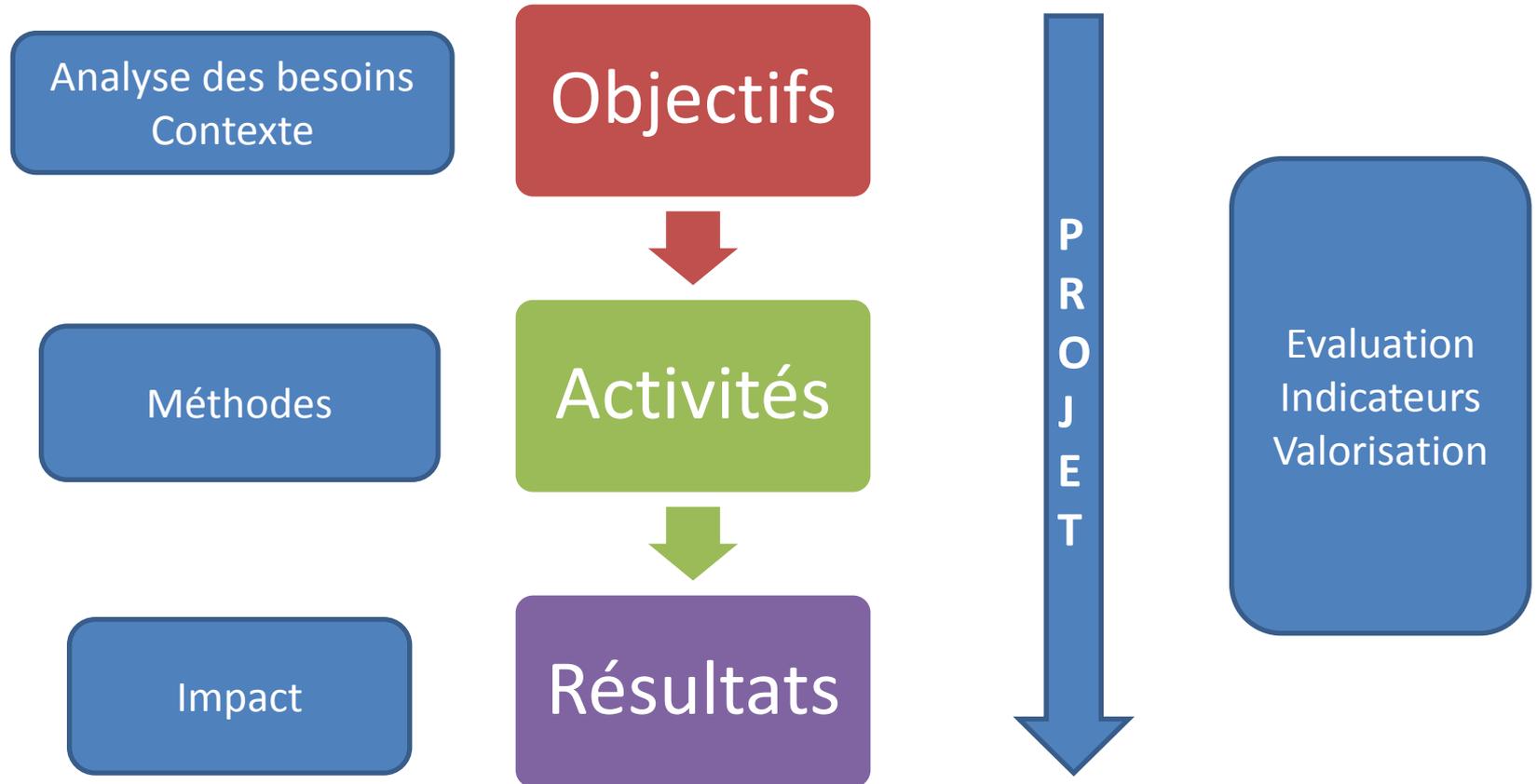
Le calendrier pour les projets de Partenariats Stratégiques

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
fin mars* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques
Avril-juillet 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin août 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} septembre 2016	Démarrage des projets acceptés

* Date non connue à ce jour

Quelques conseils pour rédiger une candidature de Partenariats Stratégiques

LOGIQUE DE PROJET



FOCUS SUR LA QUALITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET



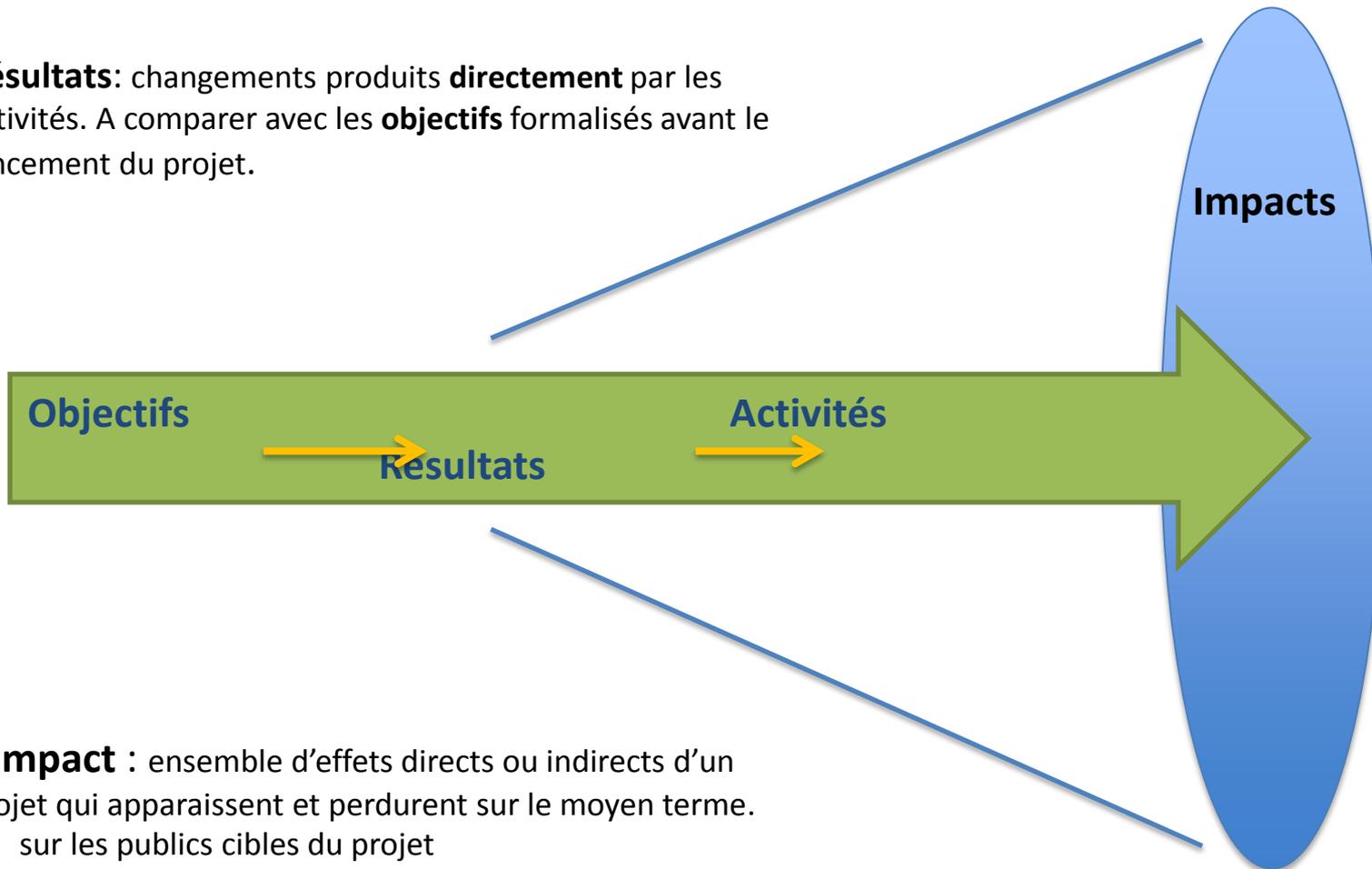
ACTIVITES	OUTILS POSSIBLES
liées aux objectifs du projet et à l'atteinte des résultats	Programme de travail Diagramme de Gantt (obligatoire) Dispositif d'évaluation/communication
liées à la coordination entre partenaires	Répartition des tâches (qui fait quoi?) Communication (à distance + réunions transnationales)
liées à la gestion admin et financière du projet	Gestion des informations à documenter (en vue des rapports) Gestion budgétaire

Focus sur la coopération entre partenaires

- Expliciter l'expertise et la complémentarité du partenariat
- Préciser la façon dont les partenaires vont assurer une coopération et une communication efficace
- Identifier des personnes de contacts/ressources chez chacun des partenaires
- Rôle crucial du coordinateur pour assurer la cohésion et la bonne gestion du projet
- Les réunions transnationales : une des activités pour la gestion et la coordination du projet

IMPACTS

Résultats: changements produits **directement** par les activités. A comparer avec les **objectifs** formalisés avant le lancement du projet.



L'impact : ensemble d'effets directs ou indirects d'un projet qui apparaissent et perdurent sur le moyen terme.

- sur les publics cibles du projet
- sur les organismes participants
- au plan local, national, européen

L'impact : un exemple

Projet : mobilisation des femmes en démarche d'insertion

Exemples d'impact :

- Pour les centres d'accueil : nouvelle organisation de l'accueil des femmes
- Pour les conseillers: amélioration des méthodes de travail grâce à l'utilisation des méthodes découvertes
- Pour les femmes accueillies : amélioration de la confiance en elles et de la motivation à reprendre une activité

Indicateurs (=mesurer la performance du dispositif) :

- Degré de maîtrise des outils TICE avant / après
- Taux d'implication dans les actions de mobilisation et d'insertion
- Nombre de conseillers ayant modifié leurs méthodes de travail
- ...

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /20

Coopération entre les partenaires /20

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

Les activités dans les partenariats stratégiques

1. Activités de gestion et de mise en œuvre du projet

- Gestion administrative et financière
- Evaluation, suivi de la qualité et monitoring
- Activités de communication autour du projet en général
- Activités locales (déplacements et réunions dans le pays, travail avec les apprenants ou les formateurs, achat de petit matériel pédagogique)



Exemples : Fournitures, logiciels, envois postaux, matériels pédagogique, évènements locaux, impressions...

Financement

- Taux unitaire mensuel en fonction du nb de partenaires
- 500 €/mois pour le coordinateur
 - 250€/mois pour le partenaire
- Plafond à 10 partenaires pour ce poste budgétaire

2. Réunions de coordination transnationales

Participation aux réunions entre partenaires du projet organisées par l'un des partenaires à des fins de mise en œuvre et de coordination du projet.

Contribution aux frais de voyage et de séjour.



Ne pas confondre avec les mobilités d'apprentissage ou de formation

Financement (optionnel)

Taux unitaire (voyage + séjour) selon la distance en KM :

0€ si < 100km / 575€ si ≥ 100 km < 2000 km

760€ si ≥ 2000 km

Plafond à 23.000€/an

3. Productions intellectuelles

Financement du temps de travail « intellectuel » des personnels du projet pour produire des résultats tangibles, exploitables et transférables. Le financement correspond à la conception de la production intellectuelle.



Si recours à un prestataire externe => frais exceptionnels

**Financement
(optionnel)**

Coût unitaire journalier variable en fonction de 4 catégories de personnel : manager, enseignant/chercheur/formateur, technicien, personnel administratif (**39 à 294 € par jour de travail**)



4. Evènements de dissémination

Organisation de conférences / de séminaires / d'évènements nationaux et transnationaux visant à partager et à diffuser les productions intellectuelles du projet.

Objectif: faire la promotion des productions tangibles, auprès des utilisateurs potentiels

Conditions:

- Participants à inviter doivent être extérieurs au partenariat
- Dans un des pays du partenariat (pays partenaires compris)
- Financement possible uniquement si un financement pour des productions intellectuelles est prévu

Financement (optionnel)

Coût unitaire par participant en fonction du pays d'origine :

- Participants nationaux = 100 €
- Participants européens = 200 €

Plafond à 30.000 €

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités) dans le secteur EA



Différents types de mobilités d'apprentissage ou de formation sont possibles dans le cadre des partenariats, à **condition d'être justifiées et liées aux objectifs.**

Pour les apprenants:

Mobilité de groupes d'apprenants (et accompagnants), pour une durée minimum de 5 jours à 2 mois (60 jours), dans les pays participants (EU) du projet
Ces activités de mobilité sont « mixtes » : mobilité physique et mobilité virtuelle (utilisation de TICE pour préparer, soutenir et suivre la mobilité physique)



Les déplacements liés aux réunions de projet sont sur le poste « frais de réunions transnationales »

Liste des activités éligibles p. 119 du [GUIDE ERASMUS +](#)

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour : 5-14 jours = 55€/jour - 15-60 jours = 40€/jour

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités) dans le secteur EA



Différents types de mobilités d'apprentissage sont possibles dans le cadre des partenariats, à **condition d'être justifiées et liées aux objectifs.**

Pour les personnels:

- Mobilité courte : Evènements conjoints de formation du personnel de 5 jours à 2 mois (60 jours) dans les pays participants (EU) et partenaires (non EU) du projet
- Mobilité des personnels pour des missions d'enseignement et de formation de longue durée (de 61 jours à 12 mois) dans les pays du participants (EU) du projet

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour pour les mobilités courtes des personnels : 5-14 jours = 100€/jour - 15-60 jours = 70€/jour

Mobilités longues des personnels : taux variables en fonction de la durée et du pays

6. Coûts exceptionnels

Frais de sous-traitance ou achat d'équipement ou coût d'une garantie financière si demandé.

Condition: les opérations de sous-traitance doivent avoir pour objet des services ne pouvant être directement fournis par les partenaires du projet



Financement (optionnel)

- Prise en charge à **75%** sur la base des frais réels
- Pas d'imputation possible sur d'autres lignes
- Plafond à **50.000€**
- Contrôle ex-ante et ex-post rigoureux sur ce poste

7. Besoins spécifiques

Coûts additionnels concernant des personnes en situation de handicap



Financement (optionnel)

- Prise en charge de **100%** des frais réels
- A justifier

7 Postes budgétaires : 450 000 € max pour 3 ans

Gestion et mise en œuvre du projet



Productions Intellectuelles



Réunions transnationales



Evènements de dissémination



Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation



Frais exceptionnels



Besoins spécifiques



DOCUMENTS DE REFERENCE

- ① Le [guide du programme](#) Erasmus +
- ② La [circulaire du BOEN](#) sur l'appel à proposition 2016 du programme Erasmus+ : publics éligibles dans les différents secteurs de l'Education et de la Formation
- ③ [Pénélope +](#) : le site technique de l'agence pour accompagner le dépôt de candidatures : formulaires commentés, guides de saisie du budget

POUR ALLER PLUS LOIN...



www.agence-erasmus.fr

Site de l'agence Erasmus+ EF



www.erasmusplus.fr/penelope

Modalités de la candidature Erasmus+ Education Formation

EPALE

Plateforme électronique pour l'éducation et formation des adultes en Europe

<http://ec.europa.eu/epale/fr>

Des questions en suspens...

Contact pour l'action Clé 1 Mobilité
mobilite@agence-erasmus.fr

Contact pour l'action Clé2 Partenariats Stratégiques
partenariats@agence-erasmus.fr



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

WWW.ERASMUSPLUS.FR



APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS

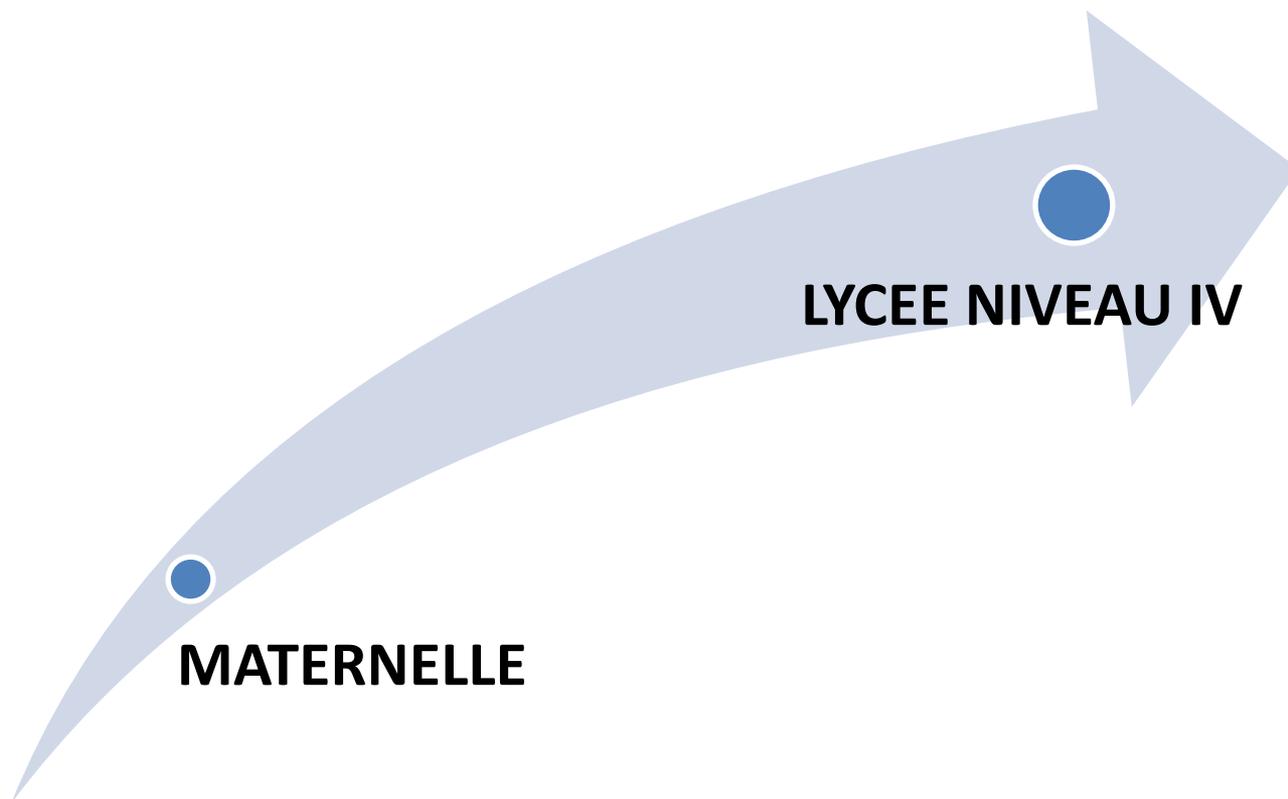
ERASMUS + :
Action Clé 1 Mobilité
Action Clé 2 Partenariats Stratégiques
Secteur de l'enseignement Scolaire

Vendredi 18 septembre 2015

PARTIE I

Les fondamentaux de l'action clé 1 Mobilité pour l'Enseignement Scolaire

LE SECTEUR ENSEIGNEMENT SCOLAIRE E+



Etablissements scolaires éligibles → Consulter le [BOEN du 15 janvier 2015](#)

QUI DEPOSE UNE CANDIDATURE POUR QUEL PUBLIC ?

un établissement scolaire

pour son personnel enseignant et
non enseignant

ETABLISSEMENT
SCOLAIRE

un consortium

c'est-à-dire un coordinateur + au
moins 2 établissements scolaires
(Nouveauté 2015)

COORDINATEUR

ETABLISSEMENT SCOLAIRE 1

ETABLISSEMENT SCOLAIRE 2

- i** Tous les membres du consortium doivent être identifiés au moment de la candidature
- i** Le coordinateur du consortium dépose la demande de subvention

PROJET DE MOBILITE (KA1) POUR UN COLLEGE OU UN LYCEE GENERAL

Projet de Mobilité
Secteur
Enseignement
scolaire



COLLEGE OU LYCEE GL



QUI PEUT COORDONNER UN CONSORTIUM ?

Organisme éligible pour être coordinateur → BOEN (parution fin 2015)

COORDINATEUR

RECTORAT

DSDEN

GIP FCIP (associé au rectorat)

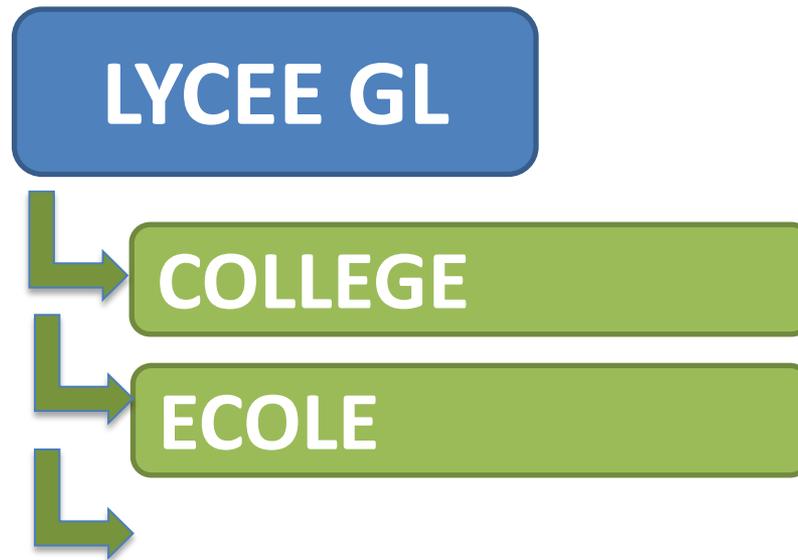
ESPÉ

EPLÉ

 Dans le dossier de candidature, l'organisme coordinateur est appelé l'organisme candidat, identifié comme responsable administratif et financier du projet.

EXEMPLE D'UN CONSORTIUM KA101

Un consortium = au moins 3 organisations



- ! **Le sens du consortium** : pourquoi ces établissements se regroupent-ils en consortium, les objectifs sont-ils bien partagés ?
- ! Gestion administrative et financière du projet assumée par le coordinateur

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

PUBLICS ELIGIBLES A LA MOBILITE

→ les personnels enseignants et non-enseignants de l'organisme candidat (et des membres du consortium)

Organisme candidat	Publics éligibles
Ecole primaire	Enseignants et non enseignants de l'école
Etablissement secondaire, EPLE (collège, lycée, lycée professionnel)	Enseignants et non enseignants de l'établissement scolaire
CFA (formation initiale jusqu'au niveau IV)	Enseignants et non enseignants du CFA
Rectorat, DSDEN, GIP FCIP, ESPE (en tant que coordinateurs d'un consortium)	Les personnels rattachés, en particulier les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les personnels des différents services, les formateurs...

Consulter le BOEN (parution fin 2015)

ACTIVITES PENDANT LA PERIODE DE MOBILITE

① se former

→ participation à des **cours ou événements de formation** (prestataires de formations, conférences, séminaires européens)

→ **périodes d'observation** dans un établissement scolaire ou tout organisme pertinent dans le domaine de l'enseignement scolaire

② enseigner

→ enseigner dans un établissement partenaire à l'étranger

i **Durée de la mobilité : 2 jours min à 60 jours max (= 2 jours min d'activité effective à l'étranger sans compter les jours d'approche)**

Un exemple de projet secteur enseignement scolaire

Projet déposé par un collègue

Contexte	contexte rural, élèves de milieux défavorisés, problématique de harcèlement
Participants	enseignants, personnel d'éducation, personnel de santé
Activités	12 mobilités en Islande sur différentes activités (ateliers sur le thème de l'amélioration du climat scolaire, conférence, stages d'observation)
Objectifs	Améliorer le climat scolaire, souder l'équipe, mettre en place des actions transversales, dynamique européenne
Subvention	24 480 €
Durée du projet	12 mois

BUDGET DU PROJET DE MOBILITE

Le financement est une contribution aux coûts totaux

Type de coût	Personnels
Frais de voyage	Une échelle kilométrique répartie en 7 paliers → calculateur de distance
Frais de séjour	Un taux journalier variable en fonction de la destination et de la durée
Frais d'inscription aux cours	Financement sur la base de coût unitaire (70 €/jour – max 700 €)
Frais d'organisation /de gestion / de préparation linguistique	Un taux dégressif en fonction du nombre de participants (200 à 350€)
Besoins spécifiques pour les personnes handicapées	Prise en charge frais réels 100% si justifié

Quel budget ?

Des financements spécifiques pour les régions et départements d'outre mer

Pour l'enseignement scolaire :

Distance KM	Taux
Moins de 100 Km	0€
100-499 Km	180€
500-1999 Km	275€
2000-2999 Km	360€
3000-3999 Km	530€
4000-7999 Km	820€
Plus de 8000 Km	1100€

Si les 1100 € (montant max) couvrent moins de 70% des frais de voyage au réel (aller-retour)

Alors possibilité d'une prise en charge au réel des frais de voyage à hauteur de **80%**.

Devis du transport à fournir à la candidature.

Les 20% restants : cofinancement à trouver

Exemple pour Mayotte :

Un voyage Dzaoudzi – Dublin : 2100€ aller-retour

Le forfait 1100€ couvre moins de 70% du coût réel (70% de 2100€ = 1470€)

Montant pris en charge par l'agence sur la ligne « couts exceptionnels » : 80% de 2100€ soit 1680€.

La différence (2100 – 1680 = 420€) doit être cofinancée.

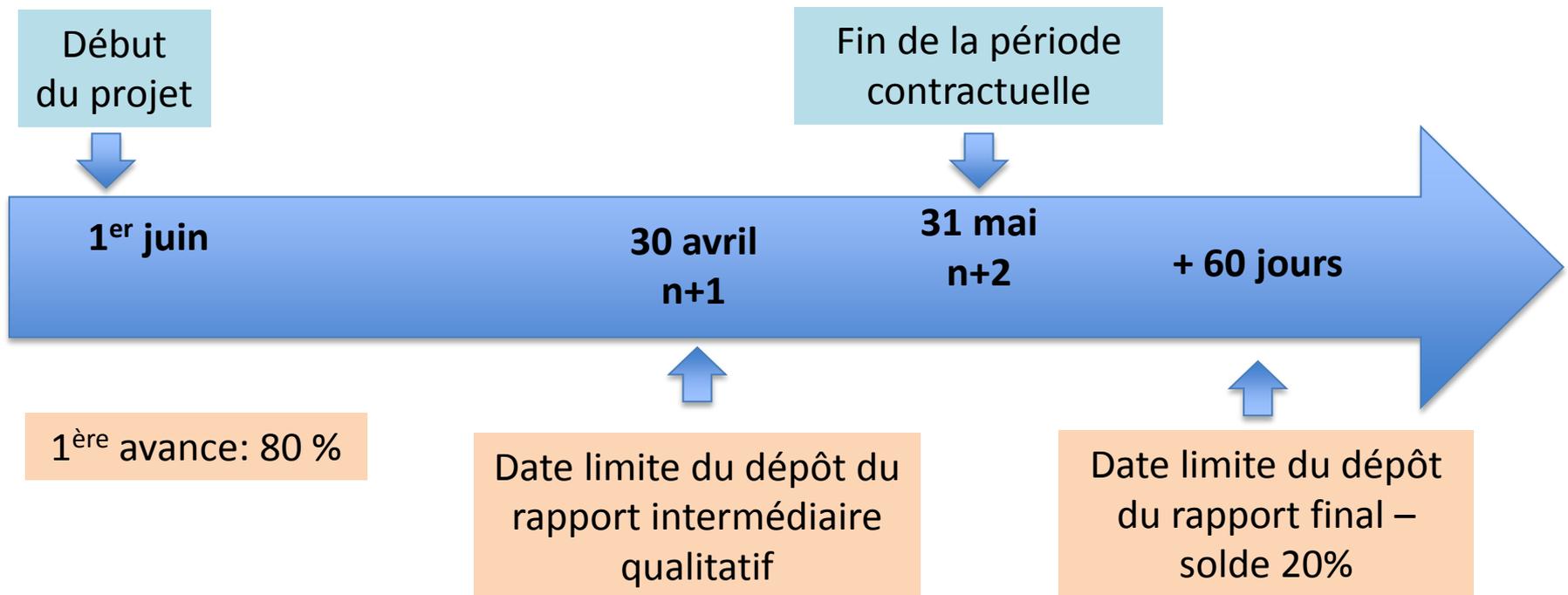
Le calendrier pour les projets de Mobilité

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
Début février* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 1 Mobilité
Mars-mai 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin mai 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} juin 2016	Démarrage des projets acceptés

*Date non connue à ce jour

Chronologie administrative et financière

- **Projet de mobilité 24 mois**



Projet de 12 ou 24 mois

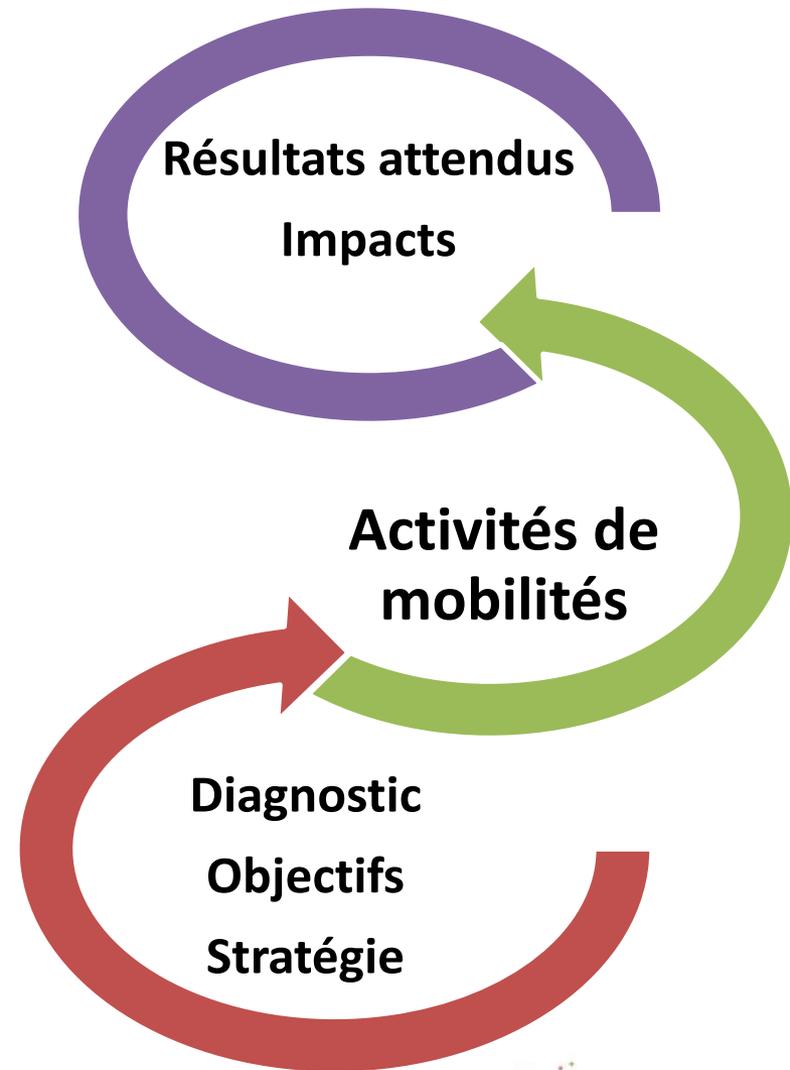
Quelques conseils pour rédiger une candidature de Mobilité

Plan de développement européen

Situation souhaitée



Situation actuelle



Projet individuel VS Consortium

UN PROJET DE MOBILITE POUR REpondre A QUELS BESOINS ?

S'appuyer sur une analyse de besoins de formation en lien avec les priorités de l'établissement ou du consortium, notamment :

- améliorer les compétences linguistiques
- gérer la diversité sociale, culturelle et linguistique
- développer de nouvelles méthodes pédagogiques et approches innovantes de l'apprentissage
- développer des compétences managériales
- faciliter la reconnaissance formelle des compétences acquises pendant les mobilités d'apprentissage à l'étranger
- développer l'utilisation du numérique

Dans le dossier de candidature, l'analyse de besoins est formalisée dans le **plan européen de développement.**

LOGIQUE DE LA CANDIDATURE

① projet conçu et porté à l'échelle de l'organisme ou du consortium

↳ PLAN EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

- analyse des besoins
- activités planifiées
- exploitation des résultats au retour

② qui veille à l'exploitation effective des résultats des expériences de mobilité



IMPACTS



DIFFUSION

③ qui intègre les étapes de préparation, de réalisation et de suivi de la mobilité (aspects logistiques et organisationnels, évaluation des activités, reconnaissance des acquis)

Se référer au formulaire de candidature commenté sur Pénélope+

GESTION DU PROJET

Le projet ne se limite pas aux activités de mobilités

- ✓ organisation de la sélection des participants à la mobilité
- ✓ dispositions pratiques (lieux, transferts, hébergement...)
- ✓ organisation de la préparation à la mobilité (informations, linguistique, culturelle, pédagogique)
- ✓ suivi budgétaire
- ✓ évaluation des résultats de la mobilité et du projet
- ✓ processus de gestion (plan de travail, outils, ressources...)

OUTILS POSSIBLES

- réunions d'information, fiche explicative de la sélection
- réunions en amont et en aval de la mobilité
- indicateurs d'évaluation des résultats de la mobilité et du projet

LA VALORISATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

L'EUROPASS MOBILITE

- ▶ Un document européen officiel, qui décrit les périodes de mobilité en Europe
- ▶ Délivré automatiquement via Mobility-tool
- ▶ Europass-Mobilité atteste une mobilité de qualité:
 - reflète la valeur ajoutée de la mobilité
 - rend lisible la mobilité et ses apports en terme d'activités réalisées et de compétences acquises
 - fait valoir une mobilité de qualité

Pour plus d'informations: www.europass.fr

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /40

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

SPECIFICITES TECHNIQUES

ENREGISTREMENT DES ORGANISMES SUR UNE PLATEFORME EU

Obligation pour l'ensemble des organismes de s'enregistrer sur une Plateforme URF/PDM et d'obtenir un code PIC valable jusqu'en 2020

DEMATERIALIZATION DES CANDIDATURES

Mise en ligne des dossiers de candidature eform

Un seul formulaire par action

Possibilité d'ajouter des pièces jointes au dossier (10 Mo)

L'ANIMATION

DANS L'ETABLISSEMENT

Implication d'une équipe

- ☑ engagement de la direction et du gestionnaire
- ☑ implication d'une personne ressource
- ☑ constitution d'une équipe

DU CONSORTIUM

Implication de chaque membre

- ☑ constituer un comité de pilotage
- ☑ formaliser les engagements entre les membres
- ☑ décrire la répartition des tâches tout au long du projet

OUTILS POSSIBLES :

- convention de partenariat entre les membres du consortium
- **plan de travail** entre les différents acteurs du projet **très recommandé** (en PJ à la candidature)

Rubriques : calendrier, activités, acteurs concernés, objectifs, résultats, ressources

COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES EU

Sélection et négociation avec les partenaires d'accueil

- ☑ critères de sélection des partenaires EU (pays, structures)
- ☑ négociation avec l'organisme intermédiaire ([si applicable](#))
- ☑ négociation des programmes d'activités pendant les mobilités, déterminer les objectifs de la mobilité et les résultats attendus

OUTIL

→ Annexe IV - Modèle contrat mobilité du personnel

DANS LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

 Connaître a minima les pays ciblés (budget). Si les structures d'accueil ne sont pas identifiées, indiquer comment vous allez procéder pour les trouver.

Découvrir ▾

Démarrer ▾

Mener son projet ▾

Valoriser son projet ▾

Boîte à outils ▾

Nous contacter ▾

1 / Avoir une idée de projet

2 / Trouver le bon partenaire

3 / Elaborer le projet à plusieurs

4 / Démarrer le projet avec les élèves

5 / Conduire efficacement le projet

6 / Finaliser le projet

7 / Partager votre expérience



eTwinning en Europe, c'est :



42081

projets actifs



318398

enseignants inscrits



142625

établissements
scolaires



Home > Tools

<http://www.schooleducationgateway.eu>

Erasmus+ Tools

European Commission's Erasmus+ programme provides people working in school education with versatile opportunities to develop their professional skills and to work together with partners in Europe.

We suggest that you get familiar with the [Erasmus+ programme structure and its funding opportunities for schools](#). The three Tools available on the School Education Gateway website will help you to find courses, mobility offers and partnership opportunities to elaborate and complete your application.

The Tools and related information are currently available in English. They will be provided in all languages by the end of March.

ERASMUS+ TOOLS		POSSIBLE ERASMUS+ FUNDING
<p>Course Catalogue </p> <p>SchoolEducationGateway Erasmus+</p>	<p>A dedicated catalogue of professional development courses for school teachers and staff</p>	<p>Mobility project for school education staff under Key Action 1 (teaching assignments and staff training). Read more</p>
<p>Mobility Opportunities </p> <p>SchoolEducationGateway Erasmus+</p>	<p>Offers for school staff to undertake teaching assignments and job shadowing in a host school/organisation abroad</p>	<p>Strategic Partnerships under Key Action 2 (partnership search). Read more</p>
<p>Strategic Partnerships </p>	<p>Partner search for schools and organisations across Europe to carry out joint projects to improve standards and the quality of teaching</p>	<p>Strategic Partnerships under Key Action 2 (partnership search). Read more</p>

Course catalogue

Latest courses [\(show all\)](#)



eLearning: Creating Multimedia Content for Moodle using Windows & freeware programs



Entrepreneur 3.0



British Culture and Language for Teachers



British Culture and Language for Teachers

Search courses

Enter topic, sentence, keywords

Topic

Select

Country

Select

Instructions

Please enter your search keywords here. If you like you can also filter the results, this is not obligatory and you can refine your search later.

For course providers

All organisations are welcome to submit their

PARTIE II

Les fondamentaux de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques pour l'Enseignement Scolaire

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PARTENARIAT STRATÉGIQUE KA2

OBJECTIFS D'UN KA2	<ul style="list-style-type: none">• soutenir la conception, le transfert ou l'utilisation de pratiques innovantes• promouvoir la coopération, l'apprentissage par les pairs, les échanges d'expérience au niveau européen
PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	<u>33 pays participants du programme E+</u> <i>Pays partenaires du programme E+ (justification obligatoire de l'implication de pays partenaires dans la candidature en termes d'expertise)</i>
PERIMETRE SECTORIEL	en fonction des PUBLICS CIBLES par le projet <i>Publics ciblés = les élèves et/ou le personnel intervenant dans les établissements scolaires de la maternelle au lycées niveau BAC → choisir le formulaire KA2 du secteur enseignement scolaire</i>
PRIORITES	répondre à au moins 1 priorité horizontale ou une priorité du secteur concerné
ACTIVITES	diverses activités financées pour atteindre les objectifs du projet
DUREE D'UN PROJET	24 / 36 mois

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

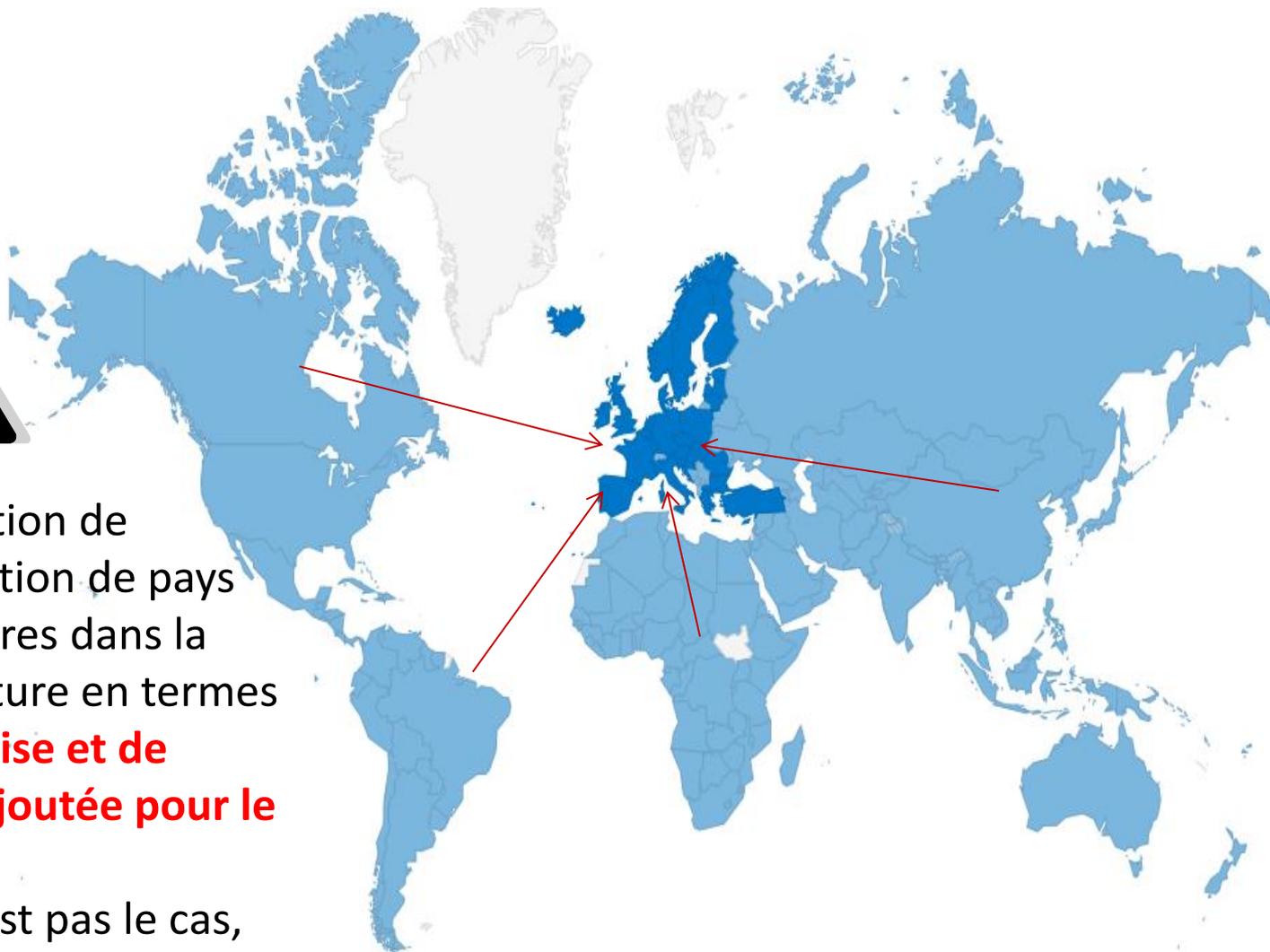
mais éligible en tant que pays partenaire

LES PAYS PARTENAIRES D'ERASMUS+



Justification de l'implication de pays partenaires dans la candidature en termes **d'expertise et de valeur ajoutée pour le projet.**

Si tel n'est pas le cas, le projet est refusé.



DES PRIORITES EUROPEENNES HORIZONTALES

- compétences de base et compétences transversales
- formation des professionnels de l'Education, Formation, Jeunesse
- intégration du numérique dans l'apprentissage, l'enseignement, la formation (TIC, ressources éducatives libres)
- meilleure cohérence entre les différents outils de transparence et de reconnaissance européens et nationaux
- réduire les disparités, soutenir l'apprentissage des publics défavorisés
- évaluer et améliorer l'efficacité des dépenses publiques (partenariats public-privé)

Se référer au GUIDE ERASMUS+

LES PRIORITES SECTORIELLES ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

- prévention du décrochage scolaire
- accompagnement des jeunes qui ne maîtrisent pas les compétences de base (français, mathématiques)
- qualité de l'éducation de la petite enfance
- professionnalisation du métier d'enseignant

TYPES DE PARTENARIATS DU SECTEUR SCOLAIRE

Fiche action Penelope + : [types de projets](#)

1 KA2 S2S

→ uniquement entre établissements scolaires
(*school to school*)

Formulaire spécifique

- projet bilatéral possible
- coordinateur européen responsable de la rédaction de la candidature eForm + coordination et suivi du projet
- **gestion de son budget par chaque établissement scolaire** (signature d'un contrat avec l'agence nationale de son pays)
- **pas** de possibilité d'intégrer **des pays partenaires** d'Erasmus+

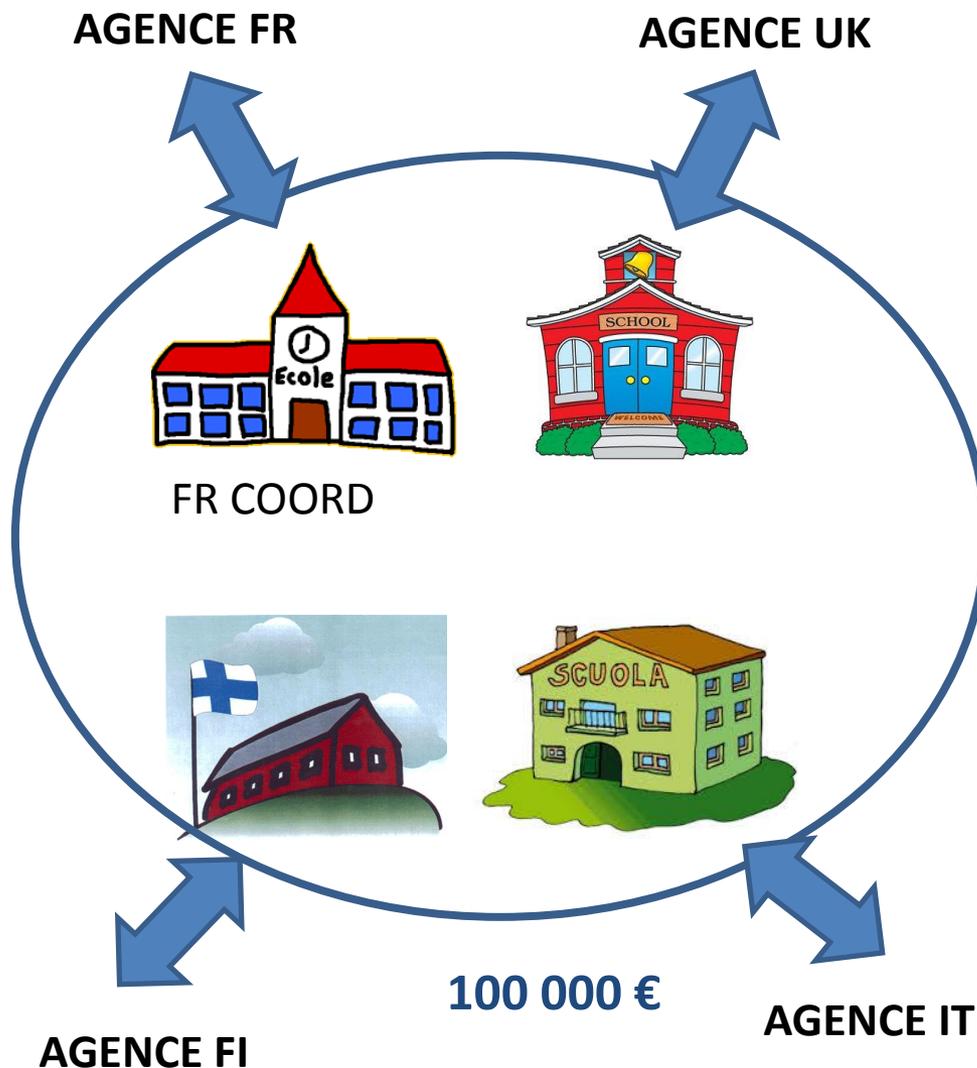
2 KA2 STANDARDS

→ 2.a tout organisme pertinent (*Mixte*)
→ 2.b collectivité coordinatrice (*Regio*)

Formulaire spécifique

- **gestion financière de la totalité du budget par le coordinateur européen** : signature d'un contrat avec l'agence nationale de son pays et mandats entre coordinateur et partenaires
- possibilité d'intégrer des pays partenaires d'Erasmus+
- **Regio** : bilatéral possible et constitution d'un consortium local

1 UNIQUEMENT entre établissements scolaires



→ projet bilatéral possible

→ coordinateur européen responsable de la rédaction de la candidature eForm + coordination et suivi du projet

→ **gestion de son budget par chaque établissement scolaire** (signature d'un contrat avec l'agence nationale de son pays)

→ pas de possibilité d'intégrer des pays partenaires d'Erasmus+

Partenariats Stratégiques SCHOOL TO SCHOOL : EXEMPLE

Partenariat : Lycée FR – Coord + Lycée PL

Type du projet : school to school

Publics cibles : lycéens niveau 1ère et terminale S

Durée : 24 mois – Titre du projet : *Expersciences*

Priorités

- développer des compétences de base et des compétences transversales en utilisant des méthodes innovantes
- renforcer le profil des métiers de l'enseignement (adopter des méthodes collaboratives innovantes)

KA2 SCHOOL TO SCHOOL : EXEMPLE

Partenariat : Lycée FR – Coord + Lycée PL

Type du projet : school to school

Publics cibles : lycéens niveau 1ère et terminale S

Durée : 24 mois – Titre du projet : *Expersciences*

Réunions transnationales

- 4 réunions pour la mise en œuvre et suivi du projet

Activités transnationales d'apprentissage pour les élèves

- Mobilité de 20 élèves FR en PL pendant 7j (X2)
- Mobilité de 20 élèves PL en FR pendant 7 j (X2)

Programme d'activités prévues (débat, participation cours, réalisation commune d'expériences)

Coûts exceptionnels

- Prestataire de formation externe à la réalisation et au montage vidéo (8h de formation)

2 a. PARTENARIAT STRATEGIQUE SECTORIEL ENSEIGNT SCOLAIRE

Partenariat entre multiples acteurs pour des résultats concernant le secteur scolaire, par exemple thématique de la lutte contre le décrochage scolaire

Sujet commun en lien avec ens scolaire
Productions et/ou échanges expérience



Ets scolaire FR

Mobilité
élèves/
enseignants



Projet

Université
ALL

Asso IS



Coordinateur
resp. financier
unique



International: **importation**
d'expertise / limitée

2 b. entre COLLECTIVITES locales et territoriales (REGIO)

PARTENAIRES ASSOCIES
Etablissement scolaire +
organisme d'Education non-
formelle



**COLLECTIVITE
FR COORD**

PARTENAIRES ASSOCIES
Etablissement scolaire +
organisme d'Education non-
formelle



**COLLECTIVITE
ES**



**PREFEITURA DA CIDADE DE
SÃO PAULO**

PARTENAIRES ASSOCIES
Etablissement scolaire +
organisme d'Education non-
formelle

→ projet bilatéral possible

→ coordinateur européen
responsable de la rédaction de
la candidature eForm +
coordination et suivi du projet

→ **gestion financière de la
totalité du budget par le
coordinateur européen** :
signature d'un contrat avec
l'agence nationale de son pays
et mandats entre coordinateur
et partenaires

→ possibilité d'intégrer des
pays partenaires d'Erasmus+

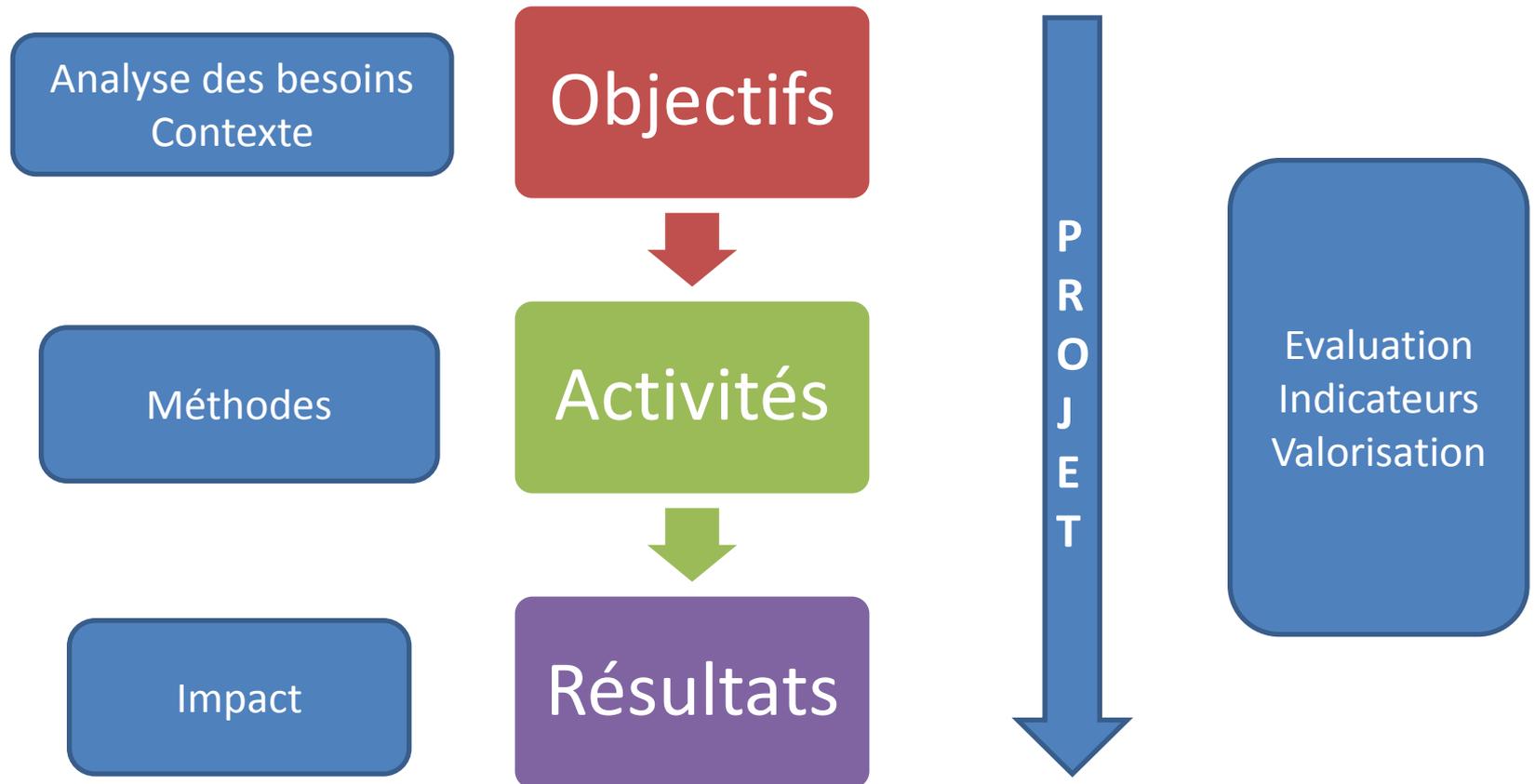
Le calendrier pour les projets de Partenariats Stratégiques

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
fin mars* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques
Avril-juillet 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin août 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} septembre 2016	Démarrage des projets acceptés

* Date non connue à ce jour

Quelques conseils pour rédiger une candidature de Partenariats Stratégiques

LOGIQUE DE PROJET



FOCUS SUR LA QUALITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET



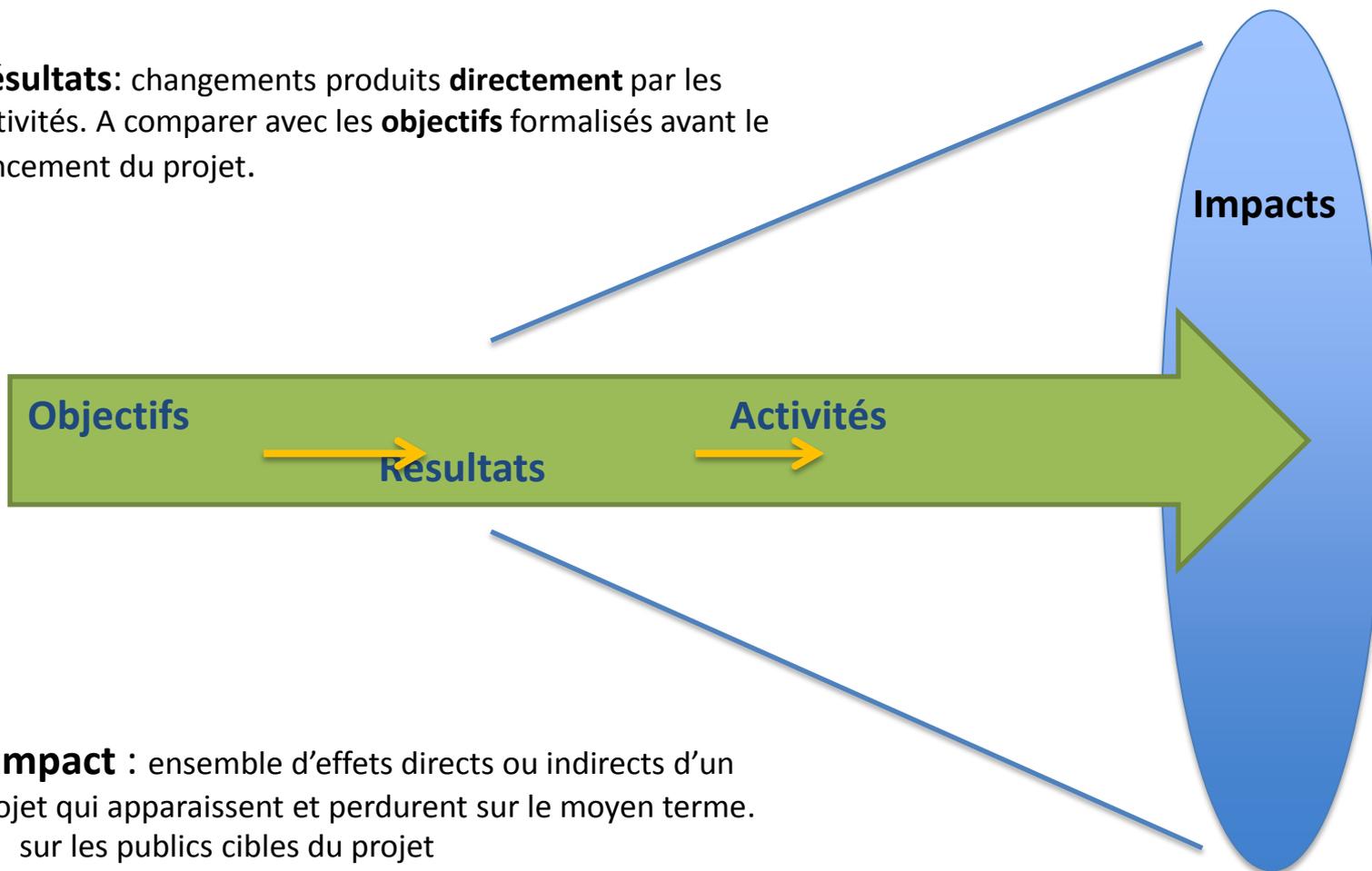
ACTIVITES	OUTILS POSSIBLES
liées aux objectifs du projet et à l'atteinte des résultats	Programme de travail Diagramme de Gantt (obligatoire) Dispositif d'évaluation/communication
liées à la coordination entre partenaires	Répartition des tâches (qui fait quoi?) Communication (à distance + réunions transnationales)
liées à la gestion admin et financière du projet	Gestion des informations à documenter (en vue des rapports) Gestion budgétaire

Focus sur la coopération entre partenaires

- Expliciter l'expertise et la complémentarité du partenariat
- Préciser la façon dont les partenaires vont assurer une coopération et une communication efficace
- Identifier des personnes de contacts/ressources chez chacun des partenaires
- Rôle crucial du coordinateur pour assurer la cohésion et la bonne gestion du projet
- Les réunions transnationales : une des activités pour la gestion et la coordination du projet

IMPACTS ET DIFFUSION DES RESULTATS

Résultats: changements produits **directement** par les activités. A comparer avec les **objectifs** formalisés avant le lancement du projet.



L'impact : ensemble d'effets directs ou indirects d'un projet qui apparaissent et perdurent sur le moyen terme.

- sur les publics cibles du projet
- sur les organismes participants
- au plan local, national, européen

Diffusion : communiquer les succès et résultats du projet dans la mesure la plus large possible (plan de diffusion

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /20

Coopération entre les partenaires /20

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

LES ACTIVITES FINANCEES DANS LES PARTENARIATS STRATEGIQUES

p. 124-127 du [GUIDE ERASMUS +](#) et sur [Penelope +](#)

1. Activités de gestion et de mise en œuvre du projet

- Gestion administrative et financière
- Evaluation, suivi de la qualité et monitoring
- Activités de communication autour du projet en général
- Activités locales (déplacements et réunions dans le pays, travail avec les apprenants ou les formateurs, achat de petit matériel pédagogique)



Exemples : Fournitures, logiciels, envois postaux, matériels pédagogiques, évènements locaux, impressions...

Financement

Taux unitaire mensuel en fonction du nb de partenaires

- 500 €/mois pour le coordinateur
- 250€/mois pour le partenaire

Plafond à 2750 €/mois pour ce poste budgétaire

2. Réunions de coordination transnationales

Participation aux réunions entre partenaires du projet organisées par l'un des partenaires à des fins de mise en œuvre et de coordination du projet.



Ne pas confondre avec les mobilités d'apprentissage ou de formation

Contribution aux frais de voyage et de séjour.

**Financement
(optionnel)**

Taux unitaire (voyage + séjour) selon la distance KM :

0€ si < 100km /

575€ si ≥ 100 km < 2000 km

760€ si ≥ 2000 km

Plafond à **23.000€**/an

3. Productions intellectuelles



Définition : éléments livrables intellectuels, produits tangibles du projet.

Productions innovantes, transférables et exploitables par des tiers.

(Exemples : modules de formation à distance, guides méthodologiques, outils pédagogiques)

Financement du temps de travail « intellectuel » des personnels du projet pour produire des résultats tangibles, exploitables et transférables. Le financement correspond à la conception de la production intellectuelle.

**Financement
(optionnel)**

Coût unitaire journalier variable en fonction de 4 catégories de personnel : manager, enseignant/chercheur/formateur, technicien, personnel administratif (39 à 294 € par jour de travail)



Si recours à un prestataire externe => frais exceptionnels



4. Evènements de dissémination

Organisation de conférences / de séminaires / d'évènements nationaux et transnationaux visant à partager et à diffuser les **productions intellectuelles du projet**.

Objectif: faire la promotion des productions tangibles, auprès des utilisateurs potentiels

Conditions:

- Participants à inviter doivent être extérieurs au partenariat
- Dans un des pays du partenariat (pays partenaires compris)
- Financement possible uniquement si un financement pour des productions intellectuelles est prévu

Mode de calcul basé sur le nombre escompté de participants

**Financement
(optionnel)**

Coût unitaire par participant en fonction du pays d'origine :

- Participants nationaux = **100 €**
- Participants européens = **200 €**

Plafond à **30.000 €**

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités)

Différents types de mobilités d'apprentissage ou de formation sont possibles dans le cadre des partenariats, à condition d'être justifiées et liées aux objectifs.



Pour les élèves:

- **Mobilité de groupes d'élèves** (et accompagnants), pour une durée minimum de 5 jours à 2 mois (60 jours), dans les pays participants
- **Mobilité « mixtes » de groupes d'élèves** : mobilité physique et mobilité virtuelle (utilisation de TIC pour préparer, soutenir et suivre la mobilité physique)
- **Mobilité d'étude à long terme d'élève** dans un établissement scolaire partenaire

Liste des activités éligibles p. 311 du [GUIDE ERASMUS +](#)

Financement
(optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour : 5-14 jours = 55€/jour - 15-60 jours = 40€/jour

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités)



Différents types de mobilités d'apprentissage sont possibles dans le cadre des partenariats, à condition d'être justifiées et liées aux objectifs.

Pour les personnels:

- **Mobilité courte** : Evènements conjoints de formation du personnel de 5 jours à 2 mois (60 jours) dans les pays participants et partenaires
- **Mobilité des personnels pour des missions d'enseignement** de longue durée (de 61 jours à 12 mois) dans les pays participants

Liste des activités éligibles p. 311 du [GUIDE ERASMUS +](#)

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour pour les mobilités courtes des personnels : 5-14 jours = 100€/jour - 15-60 jours = 70€/jour

Mobilités longues des personnels : taux variables en fonction de la durée et du pays

6. Coûts exceptionnels

Frais de sous-traitance ou achat d'équipement

Condition: les opérations de sous-traitance doivent avoir pour objet des services ne pouvant être directement fournis par les partenaires du projet



Financement (optionnel)

- Prise en charge à **75%** sur la base des frais réels
- Pas d'imputation possible sur d'autres lignes
- Plafond à **50.000€**
- Contrôle ex-ante et ex-post rigoureux sur ce poste

7. Besoins spécifiques

Coûts additionnels concernant des personnes en situation de handicap



Financement (optionnel)

- Prise en charge de **100%** des frais réels
- A justifier

7 Postes budgétaires : 450 000 € max pour 3 ans

Gestion et mise en œuvre du projet



Productions Intellectuelles



Réunions transnationales



Evènements de dissémination



Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation



Frais exceptionnels



Besoins spécifiques



POUR ALLER PLUS LOIN...



www.agence-erasmus.fr

Site de l'agence Erasmus+ EF



www.erasmusplus.fr/penelope

Modalités de la candidature Erasmus+ Education Formation



<http://www.etwinning.fr>

Recherche de partenaires

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ① Le [guide du programme](#) Erasmus +
- ② La [circulaire du BOEN](#) sur l'appel à proposition 2016 du programme Erasmus+ : publics éligibles dans les différents secteurs de l'Education et de la Formation
- ③ [Pénélope +](#) : le site technique de l'agence pour accompagner le dépôt de candidatures : formulaires commentés, guides de saisie du budget

Des questions en suspens...

Contact pour l'action Clé 1 Mobilité
mobilite@agence-erasmus.fr

Contact pour l'action Clé2 Partenariats Stratégiques
partenariats@agence-erasmus.fr



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS

WWW.ERASMUSPLUS.FR

ERASMUS + :
Action Clé 1 Mobilité
Action Clé 2 Partenariats Stratégiques
Secteur de l'Enseignement Supérieur

Vendredi 18 septembre 2015

PARTIE I

Les fondamentaux de l'action clé 1 Mobilité pour l'Enseignement Supérieur

Action clé 1: Mobilité d'apprentissage

Quels objectifs ?

L'action clé 1 soutient les **activités de mobilités transnationales** pour les apprenants et les personnels afin de développer:

- ▶ **l'acquisition et l'utilisation des compétences** pour améliorer le développement personnel et l'employabilité
- ▶ **les compétences linguistiques**
- ▶ **la citoyenneté européenne**
- ▶ **la coopération éducative et les synergies** entre les secteurs de l'éducation formelle et non formelle, de la formation professionnelle, du monde du travail

Durée du projet : 16 ou 24 mois

Début des projets : 1^{er} juin

La charte Erasmus de l'Enseignement Supérieur

Condition d'accès au programme Erasmus +

Objectif : Inscrire le programme E+ dans sa propre stratégie de modernisation et d'internationalisation

Les principaux critères d'évaluation de la candidature ECHE sont:

- ✓ L'adhésion et la conformité aux principes fondamentaux de la Charte
- ✓ La qualité de la candidature
- ✓ La clarté et la justification des réponses
- ✓ La cohérence entre la déclaration en matière de stratégie internationale et les autres sections du formulaire.

1 Appel à Propositions annuel géré par la CE
Date limite de dépôt : Mai* 2016

*date non connue à ce jour

Les principaux items de la candidature ECHE

- La qualité des accords interinstitutionnels
- La qualité de la gestion des mobilités étudiantes, enseignantes et des personnels (avant, pendant et après la mobilité)
- Critères de sélection et modalités d'accès (publics en difficultés / en situation d'handicap)
- La reconnaissance de la mobilité (système ECTS)
- La déclaration de stratégie Erasmus+
- La déclaration sur l'honneur signé par le représentant légal

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

QUI DEPOSE UNE CANDIDATURE POUR QUEL PUBLIC ?

un **établissement**

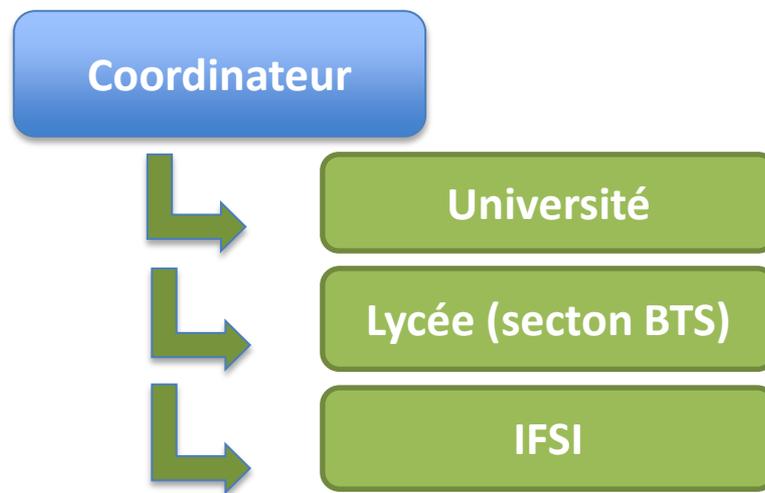
d'enseignement supérieur

pour ses étudiants, son personnel enseignant et non enseignant

Etablissement d'enseignement supérieur titulaire de la charte Erasmus+

un **consortium**

c'est-à-dire un coordinateur + au moins 2 établissements d'enseignement supérieur



- i** Tous les membres du consortium doivent être identifiés au moment de la candidature
- i** Tous les EES du consortium sont titulaires de la ECHE
- i** Le coordinateur du consortium dépose la demande de subvention

QUI PEUT COORDONNER UN CONSORTIUM ?

Organisme éligible pour être coordinateur → BOEN (parution fin 2015)

COORDINATEUR

RECTORAT

REGION

DSDEN

GIP FCIP (associé au rectorat)

Une organisation professionnelle

ESPÉ

EPLÉ

i Dans le dossier de candidature, l'organisme coordinateur est appelé l'organisme candidat, identifié comme responsable administratif et financier du projet.

EXEMPLE D'UN CONSORTIUM Enseignement Sup

Un consortium = au moins 3 organisations



! **Le sens du consortium** : pourquoi ces établissements se regroupent-ils en consortium, les objectifs sont-ils bien partagés ?

! Gestion administrative et financière du projet assumée par le coordinateur

Publics éligibles dans l'Enseignement Supérieur

Etudiants de l'enseignement supérieur

- Mobilité **d'étude** Europe : 3 à 12 mois
- Mobilité de **stage** Europe : 2 à 12 mois
- Fréquence: 12 mois maximum par cycle LMD

Personnels de l'enseignement supérieur : enseignants, administratifs...

- Mission d'enseignement : 2 jours à 2 mois
- Mission de formation (stage d'observation...) : 2 jours à 2 mois

Durée du projet : 16 mois ou 2 ans

Les règles d'éligibilité de base : tableau synthétique

	Structure d'accueil	Durée*	Départ	Mobilités multiples
SMS Mobilité d'études	EES titulaire de l'ECHE	De 3 à 12 mois sans interruption	Dès la 2 ^{ème} année d'études supérieures	12 mois maxi par cycle d'études**
SMP Mobilité de stage	Entreprise ou établissement (titulaire ou non de l'ECHE)	De 2 à 12 mois sans interruption	Dès la 1 ^{ère} année d'études supérieures	
STA Mobilité d'enseignement	Sortant : EES titulaire de l'ECHE Invité : personnel d'entreprise d'un autre pays qui enseigne dans votre établissement	De 2 jours à 60 jours (8 h mini obligatoires)	A tout moment	Oui
STT Mobilité de formation	Entreprise ou EES (titulaire ou non de l'ECHE)	De 2 jours à 60 jours	A tout moment	Oui
OM Organisation de la mobilité	A utiliser par l'établissement d'envoi pour les frais relatifs à l'organisation de la mobilité OU Pour effectuer un transfert budgétaire à destination d'une autre ligne (soumis à conditions)			

* 1 mois = 30 jours

** Sauf programmes d'études constitués d'un cycle unique

Un exemple de projet secteur enseignement supérieur

Projet porté par un consortium.

Coordinateur : Ecole Nationale de formation Agronomique

Consortium	Lycée agricole (section BTS), université, EPLEFPA...
Participants	53 étudiants
Activités	49 mobilités de stage (durée 3 mois) 4 mobilités d'étude (durée 5 mois)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Encourager les étudiants à organiser un stage ou étudier en Europe afin qu'ils vivent une expérience personnelle et professionnelle• Améliorer la qualité et la coopération internationale avec d'autres organismes• Soutenir les établissements du consortium les moins expérimentés à développer leur politique de mobilité
Financement	65 397 € Durée du projet : 2 ans

Préparer le départ et le retour...

LE PORTFOLIO EUROPASS : 5 documents officiels

3 documents directement accessibles par le citoyen

- ▶ CV Europass <http://europass.cedefop.eu.int>
- ▶ Passeport européen des langues <http://europass.cedefop.eu.int>
- ▶ Supplément au certificat : CNCP

2 documents délivrés par des organismes spécifiques

- ▶ Supplément au diplôme : EES
- ▶ Europass-Mobilité : AN/CNE



Quel budget ?

Le financement est une contribution aux coûts totaux

Type de coût	Mode de calcul
Frais de voyage Uniquement pour les personnels	Une échelle kilométrique répartie en 7 paliers
Frais de séjour * Frais de voyage inclus pour les étudiants	Un taux journalier (personnel) ou mensuel (étudiants) variable en fonction de la destination, de la durée et du type de public
Frais d'organisation de la mobilité	Un taux dégressif en fonction du nombre de participants (200 à 350€)
Préparation linguistique	Pas de financement Accès à une plateforme linguistique pour préparation et évaluation
Besoins spécifiques pour les personnes en situation de handicap	Prise en charge frais réels 100% si justifié

*La subvention pour les frais de séjour est plus élevée pour les mobilités de stage

Quel budget ?

Des financements spécifiques pour les régions et départements d'outre mer

Pour l'Enseignement Supérieur:

Pour les étudiants des RUP et PTOM, subvention pour les frais de séjour augmenté.

Exemple :

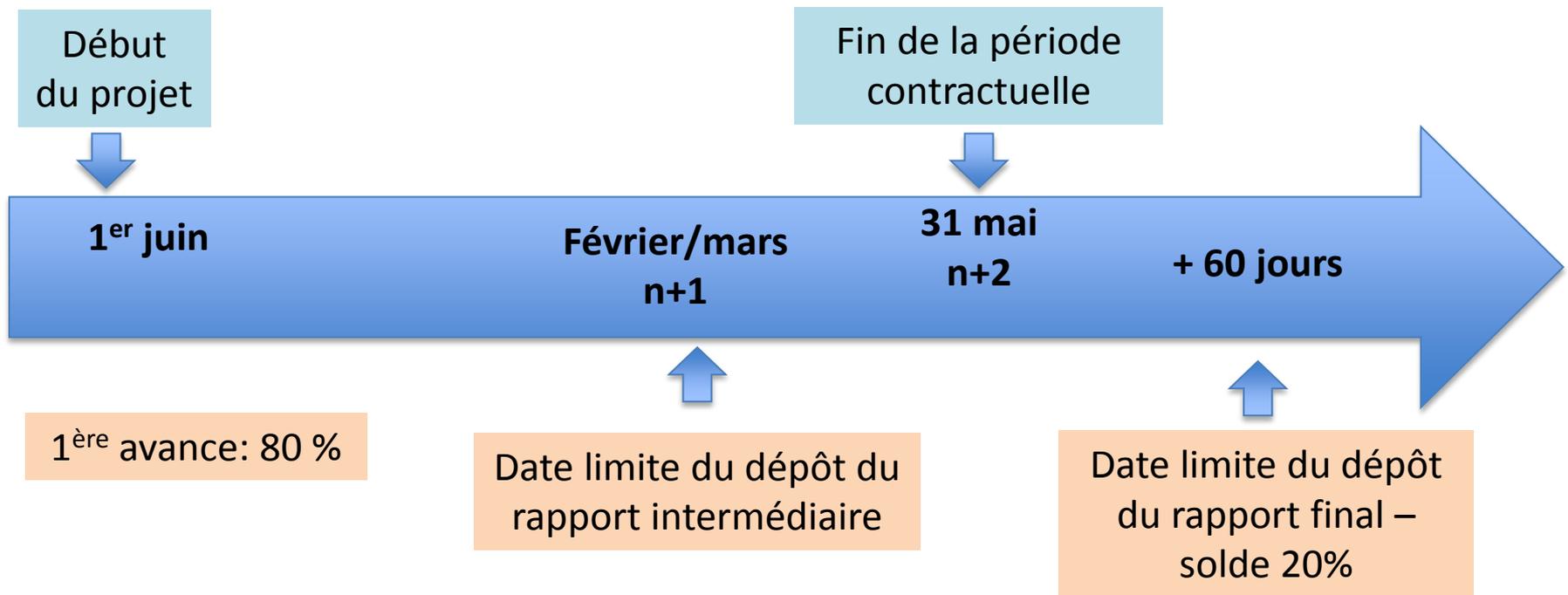
750€* par mois pour les pays du groupe 1 pour un étudiant PTOM

350 €* par mois pour les pays du groupe 1 pour un étudiant de métropole

*Ces montants sont donnés à titre indicatif

Chronologie administrative et financière

- **Projet de mobilité 24 mois**



Projet de 16 ou 24 mois

Le calendrier pour les projets de Mobilité Enseignement Supérieur

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
Avril* 2016	Date limite de dépôt de la charte Enseignement Supérieur à la CE
Octobre 2016	Résultats de l'évaluation des chartes
Début 2017	Dépôt de la candidature Mobilité Enseignement Supérieur (si charte acceptée)
1 ^{er} juin 2017	Démarrage des projets acceptés

*Date non connue à ce jour

SPECIFICITES TECHNIQUES

ENREGISTREMENT DES ORGANISMES SUR UNE PLATEFORME EU

Obligation pour l'ensemble des organismes de s'enregistrer sur une Plateforme URF/PDM et d'obtenir un code PIC valable jusqu'en 2020

DEMATERIALISATION DES CANDIDATURES

Mise en ligne des dossiers de candidature eform

Un seul formulaire par action

Possibilité d'ajouter des pièces jointes au dossier (10 Mo)

PARTIE II

Les fondamentaux de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques pour l'Enseignement Supérieur

FICHE SIGNALÉTIQUE DES PARTENARIATS STRATEGIQUES

OBJECTIF	Projet de coopération pour soutenir la conception, le transfert et/ou l'utilisation de pratiques innovantes afin d'améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation
CONDITION	Au moins 3 organisations issues de 3 pays participants au programme et œuvrant dans les champs de l'éducation, la formation et/ou la jeunesse. Possibilité de participation des pays partenaires.
EXIGENCE	Ces projets doivent répondre à une (aux) priorité(s) horizontale(s) et/ou sectorielle(s) de la CE
MISE EN ŒUVRE	Une large palette d'activités pour atteindre les objectifs fixés (cf partie II)
DUREE	24 / 36 mois
FONCTIONNEMENT	Rôle important du coordinateur qui gère l'intégralité de la subvention

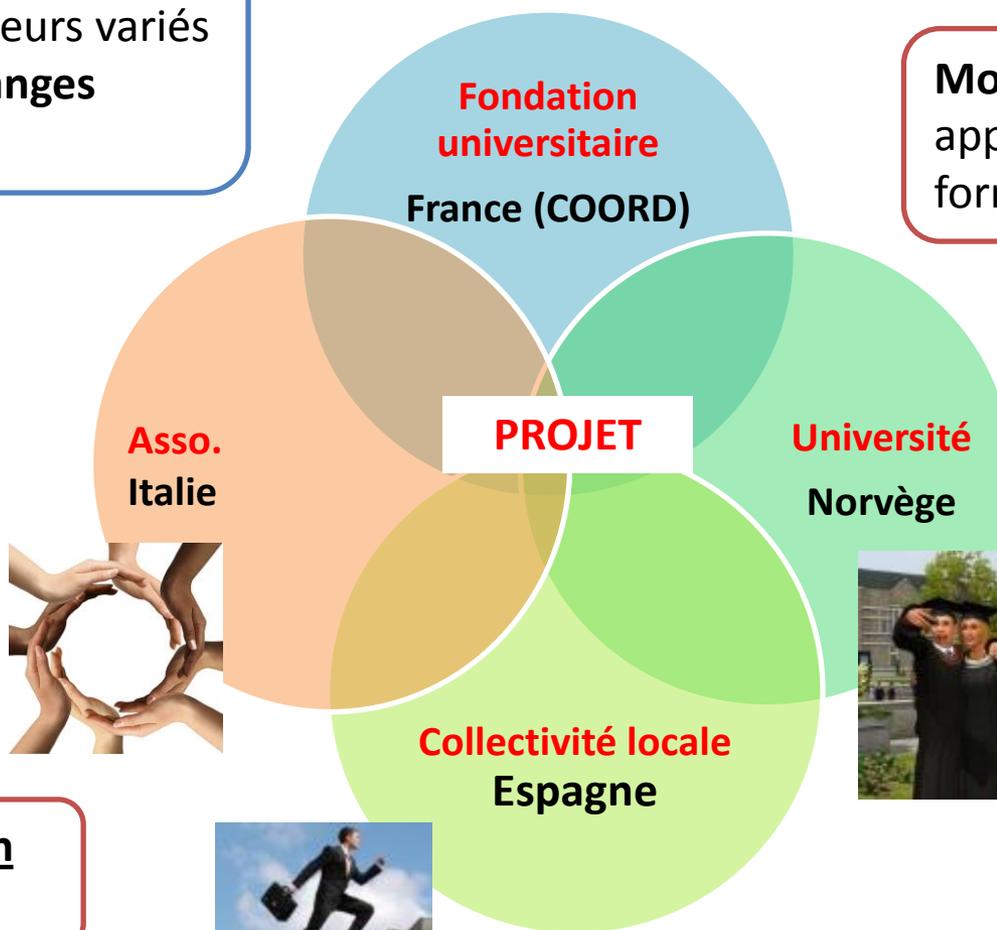
STRUCTURATION D'UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

3 partenaires de 3 pays EU minimum -
24 à 36 mois / 450 000 €

Sujet commun à un ou plusieurs
secteurs éducatifs / acteurs variés
**Productions et/ou échanges
expérience**

Mobilité
apprenants /
formateurs

Coordinateur
resp. financier
unique



International: **importation**
d'expertise / limitée

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine).



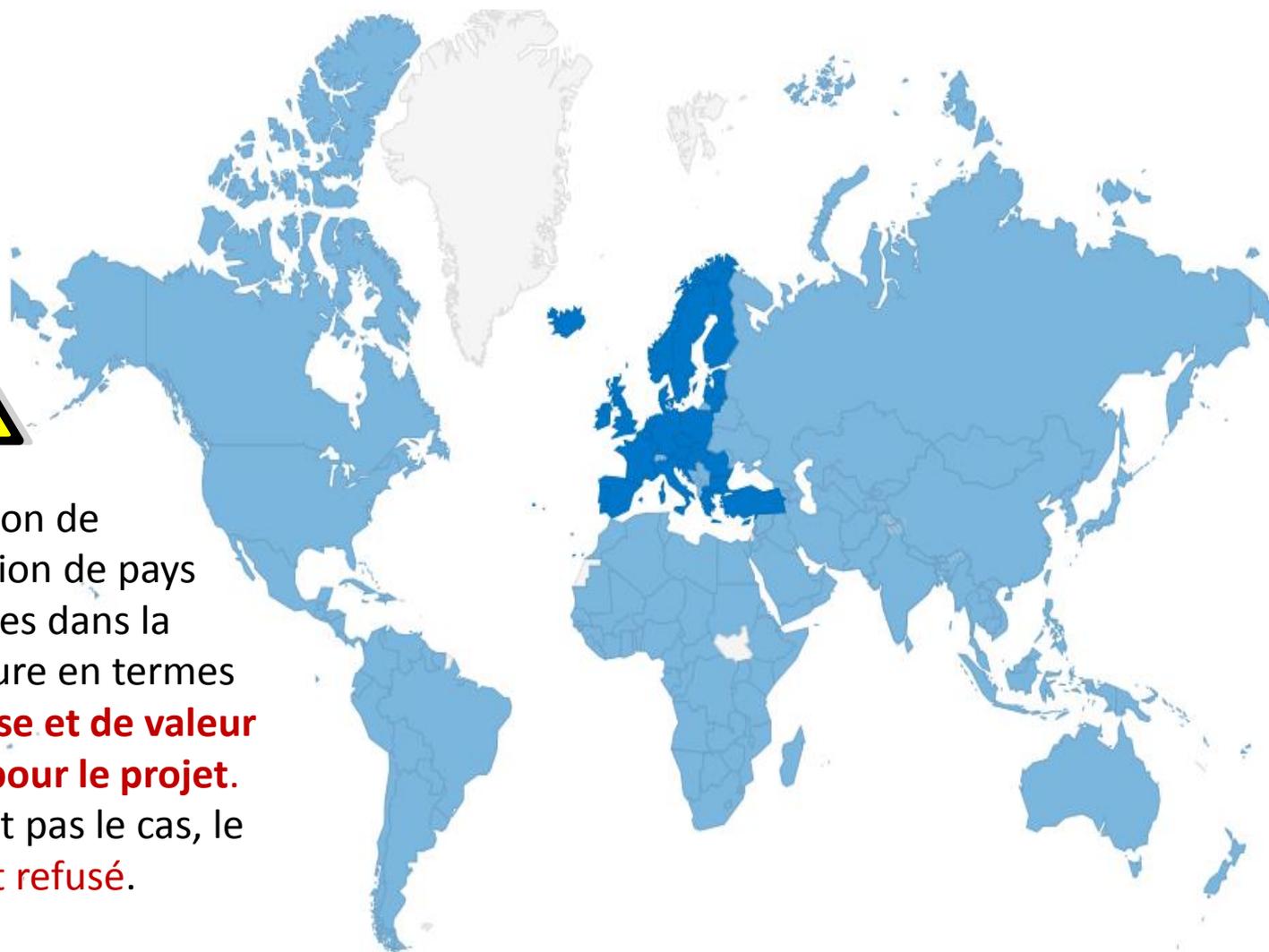
La Suisse est **inéligible** en 2015 en tant que **pays participant** au programme E+

mais **éligible** en tant que **pays partenaire** du programme E+

LES PAYS PARTENAIRES D'ERASMUS+



Justification de l'implication de pays partenaires dans la candidature en termes **d'expertise et de valeur ajoutée pour le projet.** Si tel n'est pas le cas, le **projet est refusé.**



DES PRIORITES EUROPEENNES HORIZONTALES

- compétences de base et compétences transversales
- formation des professionnels de l'Education, Formation, Jeunesse
- intégration du numérique dans l'apprentissage, l'enseignement, la formation (TIC, ressources éducatives libres)
- meilleure cohérence entre les différents outils de transparence et de reconnaissance européens et nationaux
- réduire les disparités, soutenir l'apprentissage des publics défavorisés
- évaluer et améliorer l'efficacité des dépenses publiques (partenariats public-privé)

Se référer au GUIDE ERASMUS+

PRIORITES DU SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Texte de référence :

« Soutenir la Croissance et les emplois - un projet pour la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur en Europe »

- ✓ Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin ;
- ✓ Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur ;
- ✓ Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale ;
- ✓ Activer le triangle de la connaissance : faire le lien entre l'ens. sup., la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional ;
- ✓ Améliorer la gouvernance et le financement.

Complément 2015 : Méthodes innovantes d'enseignement, utilisation TICE, apprentissage modulaire et personnalisé, mobilités virtuelles, internationalisation

Exemple ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Partenariat : Université de Nantes (FR – Coord.), Université de Groningen (NL), Université de Rome La Sapienza (IT), Université de Rabat (MA)

Public cible : étudiants-doctorants et enseignants en Droit du commerce et des échanges internationaux

Pédagogie : sessions de cours, ateliers de mises en situation

➔ **Production intellectuelle** : maquette de cours en Droit du commerce et des échanges internationaux : 1 enseignant-chercheur par université pendant 15 jours

➔ **Mobilités d'apprentissage combinées** :

- **mobilité d'apprentissage des étudiants et enseignants : programme intensif**

Public : 30 étudiants-doctorants, 8 enseignants

Durée du programme : 12 jours

Format : école d'été annuelle à Nantes

- **mobilité virtuelle** :

- en amont et en aval, travaux communs effectués à distance

- plate-forme collaborative pour préparer l'école d'été grâce à des visio-conférences et des ressources en ligne

Exemple ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Partenariat : Université de Nantes (FR – Coord.), Université de Groningen (NL), Université de Rome La Sapienza (IT), Université de Rabat (MA)

Public cible : étudiants-doctorants et enseignants en Droit du commerce et des échanges internationaux

Pédagogie : sessions de cours, ateliers de mises en situation

Evènements de dissémination :

A Paris, lors d'un salon international de la formation en Droit, promotion du module de formation auprès d'un large public. Volume de participants attendus : 100 nationaux et 50 européens

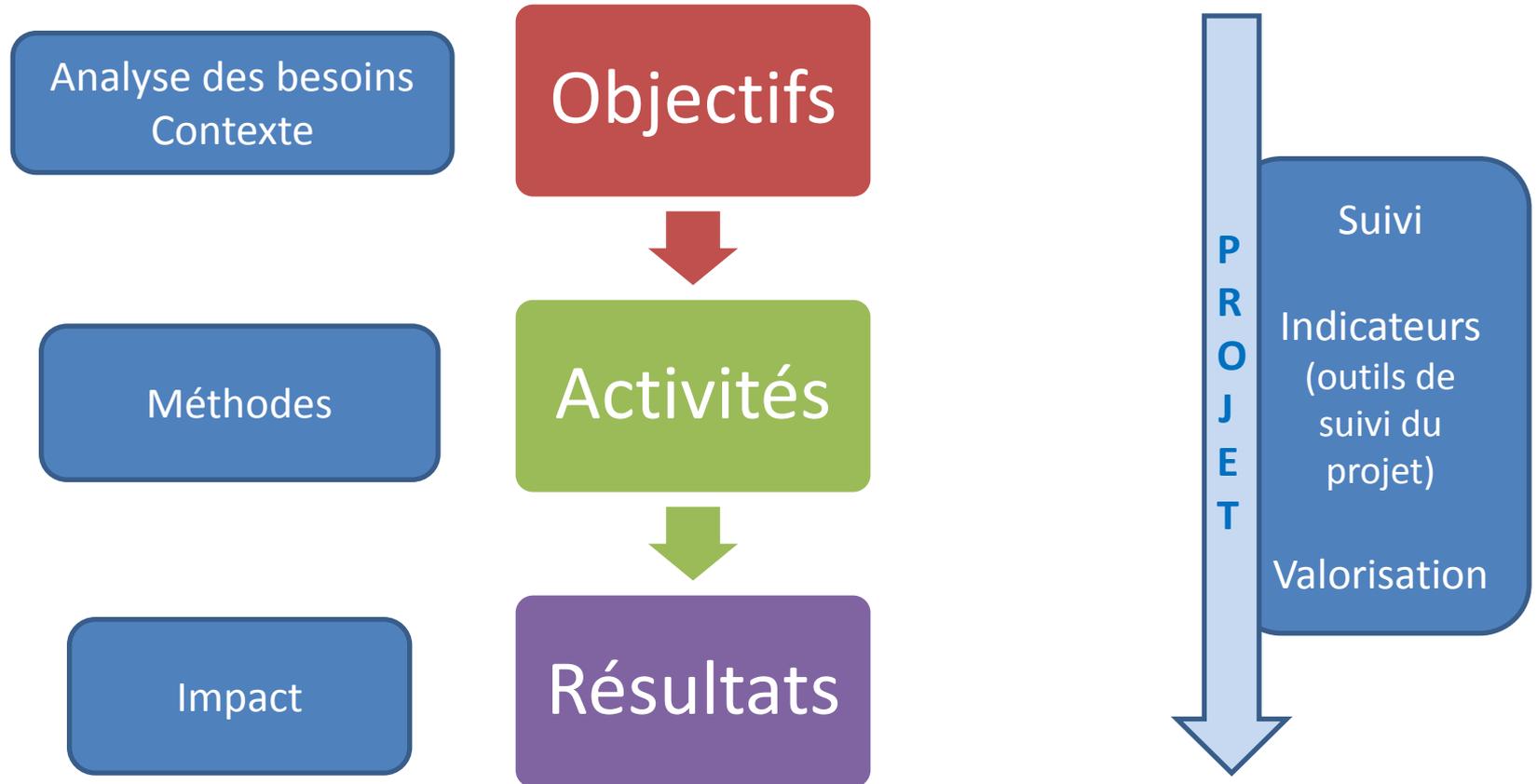
Le calendrier pour les projets de Partenariats Stratégiques

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
fin mars* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques
Avril-juillet 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin août 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} septembre 2016	Démarrage des projets acceptés

* Date non connue à ce jour

Quelques conseils pour rédiger une candidature de Partenariats Stratégiques

LOGIQUE DE PROJET



FOCUS SUR LA QUALITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET



ACTIVITES	OUTILS POSSIBLES
liées aux objectifs du projet et à l'atteinte des résultats	Programme de travail Diagramme de Gantt (obligatoire) Dispositif d'évaluation/communication
liées à la coordination entre partenaires	Répartition des tâches (qui fait quoi?) Communication (à distance + réunions transnationales)
liées à la gestion admin et financière du projet	Gestion des informations à documenter (en vue des rapports) Gestion budgétaire

Focus sur la coopération entre partenaires

- Expliciter l'expertise et la complémentarité du partenariat
- Préciser la façon dont les partenaires vont assurer une coopération et une communication efficace
- Identifier des personnes de contacts/ressources chez chacun des partenaires
- Rôle crucial du coordinateur pour assurer la cohésion et la bonne gestion du projet
- Les réunions transnationales : une des activités pour la gestion et la coordination du projet

Focus sur l'impact

L'impact : ensemble d'effets directs ou indirects d'un projet qui apparaissent et perdurent sur le moyen terme. L'impact se distingue des activités et des résultats (effets immédiats).

Mesure de l'impact sur les participants, les partenaires, les groupes cibles, au niveau local, national, européen...

L'impact escompté se mesure avec des indicateurs

Pérennisation: Quels sont les activités et résultats du projet qui perdureront au-delà de la durée de la subvention européenne ?

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /20

Coopération entre les partenaires /20

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

Les activités dans les partenariats stratégiques

1. Activités de gestion et de mise en œuvre du projet

- Gestion administrative et financière
- Evaluation, suivi de la qualité et monitoring
- Activités de communication autour du projet en général
- Activités locales (déplacements et réunions dans le pays, travail avec les apprenants ou les formateurs, achat de petit matériel pédagogique)



Exemples : Fournitures, logiciels, envois postaux, matériels pédagogique, évènements locaux, impressions...

Financement

- Taux unitaire mensuel en fonction du nb de partenaires
- 500 €/mois pour le coordinateur
 - 250€/mois pour le partenaire
- Plafond à 10 partenaires pour ce poste budgétaire

2. Réunions de coordination transnationales

Participation aux réunions entre partenaires du projet organisées par l'un des partenaires à des fins de mise en œuvre et de coordination du projet.

Contribution aux frais de voyage et de séjour.



Ne pas confondre avec les mobilités d'apprentissage ou de formation

Financement (optionnel)

Taux unitaire (voyage + séjour) selon la distance en KM :

0€ si < 100km / 575€ si \geq 100 km < 2000 km

760€ si \geq 2000 km

Plafond à 23.000€/an

3. Productions intellectuelles

Financement du temps de travail « intellectuel » des personnels du projet pour produire des résultats tangibles, exploitables et transférables. Le financement correspond à la conception de la production intellectuelle.



Si recours à un prestataire externe => frais exceptionnels

**Financement
(optionnel)**

Coût unitaire journalier variable en fonction de 4 catégories de personnel : manager, enseignant/chercheur/formateur, technicien, personnel administratif (**39 à 294 € par jour de travail**)



4. Evènements de dissémination

Organisation de conférences / de séminaires / d'évènements nationaux et transnationaux visant à partager et à diffuser les productions intellectuelles du projet.

Objectif: faire la promotion des productions tangibles, auprès des utilisateurs potentiels

Conditions:

- Participants à inviter doivent être extérieurs au partenariat
- Dans un des pays du partenariat (pays partenaires compris)
- Financement possible uniquement si un financement pour des productions intellectuelles est prévu

Financement (optionnel)

Coût unitaire par participant en fonction du pays d'origine :

- Participants nationaux = 100 €
- Participants européens = 200 €

Plafond à 30.000 €

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités) dans le secteur ES



Différents types de mobilités d'apprentissage ou de formation sont possibles dans le cadre des partenariats, à **condition d'être justifiées et liées aux objectifs.**

Pour les apprenants:

Mobilité de groupes d'apprenants (et accompagnants), pour une durée minimum de 5 jours à 2 mois (60 jours), dans les pays participants

Ces activités de mobilité sont « mixtes » : mobilité physique et mobilité virtuelle (utilisation de TIC pour préparer, soutenir et suivre la mobilité physique)



Les déplacements liés aux réunions de projet sont sur le poste « frais de réunions transnationales »

Liste des activités éligibles p. 119 du [GUIDE ERASMUS +](#)

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour : 5-14 jours = 55€/jour - 15-60 jours = 40€/jour

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités) dans le secteur ES



Différents types de mobilités d'apprentissage sont possibles dans le cadre des partenariats, à **condition d'être justifiées et liées aux objectifs.**

Pour les personnels:

- Mobilité courte : Evènements conjoints de formation du personnel de 5 jours à 2 mois (60 jours) dans les pays participants et partenaires
- Mobilité des personnels pour des missions d'enseignement et de formation de longue durée (de 61 jours à 12 mois) dans les pays participants

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour pour les mobilités courtes des personnels : 5-14 jours = 100€/jour - 15-60 jours = 70€/jour

Mobilités longues des personnels : taux variables en fonction de la durée et du pays

6. Coûts exceptionnels

Frais de sous-traitance ou achat d'équipement ou coût de la fourniture d'une garantie financière si demandé.

Condition: les opérations de sous-traitance doivent avoir pour objet des services ne pouvant être directement fournis par les partenaires du projet



Financement (optionnel)

- Prise en charge à **75%** sur la base des frais réels
- Pas d'imputation possible sur d'autres lignes
- Plafond à **50.000€**
- Contrôle ex-ante et ex-post rigoureux sur ce poste

7. Besoins spécifiques

Coûts additionnels concernant des personnes en situation de handicap



Financement (optionnel)

- Prise en charge de **100%** des frais réels
- A justifier

7 Postes budgétaires

Gestion et mise en œuvre du projet



Productions Intellectuelles



Réunions transnationales



Evènements de dissémination



Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation



Frais exceptionnels



Besoins spécifiques



POUR ALLER PLUS LOIN...



www.agence-erasmus.fr

Site de l'agence Erasmus+ EF



www.erasmusplus.fr/penelope

Modalités de la candidature Erasmus+ Education Formation

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ① Le [guide du programme](#) Erasmus +
- ② La [circulaire du BOEN](#) sur l'appel à proposition 2016 du programme Erasmus+ : publics éligibles dans les différents secteurs de l'Education et de la Formation
- ③ [Pénélope +](#) : le site technique de l'agence pour accompagner le dépôt de candidatures : formulaires commentés, guides de saisie du budget

Des questions en suspens...

Contact pour l'action Clé 1 Mobilité

erasup@agence-erasmus.fr

Contact pour l'action Clé2 Partenariats Stratégiques

partenariats@agence-erasmus.fr



UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS

WWW.ERASMUSPLUS.FR

ERASMUS + :
Action Clé 1 Mobilité
Action Clé 2 Partenariats Stratégiques
Secteur de la Formation Professionnelle

Vendredi 18 septembre 2015

PARTIE I

Les fondamentaux de l'action clé 1 Mobilité pour la Formation Professionnelle

Action clé 1: Mobilité d'apprentissage

Quels objectifs ?

L'action clé 1 soutient les **activités de mobilités transnationales** pour les apprenants et les personnels afin de développer:

- ▶ **l'acquisition et l'utilisation des compétences** pour améliorer le développement personnel et l'employabilité
- ▶ **les compétences linguistiques**
- ▶ **la citoyenneté européenne**
- ▶ **la coopération éducative et les synergies** entre les secteurs de l'éducation formelle et non formelle, de la formation professionnelle, du monde du travail

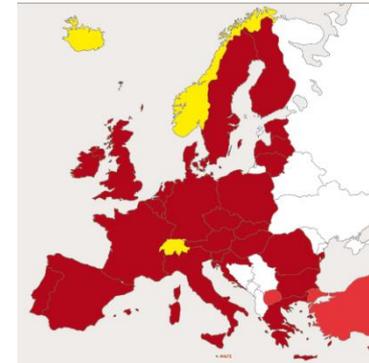
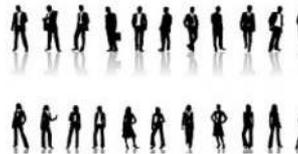
Durée du projet : 12 ou 24 mois

Début des projets : 1^{er} juin

Action clé 1: Mobilité éducation & formation

E+

une approche institutionnelle



Dépôt d'un projet de mobilité par un établissement / organisation d'envoi ou un groupement (consortium)

Mobilité est portée:

- Par l'employeur des équipes pédagogiques
- Par l'établissement éducatif des apprenants

Mobilité « éducation & formation » est:

- inscrite dans le cursus des apprenants
- Reconnue dans le parcours

Qui dépose la candidature pour un financement européen?

→ un **organisme de formation / d'insertion** pour son personnel et/ou ses apprenants

→ **ou** un **consortium** c'est-à-dire un coordinateur + au moins 2 établissements de formation / d'insertion pour leurs personnels et/ou leurs apprenants

Qui peut coordonner un consortium ?

Propositions à vérifier dans le BOEN à paraître fin 2015 pour l'AP2016 Erasmus+

↳ **GIP Académique, Région, Organisme consulaire, Branche professionnelle, têtes de réseau etc....**

PROJET DE MOBILITE POUR UN LYCEE / CFA / MFR / ORGANISME D'INSERTION...

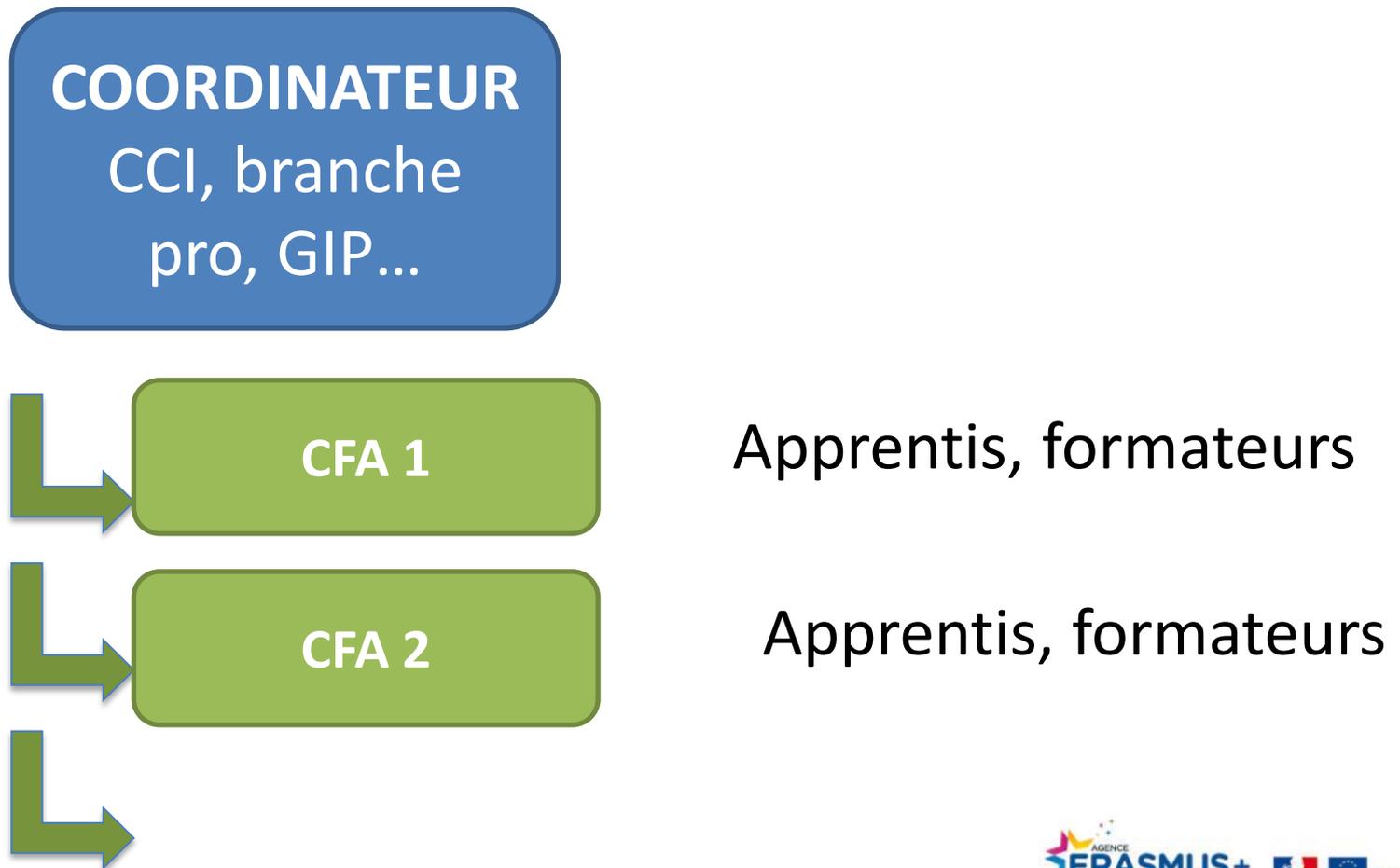


Projet de Mobilité
Secteur
Formation
Professionnelle



Projets groupés / consortium

Composition possible du consortium :



AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

Les publics éligibles

Mobilité apprenant

Apprentis, scolaires*,
stagiaire de la formation
professionnelle continue



Préparant un diplôme
professionnel enregistré
au RNCP de niveau 5 ou 4

Stagiaires de la formation
professionnelle continue,
jeunes diplômés de
moins d'un an



non engagés dans la
préparation d'un diplôme

Les
fonctionnaires
stagiaires **

Les personnes
sous contrat de
volontariat pour
l'insertion

* IME -SEGPA / **MEEF

Référence : BOEN (parution fin 2015 pour l'AP 2016)

Les publics éligibles

Mobilité personnel

Personnels enseignants et administratifs des organismes actifs dans le domaine de la formation professionnelle*
(+ tuteurs et maîtres d'apprentissage)

Personnels d'entreprises

** administrateurs / bénévoles / personnels ESPE*

Référence : BOEN (parution fin 2015 pour l'AP 2016)

MOBILITE SECTEUR FORM PRO

Durée du projet : un an ou deux ans

Types d'activités pendant la mobilité des personnels

- stage (observation) en entreprise ou organisme de formation
- période d'enseignement

Durée de la période de mobilité : 2 jours à 2 mois

Types d'activités pendant la mobilité apprenants

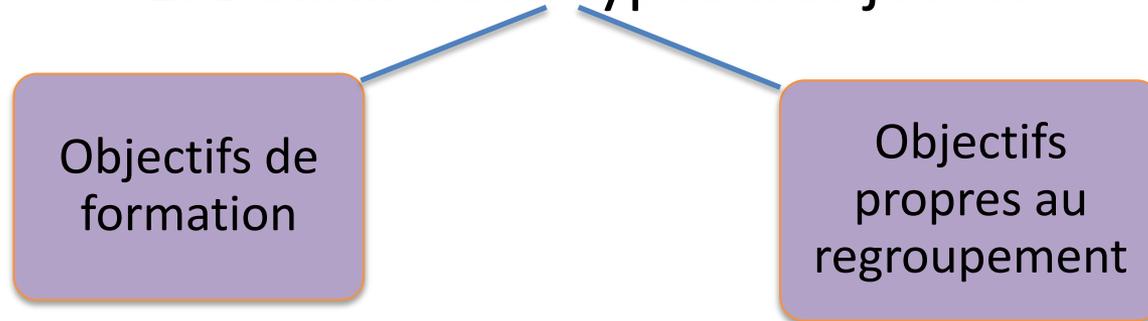
- stage en entreprise ou organisme de formation

Durée de la période de mobilité : 2 semaines à 12 mois

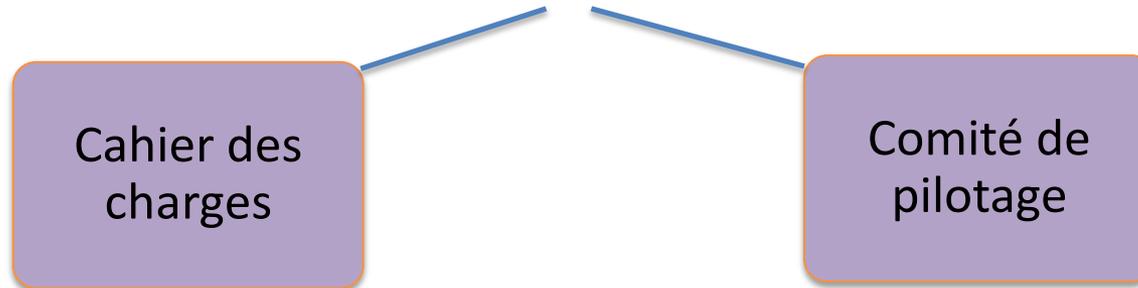
Possibilité de demander des accompagnateurs

Les points clés pour un consortium

1. Définir deux types d'objectifs



2. Formaliser le cadre



3. Mutualiser les ressources pour les activités préparatoires et le déroulé du projet

Un exemple de projet accepté

Projet porté par un consortium : un GIP FCIP (coordinateur) et 18 LP d'envoi partenaires

Contexte	Territoire défavorisé économiquement avec fort taux de chômage, particulièrement chez les moins de 25 ans. Taux de décrochage scolaire important. Pluralisme des contextes d'orientation en constante évolution.
Participants	270 apprenants en Bac pro filières industrielles ou services. Priorité aux catégories socioprofessionnelles les plus défavorisées. 40 professionnels de l'orientation.
Activités	3 semaines de stage dans des entreprises allemandes, espagnoles, irlandaises... 5 jours de formation en Irlande, Estonie, GB, Slovaquie...
Objectifs	Professionnels : <ul style="list-style-type: none">• Acquérir des compétences prof sur le contexte d'orientation européen• Améliorer la connaissance sur les systèmes d'éducation en Europe• Suivre une formation sur le raccrochage scolaire Apprenants: <ul style="list-style-type: none">• Améliorer les compétences professionnelles, sociales, personnelles• Favoriser la poursuite d'études
Reconnaissance des acquis d'apprentissage	Apprenants : délivrance de l'Europass Mobilité et présentation de l'Europro pour les sections européennes Professionnels : délivrance de l'Europass Mobilité, partage de l'expérience de mobilité dans la structure de rattachement

Quel budget ?

Le financement est une contribution aux coûts totaux

Type de coût	Mode de calcul
Frais de voyage	Une échelle kilométrique répartie en 7 paliers
Frais de séjour	Un taux journalier variable en fonction de la destination, de la durée et du type de public
Frais d'organisation de la mobilité	Un taux dégressif en fonction du nombre de participants (200 à 350€)
Frais de préparation linguistique	150 € sous conditions: <ul style="list-style-type: none">• Pour les stages d'apprenants d'une durée > 1 mois• Pour une préparation linguistique hors les 5 langues principales (anglais, allemand, espagnol, italien, hollandais)
Besoins spécifiques pour les personnes en situation de handicap	Prise en charge frais réels 100% si justifié Concerne les catégories « apprenants » et « personnels »
Coûts exceptionnels	Pour les personnes ayant moins d'opportunité Sous conditions et à justifier Concerne la catégorie « apprenants »

Quel budget ?

Des financements spécifiques pour les régions et départements d'outre mer

Pour la formation professionnelle :

Distance KM	Taux
Moins de 100 Km	0€
100-499 Km	180€
500-1999 Km	275€
2000-2999 Km	360€
3000-3999 Km	530€
4000-7999 Km	820€
Plus de 8000 Km	1100€

Si les 1100 € (montant max) couvrent moins de 70% des frais de voyage au réel (aller-retour)

Alors possibilité d'une prise en charge au réel des frais de voyage à hauteur de **80%**.

Devis du transport à fournir à la candidature.

Les 20% restants : cofinancement à trouver

Exemple pour Mayotte :

Un voyage Dzaoudzi – Dublin : 2100€ aller-retour

Le forfait 1100€ couvre moins de 70% du coût réel (70% de 2100€ = 1470€)

Montant pris en charge par l'agence sur la ligne « couts exceptionnels » : 80% de 2100€ soit 1680€.

La différence (2100 – 1680 = 420€) doit être cofinancée.

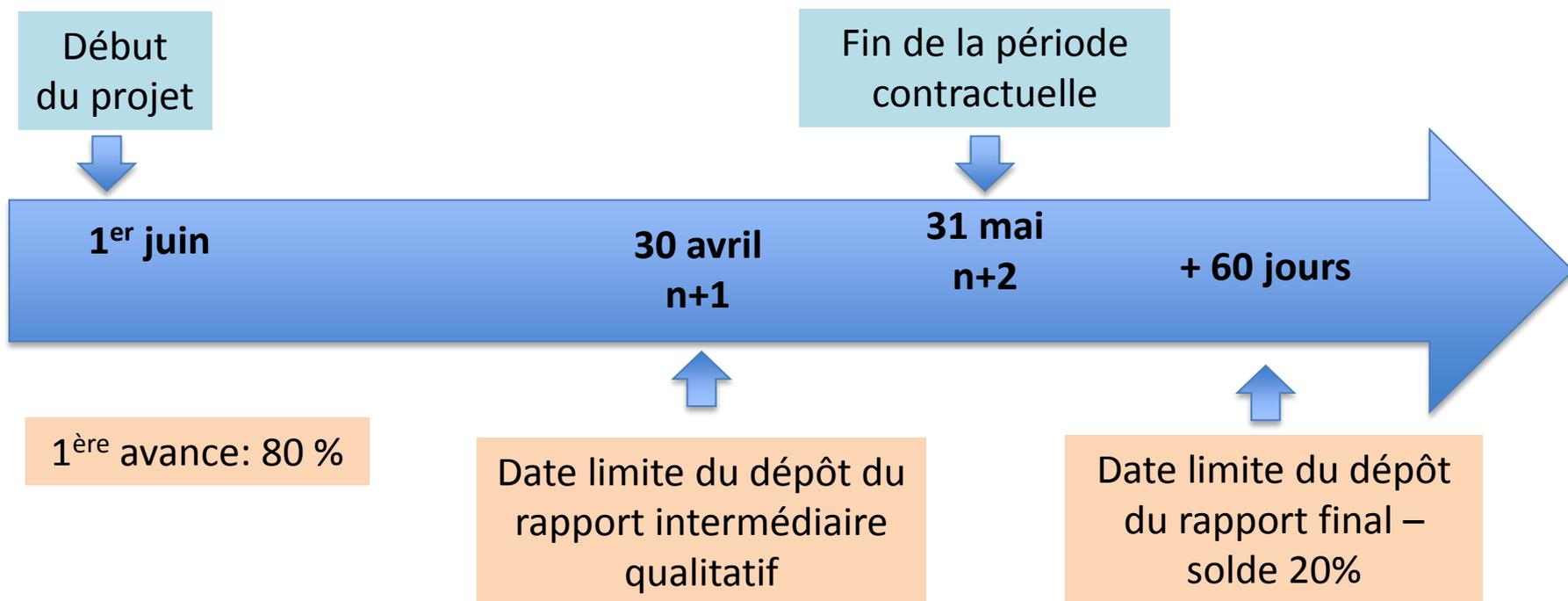
Le calendrier pour les projets de Mobilité

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
Début février* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 1 Mobilité
Mars-mai 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin mai 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} juin 2016	Démarrage des projets acceptés

*Date non connue à ce jour

Chronologie administrative et financière

- **Projet de mobilité 24 mois**



Projet de 12 ou 24 mois

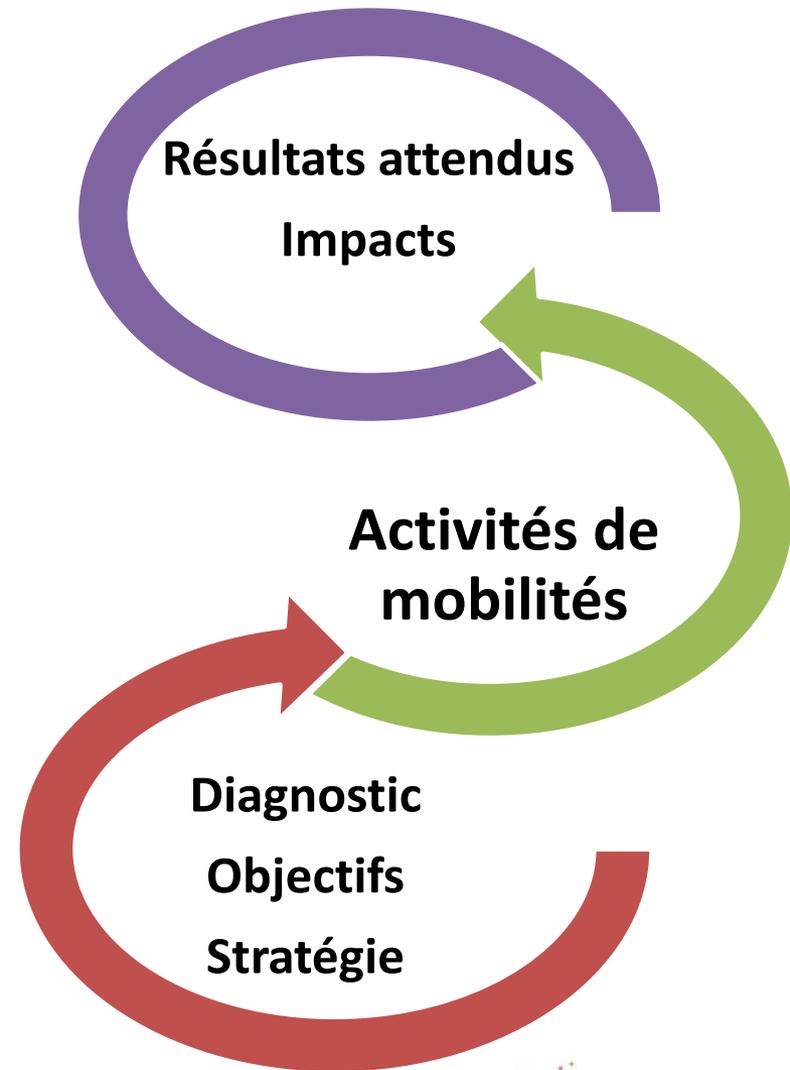
Quelques conseils pour rédiger une candidature de Mobilité

Plan de développement européen

Situation souhaitée



Situation actuelle



Projet individuel VS Consortium

UN PROJET DE MOBILITE POUR REpondre A QUELS BESOINS ?

S'appuyer sur une analyse de besoins de formation en lien avec les priorités de l'établissement ou du consortium, notamment :

- améliorer les compétences linguistiques
- gérer la diversité sociale, culturelle et linguistique
- développer de nouvelles méthodes pédagogiques et approches innovantes de l'apprentissage
- développer des compétences managériales
- faciliter la reconnaissance formelle des compétences acquises pendant les mobilités d'apprentissage à l'étranger
- développer l'utilisation du numérique

Dans le dossier de candidature, l'analyse de besoins est formalisée dans le **plan européen de développement.**

LOGIQUE DE LA CANDIDATURE

① projet conçu et porté à l'échelle de l'organisme ou du consortium

↳ PLAN EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

- analyse des besoins
- activités planifiées
- exploitation des résultats au retour

② qui veille à l'exploitation effective des résultats des expériences de mobilité



IMPACTS



DIFFUSION

③ qui intègre les étapes de préparation, de réalisation et de suivi de la mobilité (aspects logistiques et organisationnels, évaluation des activités, reconnaissance des acquis)

Se référer au formulaire de candidature commenté sur Pénélope+

GESTION DU PROJET

Le projet ne se limite pas aux activités de mobilités

- ☑ organisation de la sélection des participants à la mobilité
- ☑ dispositions pratiques (lieux, transferts, hébergement...)
- ☑ organisation de la préparation à la mobilité (informations, linguistique, culturelle, pédagogique)
- ☑ suivi budgétaire
- ☑ évaluation des résultats de la mobilité et du projet
- ☑ processus de gestion (plan de travail, outils, ressources...)

OUTILS POSSIBLES

- réunions d'information, fiche explicative de la sélection
- réunions en amont et en aval de la mobilité
- indicateurs d'évaluation des résultats de la mobilité et du projet

COOPERATION AVEC LES PARTENAIRES EU

Sélection et négociation avec les partenaires d'accueil

- ☑ critères de sélection des partenaires EU (pays, structures)
- ☑ négociation avec l'organisme intermédiaire ([si applicable](#))
- ☑ négociation des programmes d'activités pendant les mobilités, déterminer les objectifs de la mobilité et les résultats attendus

DANS LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

 Connaître a minima les pays ciblés (budget). Si les structures d'accueil ne sont pas identifiées, indiquer comment vous allez procéder pour les trouver.

La validation des acquis d'apprentissage suite à une mobilité

Définition:

Ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

Ces acquis d'apprentissage sont décrits sous la forme de savoirs, d'aptitudes et de compétences

Mobilité d'apprentissage

- Définir les besoins d'apprentissage
- Choisir une activité de mobilité adéquate
- Evaluer la progression
- Reconnaître les acquis

Reconnaisances diverses:

- Délivrance d'un Europass Mobilité
- Création et utilisation de documents internes
- Attestation de formation incluant descriptif des compétences acquises

La reconnaissance des acquis d'apprentissage

L'EUROPASS MOBILITE

- ▶ Un document européen officiel, qui décrit les périodes de mobilité en Europe
- ▶ Délivré automatiquement via Mobility-tool
- ▶ Europass-Mobilité atteste une mobilité de qualité:
 - Reflète la valeur ajoutée de la mobilité
 - Rend lisible la mobilité et ses apports en terme d'activités réalisées et de compétences acquises
 - Faire valoir une mobilité de qualité reconnue
 - Favorise l'individu et son parcours

Pour plus d'informations: www.europass.fr

DIFFUSION & VALORISATION

Savoir parler de son projet, de ses activités, de ses résultats nécessite:

- d'identifier les résultats du projet
- de construire un plan de diffusion : savoir communiquer en interne et externe de son projet
- de créer/trouver des supports et des canaux de diffusion

Construire un plan de diffusion simple et adapté

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /40

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

SPECIFICITES TECHNIQUES

ENREGISTREMENT DES ORGANISMES SUR UNE PLATEFORME EU

Obligation pour l'ensemble des organismes de s'enregistrer sur une Plateforme URF/PDM et d'obtenir un code PIC valable jusqu'en 2020

DEMATERIALIZATION DES CANDIDATURES

Mise en ligne des dossiers de candidature eform

Un seul formulaire par action

Possibilité d'ajouter des pièces jointes au dossier (10 Mo)

PARTIE II

Les fondamentaux de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques pour la Formation Professionnelle

FICHE SIGNALÉTIQUE DES PARTENARIATS STRATEGIQUES

OBJECTIF	Projet de coopération pour soutenir la conception, le transfert et/ou l'utilisation de pratiques innovantes afin d'améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation
CONDITION	Au moins 3 organisations issues de 3 pays participants au programme et œuvrant dans les champs de l'éducation, la formation et/ou la jeunesse. Possibilité de participation des pays partenaires.
EXIGENCE	Ces projets doivent répondre à une (aux) priorité(s) horizontale(s) et/ou sectorielle(s) de la CE
MISE EN ŒUVRE	Une large palette d'activités pour atteindre les objectifs fixés (cf partie II)
DUREE	24 / 36 mois
FONCTIONNEMENT	Rôle important du coordinateur qui gère l'intégralité de la subvention

Action clé 2: Partenariats Stratégiques

24 à 36 mois / 450 000 €

Sujet commun à plusieurs secteurs éducatifs / acteurs variés
Productions et/ou échanges
expérience



CFA FR
Coord

Mobilité
apprenants /
formateurs

Universi
té ALL

Projet

Asso IS



Entreprise BE

Coordinateur
resp. financier
unique



International: **importation**
d'expertise / limitée

AVEC QUI EN EUROPE?

Les pays participant au programme Erasmus +

→ 33 pays (28 pays membres de l'UE + Macédoine, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie.)



La Suisse est inéligible en 2015 en tant que pays participant au programme

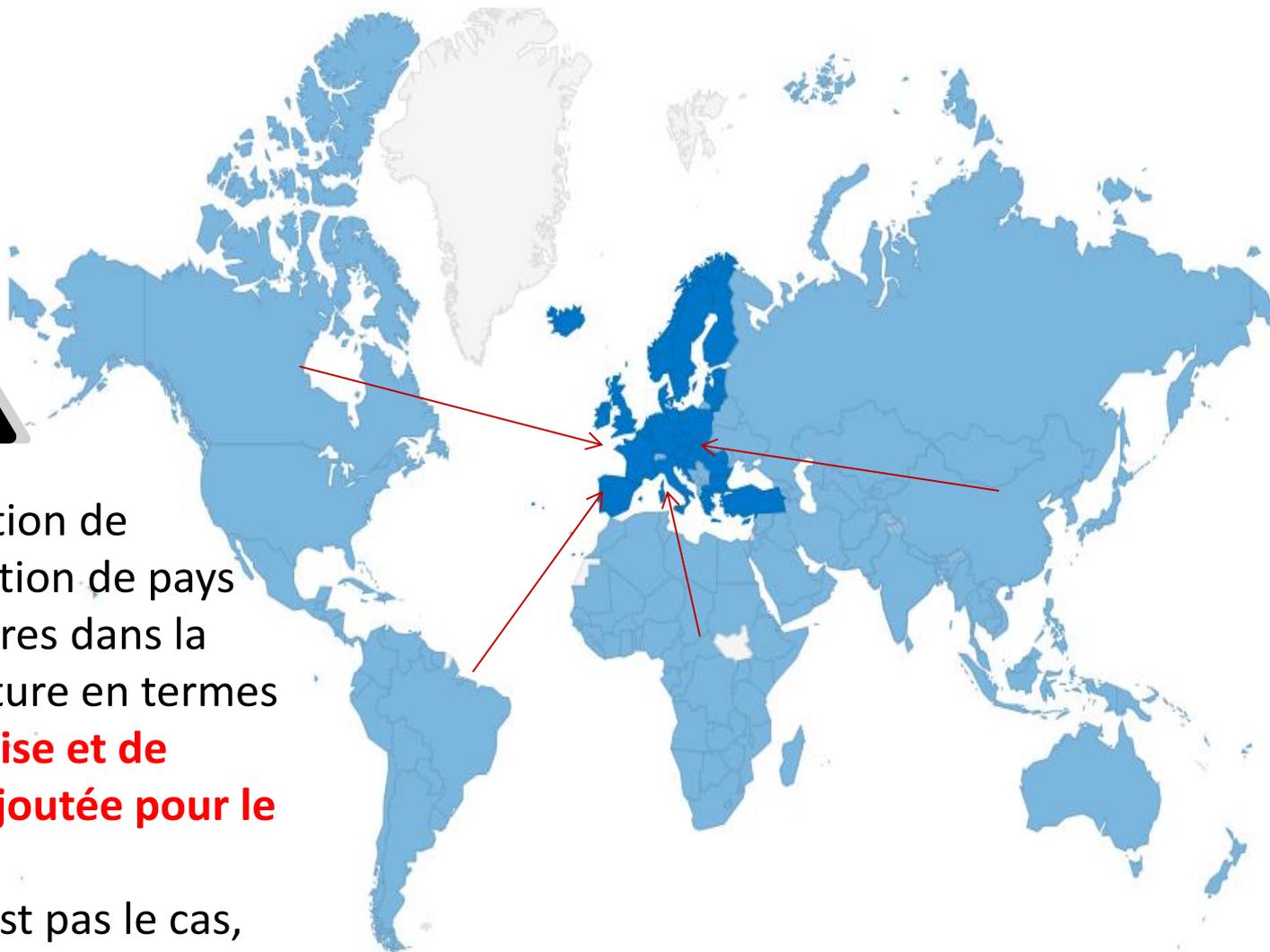
mais éligible en tant que pays partenaire

LES PAYS PARTENAIRES D'ERASMUS+



Justification de l'implication de pays partenaires dans la candidature en termes **d'expertise et de valeur ajoutée pour le projet.**

Si tel n'est pas le cas, le projet est refusé.



DES PRIORITES EUROPEENNES HORIZONTALES

- compétences de base et compétences transversales
- formation des professionnels de l'Education, Formation, Jeunesse
- intégration du numérique dans l'apprentissage, l'enseignement, la formation (TIC, ressources éducatives libres)
- meilleure cohérence entre les différents outils de transparence et de reconnaissance européens et nationaux
- réduire les disparités, soutenir l'apprentissage des publics défavorisés
- évaluer et améliorer l'efficacité des dépenses publiques (partenariats public-privé)

Se référer au GUIDE ERASMUS+

5 PRIORITES DU SECTEUR FORMATION PROFESSIONNELLE

- ① développer l'apprentissage de haute qualité en situation de travail
- ② améliorer la pertinence de l'offre de la Formation Professionnelle pour le marché du travail et réduire les décalages entre l'offre et la demande de compétences
- ③ mettre en place des outils européens pour la formation professionnelle
- ④ favoriser la formation continue y compris pour les groupes défavorisés
- ⑤ promouvoir le développement des aptitudes et compétences des enseignants et formateurs

Texte de référence: [Communiqué de Bruges](#)

Se référer au GUIDE ERASMUS+

Exemple FORMATION PROFESSIONNELLE

Partenariat : GIP académique (FR – Coord.), Université de Gérone (ES), Université de Sakarya (TR), Centre de Développement et d'Innovation (BG), Greta (FR)

Publics cibles : demandeurs d'emploi en reconversion, professionnels du bâtiment (chefs d'équipe, techniciens d'étude), étudiants en cycle court post-secondaire



Productions intellectuelles :

2 dispositifs de formation modulaire sur la performance énergétique (un pour les étudiants et un pour les professionnels et demandeurs d'emploi). 25% de l'architecture modulaire est prévu en FOAD.

Un référentiel de certification du technicien de la performance énergétique du bâtiment.



Mobilités : Evènements de formation conjoints de courte durée pour le personnel

Public : 30 formateurs

Durée de l'activité : 5 jours

Description : formation de formateurs pour leur permettre de s'approprier et de valider le dispositif de formation

+ Mobilités virtuelles pour les apprenants pour tester le dispositif

Exemple FORMATION PROFESSIONNELLE

Partenariat : GIP académique (FR – Coord.), Université de Gérone (ES), Université de Sakarya (TR), Centre de Développement et d'Innovation (BG), Greta (FR)

Publics cibles : demandeurs d'emploi en reconversion, professionnels du bâtiment (chefs d'équipe, techniciens d'étude), étudiants en cycle court post-secondaire

➔ **Réunions transnationales** : différentes réunions de coordination programmées pour la gestion du projet

➔ **Evènements de dissémination** :

Un séminaire de dissémination en France. Promotion des résultats du projet en direction de tous les utilisateurs potentiels. Volume de participants attendus : 90 nationaux et 30 européens

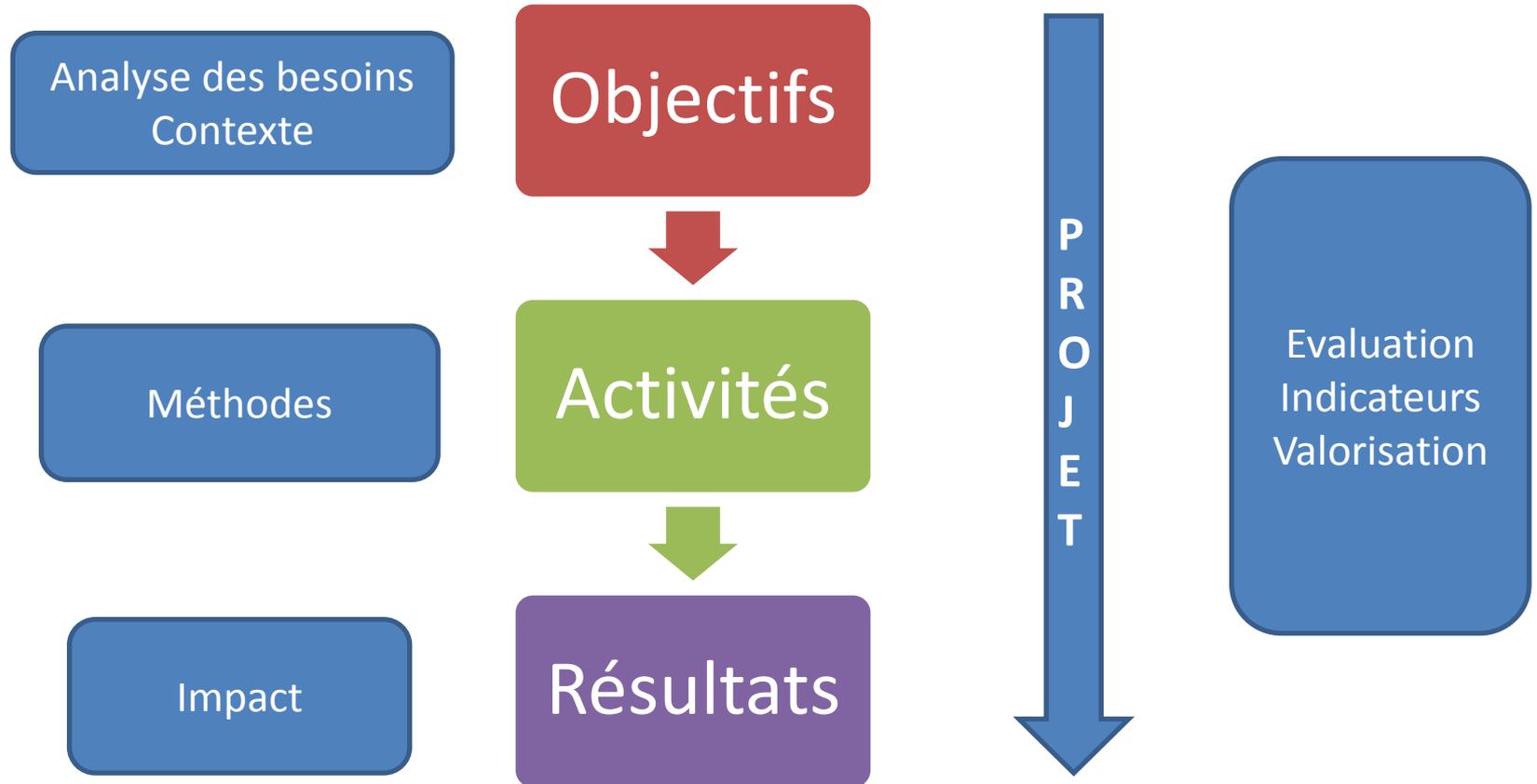
Le calendrier pour les projets de Partenariats Stratégiques

Novembre 2015	Publication du guide l'Appel à Propositions 2016
Décembre 2015	Publication du BOEN 2016 Mise en ligne des candidatures et documents ressources sur Penelope +
fin mars* 2016	Date limite de dépôt de l'action clé 2 Partenariats Stratégiques
Avril-juillet 2016	Eligibilité et évaluation des candidatures
Fin août 2016	Résultats de l'Appel à Propositions
1 ^{er} septembre 2016	Démarrage des projets acceptés

* Date non connue à ce jour

Quelques conseils pour rédiger une candidature de Partenariats Stratégiques

LOGIQUE DE PROJET



FOCUS SUR LA QUALITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET



ACTIVITES	OUTILS POSSIBLES
liées aux objectifs du projet et à l'atteinte des résultats	Programme de travail Diagramme de Gantt (obligatoire) Dispositif d'évaluation/communication
liées à la coordination entre partenaires	Répartition des tâches (qui fait quoi?) Communication (à distance + réunions transnationales)
liées à la gestion admin et financière du projet	Gestion des informations à documenter (en vue des rapports) Gestion budgétaire

Focus sur la coopération entre partenaires

- Expliciter l'expertise et la complémentarité du partenariat
- Préciser la façon dont les partenaires vont assurer une coopération et une communication efficace
- Identifier des personnes de contacts/ressources chez chacun des partenaires
- Rôle crucial du coordinateur pour assurer la cohésion et la bonne gestion du projet
- Les réunions transnationales : une des activités pour la gestion et la coordination du projet

Focus sur l'impact

L'impact : ensemble d'effets directs ou indirects d'un projet qui apparaissent et perdurent sur le moyen terme. L'impact se distingue des activités et des résultats (effets immédiats).

Mesure de l'impact sur les participants, les partenaires, les groupes cibles, au niveau local, national, européen...

L'impact escompté se mesure avec des indicateurs

Pérennisation: Quels sont les activités et résultats du projet qui perdureront au-delà de la durée de la subvention européenne ?

L'impact : un exemple

Résultat d'un projet : un dispositif de formation sur la performance énergétique dans les métiers du bâtiment

Exemples d'impact :

- Pour l'organisme de formation : programmes de formation améliorés et mieux adaptés au marché de l'emploi
- Pour les apprenants : de plus grandes opportunités de recrutement en les outillant de techniques et compétences répondant aux nouvelles exigences du marché.

Indicateurs (=mesurer la performance du dispositif) :

- Le lancement de la nouvelle offre de formation dans les organismes de formation partenaires et dans d'autres organismes
- Le nombre d'entrées en formation sur la nouvelle offre
- Le taux d'insertion professionnelle des utilisateurs du module
- Le degré de motivation des professionnels en poste pour la nouvelle offre de formation (enquête auprès des professionnels)
- ...

CRITERES D'EVALUATION DE LA CANDIDATURE

Pertinence du projet /30

Qualité de la conception et de la mise en œuvre /20

Coopération entre les partenaires /20

Impact et **diffusion** /30

Total maximum de /100

Note minimale de sélection de /60

Si l'un des critères reçoit une note inférieure à la moyenne, le projet n'est pas sélectionné

Se référer à la grille d'évaluation sur Pénélope+ lors de la rédaction de sa candidature

Les activités dans les partenariats stratégiques

1. Activités de gestion et de mise en œuvre du projet

- Gestion administrative et financière
- Evaluation, suivi de la qualité et monitoring
- Activités de communication autour du projet en général
- Activités locales (déplacements et réunions dans le pays, travail avec les apprenants ou les formateurs, achat de petit matériel pédagogique)



Exemples : Fournitures, logiciels, envois postaux, matériels pédagogique, évènements locaux, impressions...

Financement

- Taux unitaire mensuel en fonction du nb de partenaires
- 500 €/mois pour le coordinateur
 - 250€/mois pour le partenaire
- Plafond à 10 partenaires pour ce poste budgétaire

2. Réunions de coordination transnationales

Participation aux réunions entre partenaires du projet organisées par l'un des partenaires à des fins de mise en œuvre et de coordination du projet.

Contribution aux frais de voyage et de séjour.



Ne pas confondre avec les mobilités d'apprentissage ou de formation

Financement (optionnel)

Taux unitaire (voyage + séjour) selon la distance en KM :

0€ si < 100km / 575€ si ≥ 100 km < 2000 km

760€ si ≥ 2000 km

Plafond à 23.000€/an

3. Productions intellectuelles

Financement du temps de travail « intellectuel » des personnels du projet pour produire des résultats tangibles, exploitables et transférables. Le financement correspond à la conception de la production intellectuelle.



Si recours à un prestataire externe => frais exceptionnels

**Financement
(optionnel)**

Coût unitaire journalier variable en fonction de 4 catégories de personnel : manager, enseignant/chercheur/formateur, technicien, personnel administratif (**39 à 294 € par jour de travail**)



4. Evènements de dissémination

Organisation de conférences / de séminaires / d'évènements nationaux et transnationaux visant à partager et à diffuser les productions intellectuelles du projet.

Objectif: faire la promotion des productions tangibles, auprès des utilisateurs potentiels

Conditions:

- Participants à inviter doivent être extérieurs au partenariat
- Dans un des pays du partenariat (pays partenaires compris)
- Financement possible uniquement si un financement pour des productions intellectuelles est prévu

Financement (optionnel)

Coût unitaire par participant en fonction du pays d'origine :

- Participants nationaux = 100 €
- Participants européens = 200 €

Plafond à 30.000 €

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités) dans le secteur FP



Différents types de mobilités d'apprentissage ou de formation sont possibles dans le cadre des partenariats, à **condition d'être justifiées et liées aux objectifs.**

Pour les apprenants:

Mobilité de groupes d'apprenants (et accompagnants), pour une durée minimum de 5 jours à 2 mois (60 jours), dans les pays participants

Ces activités de mobilité sont « mixtes » : mobilité physique et mobilité virtuelle (utilisation de TIC pour préparer, soutenir et suivre la mobilité physique)



Les déplacements liés aux réunions de projet sont sur le poste « frais de réunions transnationales »

Liste des activités éligibles p. 119 du [GUIDE ERASMUS +](#)

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour : 5-14 jours = 55€/jour - 15-60 jours = 40€/jour

5. Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation (= mobilités) dans le secteur FP



Différents types de mobilités d'apprentissage sont possibles dans le cadre des partenariats, à **condition d'être justifiées et liées aux objectifs.**

Pour les personnels:

- Mobilité courte : Evènements conjoints de formation du personnel de 5 jours à 2 mois (60 jours) dans les pays participants et partenaires
- Mobilité des personnels pour des missions d'enseignement et de formation de longue durée (de 61 jours à 12 mois) dans les pays participants

Financement (optionnel)

Frais de voyage : 0€ si < 100km / 275€ si >= 100 km < 1999 km / 360€ si >= 2000 km

Frais de séjour pour les mobilités courtes des personnels : 5-14 jours = 100€/jour - 15-60 jours = 70€/jour

Mobilités longues des personnels : taux variables en fonction de la durée et du pays

6. Coûts exceptionnels

Frais de sous-traitance ou achat d'équipement ou coût de la fourniture d'une garantie financière si demandé.

Condition: les opérations de sous-traitance doivent avoir pour objet des services ne pouvant être directement fournis par les partenaires du projet



Financement (optionnel)

- Prise en charge à **75%** sur la base des frais réels
- Pas d'imputation possible sur d'autres lignes
- Plafond à **50.000€**
- Contrôle ex-ante et ex-post rigoureux sur ce poste

7. Besoins spécifiques

Coûts additionnels concernant des personnes en situation de handicap



Financement (optionnel)

- Prise en charge de **100%** des frais réels
- A justifier

7 Postes budgétaires : 450 000 € max pour 3 ans

Gestion et mise en œuvre du projet



Productions Intellectuelles



Réunions transnationales



Evènements de dissémination



Activités d'apprentissage, d'enseignement et de formation



Frais exceptionnels



Besoins spécifiques



POUR ALLER PLUS LOIN...



www.agence-erasmus.fr

Site de l'agence Erasmus+ EF



www.erasmusplus.fr/penelope

Modalités de la candidature Erasmus+ Education Formation

DOCUMENTS DE REFERENCE

- ① Le [guide du programme](#) Erasmus +
- ② La [circulaire du BOEN](#) sur l'appel à proposition 2016 du programme Erasmus+ : publics éligibles dans les différents secteurs de l'Education et de la Formation
- ③ [Pénélope +](#) : le site technique de l'agence pour accompagner le dépôt de candidatures : formulaires commentés, guides de saisie du budget

Des questions en suspens...

Contact pour l'action Clé 1 Mobilité
mobilite@agence-erasmus.fr

Contact pour l'action Clé2 Partenariats Stratégiques
partenariats@agence-erasmus.fr